Scolarisation en Guinée

Résultats de l'EDSG-II 1999

Scolarisation en Guinée

Résultats de l'EDSG-II 1999

Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique
Conakry, Guinée

ORC Macro
Calverton, Maryland USA

Janvier 2001

Direction Nationale de la Statistique
Ministère du Plan et de la Coopération

Agence Américaine pour le Développement International

Ministère de l'Enseignment Pré-Universitaire
et de l'Education Civique

Fonds des Nations Unies pour la Population

ORC Macro

ORC Macro

Ce rapport résume les principaux résultats des informations sur l'éducation de la deuxième l'Enquête Démographique et de Santé (EDSG-II) réalisée en Guinée par la Direction Nationale de la Statistique entre mai et juillet 1999. Le financement de l'Enquête a été assuré par l'USAID/Guinée et le FNUAP. L'UNICEF, l'OMS et la Banque Mondiale ont également apporté leur contribution financière à la réalisation de cette enquête. La conception du module éducation a été réalisée par le Global Bureau/Human Capacity Development Center (G/HCD) et Africa Bureau/Office of Sustainable Development (AFR/SD) de l'USAID. Ce rapport sur l'éducation a été réalisé par DHS EdData, avec la contribution de l'USAID/Guinée, de G/HCD et d'AFR/SD, et l'assistance technique du programme MEASURE *DHS+* de ORC Macro. La réalisation du rapport a bénéficié de l'assistance technique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique en Guinée d'une part et du projet Fundamental Quality and Equity Levels Activity de Research Triangle Institute d'autre part.

Des informations complémentaires sur l'EDSG-II peuvent être obtenues auprès du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, Service Statistiques et Planification (MEPU-EC/SSP), B.P. 2201, Conakry, Guinée (Téléphone : (224) 45 47 08; Fax : (224) 41 34 41; E-mail : sspmepu@mirinet.net.gn). Concernant l'EDSG-II, le programme MEASURE *DHS+* ou l'activité DHS EdData, des renseignements peuvent être obtenus auprès de ORC Macro, 11785 Beltsville Drive, Calverton, MD 20705, USA (Telephone : 301-572-0200; Fax : 301-572-0999; E-mail : reports@macroint.com; Internet : http://www.macroint.com/dhs; http://www.dhseddata.com).

Citation recommandée :

Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, Service Statistiques et Planification [Guinée] et ORC Macro. 2001. *Scolarisation en Guinéé: Résultats de l'EDSG-II 1999.* Calverton, Maryland USA : Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique, Service Statistiques et Planification et ORC Macro.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Liste des tableaux . . . . . **v**
Liste des graphiques . . . . . **vii**
Remerciements ix
Sigles et abréviations xi
Résumé xiii
Carte de la Guinée xvi

CHAPITRE 1 INTRODUCTION 1

1.1 GÉOGRAPHIE 1
1.2 SYSTÈME SCOLAIRE 2

1.2.1 Perspective historique 2
1.2.2 Organisation du système éducatif 6
1.2.3 Défis 7

1.3 MÉTHODOLOGIE 8

1.3.1 Cadre institutionnel 8
1.3.2 Objectifs 9
1.3.3 Questionnaires 9
1.3.4 Échantillon 12
1.3.5 Personnel et calendrier de l'EDSG-II 1999 13
1.3.6 Collecte des données 14
1.3.7 Exploitation des données 14
1.3.8 Différents niveaux d'analyses 14

CHAPITRE 2 NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE 17

2.1 NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION DES MÉNAGES 17
2.2 FRÉQUENTATION SCOLAIRE 19

CHAPITRE 3 NIVEAU D'INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION DES ADULTES 27

3.1 NIVEAU D'INSTRUCTION DES HOMMES ET DES FEMMES 27
3.2 ALPHABÉTISATION DES HOMMES ET DES FEMMES 28
3.3 RAISONS POUR LESQUELLES LES FEMMES ONT QUITTÉ L'ÉCOLE 31

Page

CHAPITRE 4 DÉCISIONS CONCERNANT LA SCOLARISATION 33

4.1 RAISONS POUR N'AVOIR JAMAIS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE 33
4.2 RAISONS POUR AVOIR FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE À UN ÂGE TARDIF 37
4.3 ABANDON DE L'ÉCOLE 38
4.4 ABSENTÉISME 40
4.5 REDOUBLEMENT 40
4.6 DÉCISION AU NIVEAU DU MÉNAGE CONCERNANT LES QUESTIONS RELATIVE À L'INSTRUCTION 41

CHAPITRE 5 COÛTS DE SCOLARISATION 43

5.1 DÉPENSES SCOLAIRES ET CONTRIBUTIONS À L'ÉCOLE 43
5.2 TEMPS DE TRAJET POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE 55

CHAPITRE 6 CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET INTERACTIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS ET LES ÉCOLES 58

6.1 DISTANCE ET ACCÈS AUX ÉCOLES PRIMAIRES 58
6.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE 60
6.3 CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ AUX ÉCOLES 64

CHAPITRE 7 PERCEPTION DE LA PARTICIPATION SCOLAIRE DES ENFANTS 66

7.1 TAUX D'INSCRIPTION 66
7.2 TAUX D'ACHÈVEMENT SCOLAIRE AU NIVEAU PRIMAIRE 68

ANNEXE A TABLEAUX DÉSCRIPTIFS 71

ANNEXE B ERREURS DE SONDAGE 75

ANNEXE C PERSONNEL DE L'EDSG-II 1999 83

ANNEXE D QUESTIONNAIRES 89

LISTE DE TABLEAUX

Page

Tableau 1.1 Taille et couverture de l'échantillon 13

Tableau 2.1.1 Niveau d'instruction de la population des hommes 17

Tableau 2.1.2 Niveau d'instruction de la population des femmes 18

Tableau 2.2 Taux net et taux brut de fréquentation scolaire 20

Tableau 2.3 Taux net d'admission 25

Tableau 3.1.1 Niveau d'instruction des hommes enquêtées 27

Tableau 3.1.2 Niveau d'instruction des femmes enquêtés 28

Tableau 3.2.1 Alphabétisation des hommes 29

Tableau 3.2.2 Alphabétisation des femmes 30

Tableau 3.3 Raisons pour lesquelles les femmes ont quitté l'école 31

Tableau 4.1.1 Raisons pour lesquelles les filles n'ont jamais fréquenté l'école 33

Tableau 4.1.2 Raisons pour lesquelles les garçons n'ont jamais fréquenté l'école 34

Tableau 4.2.1 Raisons liées au travail pour lesquelles les filles n'ont jamais fréquenté l'école 36

Tableau 4.2.2 Raisons liées au travail pour lesquelles les garçons n'ont jamais fréquenté l'école 36

Tableau 4.3 Raisons pour lesquelles les enfants ont commencé l'école à un âge tardif 37

Tableau 4.4 Âge moyen auquel les enfants ont quitté l'école 38

Tableau 4.5 Raisons pour lesquelles les enfants ont quitté l'école 39

Tableau 4.6 Raisons pour lesquelles les enfants se sont absentés de l'école 40

Tableau 4.7 Redoublement au niveau primaire 41

Tableau 4.8 Décision concernant l'instruction dans le ménage 42

Tableau 5.1 Dépenses scolaires du ménage au niveau primaire 44

Tableau 5.2 Dépenses scolaires au niveau primaire par élève 50

Page

Tableau 5.3 Dépenses scolaires au niveau primaire parmi les élèves qui effectuent des dépenses 51

Tableau 5.4 Dépenses scolaires les plus difficiles à effectuer 52

Tableau 5.5 Autres contributions des ménages pour l'école 53

Tableau 5.6 Financement, construction de l'école et paiement des salaires des enseignants . . . 54

Tableau 5.7 Association de parents d'élèves dans l'école locale 54

Tableau 5.8 Temps de trajet pour l'école primaire la plus proche 56

Tableau 5.9 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon le temps de trajet pour atteindre l'école 58

Tableau 6.1 Localisation des écoles primaire la plus proche de la communauté 59

Tableau 6.2 Distance par rapport à l'école primaire la plus proche de la communauté 60

Tableau 6.3 Accès à un cycle primaire complet 60

Tableau 6.4 Type et caractéristiques des écoles 61

Tableau 6.5 Bâtiments et équipements des écoles 63

Tableau 6.6 Toilettes 64

Tableau 6.7 État du bâtiment scolaire et capacité de la salle de classe 65

Tableau 6.8 Soutien des communautés aux écoles 65

Tableau 6.9 Associations responsables de l'organisation de l'aide à l'école 66

Tableau 7.1 Genre et inscription en première année 67

Tableau 7.2 Perception des mesures qui augmenteraient la fréquentation scolaire 68

Tableau 7.3 Perception de parité entre garçons et filles qui achèvent le cycle primaire 69

Tableau 7.4 Raisons pour lesquelles les filles n'achèvent pas le cycle primaire 70

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

Graphique 2.1 Niveau d'instruction de la population des ménages âgés de 6 ans et plus 18

Graphique 2.2 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon l'indicateur de développement 21

Graphique 2.3 Taux net de fréquentation scolaire au niveau secondaire selon l'indicateur de développement 22

Graphique 2.4 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon le niveau d'instruction de la mère 23

Graphique 2.5 Taux net de fréquentation scolaire au niveau secondaire selon le niveau d'instruction de la mère 23

Graphique 2.6 Taux de fréquentation scolaire de la population âgée de 6 à 24 ans, par genre 24

Graphique 3.1 Alphabétisation des hommes âgés de 15-59 ans et des femmes âgées de 15-49 ans 29

Graphique 3.2 Alphabétisation des femmes par groupe d'âge 30

Graphique 4.1 Pourcentage de filles de 7-15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école, par raison de non-fréquentation et milieu de résidence 34

Graphique 4.2 Pourcentage de garçons de 7-15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école, par raison de non-fréquentation et milieu de résidence 35

Graphique 4.3 Pourcentage d'enfants de 8-15 ans qui on commencé l'école après l'âge de 7 ans, par raison pour laquelle ils ont commencé à un âge tardif et milieu de résidence 38

Graphique 4.4 Pourcentage d'enfants de 7-15 ans qui ont quitté l'école primaire par raison pour laquelle ils ont quitté et milieu de résidence 39

Graphique 5.1 Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont le ménage dépense de l'argent pour l'école par type d'école et type de dépense 45

Graphique 5.2 Dépenses scolaires par élève selon le type d'école et le genre au niveau primaire 45

Graphique 5.3 Dépenses scolaires par élève selon le type d'école et la résidence au niveau primaire 46

Graphique 5.4 Répartition des femmes selon les contributions des ménages aux écoles primaires par type de contribution et milieu de résidence 53

Page

Graphique 5.5 Association de parents d'élèves dans l'école locale 55

Graphique 5.6 Répartition des femmes selon le temps de parcours du trajet pour se rendre à l'école primaire la plus proche, par région 56

Graphique 5.7 Répartition des femmes selon le temps de parcours du trajet pour se rendre à l'école primaire la plus proche, par résidence 57

Graphique 5.8 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon le temps nécessaire pour se rendre à l'école la plus proche et genre 58

Graphique 6.1 Accès aux écoles primaires disposant d'un cycle primaire complet 61

Graphique 6.2 Type d'école par résidence 62

Graphique 6.3 Pourcentage de ménages pour lesquels l'école la plus proche a certains equipements scolaires par région 63

Graphique 7.1 Pourcentage de ménages dans lesquels des mesures specifiques sont perçues comme moyens d'augmenter la fréquentation scolaire au niveau primaire 68

REMERCIEMENTS

Ce rapport portant sur le volet éducation est un produit de la deuxième Enquête Démographique et de Santé en Guinée (EDSG-II) qui a été une opération d'envergure nationale ayant mobilisé d'importantes ressources financières, matérielles et humaines.

Ce rapport est consacré à l'analyse des données sur l'éducation qui sont recueillies habituellement dans les enquêtes EDS aussi bien que des données supplémentaires provenant du module sur l'éducation qui ont été intégrées à l'EDSG-II et au questionnaire sur la disponibilité des services (QDS). Ce module et les questions sur l'éducation dans le QDS constituent la première expérience de celle-ci. Bien que la population de l'échantillon de l'étude soit les ménages et les femmes en âge de procréation (15-49 ans), des données portant sur la scolarisation des enfants (6-15 ans) ont été collectées. Ces données fournissent en particulier un aperçu concernant la demande des ménages pour la scolarisation à travers un examen de la participation des enfants à l'école, les coûts de scolarisation, et la perception des parents sur la scolarisation. Les données du QDS fournissent des informations supplémentaires sur l'accès et la disponibilité de l'école, la connaissance de l'école par la communauté, et son attitude vis-à-vis de la scolarisation. L'objectif visé par ces données est de mettre à la disposition des utilisateurs, et particulièrement des responsables de l'éducation en Guinée des outils utiles de programmation et d'évaluation de leurs politiques scolaires.

Le succès de cette opération a été l'occasion d'une collaboration étroite entre un grand nombre de personnes et d'institutions nationales et internationales que je tiens à remercier vivement. Mes remerciements s'adressent :

- À la Direction Nationale de la Statistique (DNS) qui a exécuté avec beaucoup de succès cette importante étude.
- Aux membres du bureau technique de l'enquête, au personnel de terrain et informatique qui ont contribué, chacun, selon son domaine, au succès de l'étude.
- À la population guinéenne qui s'est prêtée avec patience aux longues interviews de l'enquête.

Je saisis cette occasion pour féliciter tous ceux qui ont participé à la préparation du module éducation et à la rédaction du rapport relatif à ce sujet :

- Alpha Aliou Barry et Thierno Aliou Barry du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique
- Hassane Diallo et Jennifer Spratt de Research Triangle Institute
- Cynthia Chassy, Douglas Lehman, Alpha Ibrahima Bah, et Lamine Sow de l'USAID à Conakry
- Linda Padgett et Kim Bolyard du Global Bureau/Center for Human Capacity Development
- Tracy Brunette et Talaat Moreau du Africa Bureau/Office of Sustainable Development

- Mohamed Ayad, Kristi Fair, Noureddine Abderrahim, Mamadou Thiam, Monique Barrère, Anne Genereux, Sidney Moore, et Kaye Mitchell de ORC Macro

Enfin, mes remerciements vont à nos partenaires au développement pour l'aide matérielle qu'ils ont apportée à la réalisation de cette importante enquête : le FNUAP; USAID's Global Bureau/Center for Population, Health, and Nutrition; USAID's Global Bureau/Center for Human Capacity Development; USAID's Africa Bureau/Office for Sustainable Development; et USAID/Guinée.

LE SECRETAIRE GENERAL
DU M.E.P.U-E.C

Ministère de l'Enseignement Pre-Universitaire et de l'Education Civique MEPUEC
Le Secrétaire Général

- SEKOU KABA -

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APEAE	Association des Parents d'élèves et Amis de l'École
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
CA	Conseil d'Administration
CEDEL	Centre de Documentation Environnemental de labé
CEDUST	Centre de documentation Universitaire Scientifique et Technique
CEED	Centre d'Éducation Environnementale pour le Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CENDID	Centre de Documentation et d'Information pour le Développement
CENFOTH	Centre de Formation Touristique & Hôtelière
CEPE	Certificat d'Études Primaires Elémentaires
CEPERTAM	Centre de Perfectionnement aux Techniques Automobiles et Mécaniques
CER	Centre d'Éducation Révolutionnaire
CERESCOR	Centre de Recherche Scientifique de Conakry - Rogbané
CERPA	Centre de Recherche sur les Petits Animaux
CETA	Centres d'Éducation Technologique et Artisanal
CNPG	Centre National de Perfectionnement à la Gestion
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DCE	Direction Communale de l'Éducation
DEUG	Diplôme d'Études Universitaires Générales
DEV-C	Direction de l'Éducation de la Ville de Conakry
DPE	Direction Préfectorale de l'Éducation
DPSP	Délégation Pédagogique de Sous-Préfecture
ENAE	École Nationale d'Agriculture et d'Élevage
ENAM	École Nationale des Arts et Métiers
ENATEF	École Nationale des Agents Techniques des Eaux et Forêts
ENI	École Normale des Instituteurs
ENP	École Normale Primaire
ENP&T	École Nationale des Postes et Télécommunications
ENSAC	École Nationale de Secrétariat, d'Administration et de Commerce
ENSEP	École Nationale des Sports et d'Éducation Physique
ENSET	École Normale Secondaire d'Enseignement Technique
EPT	Éducation Pour Tous
ESSC	École de Soins de Santé Communautaire
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
IPN	Institut Pédagogique National
IRE	Inspection Régionale de l'Éducation
IRBAG	Institut de Recherche et de Biologie Appliquée de Guinée
IRLA	Institut de Recherche en Linguistique Appliquée
ISAV-F	Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah
ISMGB	Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
ISSEG	Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée

LACONA	Laboratoire des Composés Naturels
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MEPU-EC	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique
MET-FP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
ONFPP	Office National de Formation et de Perfectionnement Professionnels
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASE	Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Éducation
PERTEGUI	Projet d'Études et de Recherche sur les Technologies Endogènes en Guinée
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UC	Université de Conakry
UK	Université de Kankan
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International

RÉSUMÉ

Ce rapport a été écrit à partir des données sur l'éducation collectées lors de l'Enquête Démographique et de Santé de 1999 (EDSG-II). Cette enquête a été réalisée en Guinée par la Direction nationale de la Statistique (DNS), avec l'assistance technique de Macro International[1]. L'EDSG-II est la deuxième enquête EDS réalisée en Guinée, la première ayant eu lieu en 1992. Fournir aux décideurs et aux responsables de programmes des informations détaillées sur l'état du système éducatif ainsi que sur la demande des ménages en matière d'éducation et la perception de l'éducation par les communautés constitue l'objectif de ces questions sur l'éducation.

Pendant l'enquête réalisée entre les mois de mai et de juillet 1999, 5 090 ménages, 1 980 hommes âgés de 15 à 59 ans et 6 753 femmes âgées de 15 à 49 ans ont été interviewés avec succès. Les données sur l'éducation portent sur 7 929 enfants âgés de 6 à 15 ans.

Dans l'ensemble, le niveau de la population guinéenne est faible. En effet, seulement 24 % des femmes de six ans et plus et 40 % des hommes de 6 ans et plus ont fréquenté l'école. On note, cependant, des améliorations dans les jeunes générations. Par exemple, chez les jeunes de 10-14 ans, on constate que seulement 42 % des garçons et 52 % des filles n'ont aucun niveau d'instruction. Par comparaison, à 65 ans et plus, ces proportions sont de 93 % chez les hommes et de 96 % chez les femmes. Il faut malheureusement noter que ces changements se font beaucoup plus lentement chez les femmes que chez les hommes. De plus, les données mettent également en évidence des disparités entre région, milieu de résidence et niveau de richesse des ménages. En effet, on constate que les hommes et les femmes du milieu rural sont moins fréquemment allés à l'école que ceux et celles du milieu urbain. En particulier, ceux qui résident à Conakry sont, de ce point de vue, plus favorisés que ceux des autres régions du pays. Ceux qui vivent dans des ménages riches ont également plus de chance d'aller à l'école que ceux des ménages pauvres. De manière non surprenante, ces disparités se retrouvent dans tout le rapport, quel que soit l'indicateur.

Avec un niveau de fréquentation de 53 % en l'an 2000, la Guinée a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixée dans sa Déclaration de politique en matière d'éducation de 1989. Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau primaire s'établit à 61 %; pour le niveau secondaire, il est de 19 %. Par comparaison, le taux net de fréquentation scolaire est significativement plus faible : au niveau primaire, il est seulement de 40 % et au niveau secondaire, il s'établit à 13 %. Ces résultats signifient qu'il y a, au niveau primaire, une proportion élevée d'enfants dont l'âge par rapport à l'âge officiel est trop jeune ou trop âgé. On retrouve au niveau de ces indicateurs des disparités selon le genre, le milieu et la région de résidence ainsi que selon l'indicateur de développement et le niveau d'instruction de la mère; en effet, c'est parmi les garçons du milieu urbain vivant à Conakry dans des ménages aisés et dont la mère a un niveau d'instruction que le niveau de fréquentation scolaire est le plus élevé. De manière similaire, c'est à Conakry, dans le quintile le plus élevé et parmi ceux et celles dont la mère a un niveau d'instruction que l'indice de parité d'alphabétisme entre les sexes est le plus élevé (indice de 0,8 pour chaque catégorie). De plus, on constate que parmi les enfants du milieu urbain, de Conakry et de ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus élevé, seulement 14 % entrent à l'école primaire à l'âge officiel de 7 ans. Le niveau d'instruction de la mère a également un effet positif sur l'âge d'entrée à l'école primaire. En ce qui concerne le taux net de fréquentation scolaire, on ne constate pas de différence entre les genres alors que pour le taux brut, on constate que les proportions de garçons qui fréquentent l'école sont plus élevées que celles des filles (taux brut de respectivement 51 % et 40 %). Le taux net de fréquentation scolaire est inférieur au niveau de 70 % fixé par la Guinée dans sa Déclaration de Politique de l'Éducation.

---

[1] Direction Nationale de la Statistique [Guinée] et Macro International Inc. 2000. *Enquête Démographique et de Santé, Guinée 1999.* Calverton, Maryland, USA : Direction Nationale de la Statistique et Macro International Inc.

De même, les proportions d'hommes et de femmes sachant lire et écrire sont faibles (respectivement 36 % et 14 %). Des générations anciennes aux générations récentes, on constate que les proportions de ceux et celles qui savent lire et écrire augmentent; cependant, les proportions de femmes ne sachant ni lire ni écrire restent très inférieures à celles des hommes. En effet, 5 % des hommes de 55-59 ans et 23 % de ceux de 45-49 ans peuvent lire et écrire; à 15-19 ans, ces proportions sont de 51 %. Chez les femmes, les proportions sont de 8 % à 45-49 et de 23 % à 15-19. On constate le même type de disparités entre les milieux urbain et rural : en milieu urbain, 60 % des hommes sont aptes à lire et à écrire; en milieu rural, cette proportion est de seulement 22 %; chez les femmes, les proportions sont respectivement de 33 % en milieu urbain et de seulement 4 % en milieu rural.

Le module éducation comportait également des questions pour savoir qui prend, dans le ménage, la décision concernant la fréquentation scolaire des enfants. Les résultats sur la non fréquentation scolaire et le fait d'avoir commencé l'école à un âge tardif ne diffèrent pas, de manière significative, selon le genre; par contre, on constate des différences selon le milieu de résidence. La nécessité de travailler, l'accès à l'école et le coût de l'école en sont les principales explications. L'accès à l'école est un problème qui se pose plus fréquemment en milieu rural qu'en milieu urbain; par contre, le coût scolaire semble être un obstacle à la scolarisation plus important pour les ménages urbains que pour ceux du milieu rural. Le manque d'enseignants et de salles de classe dans l'école constituent également des raisons avancées pour expliquer la non scolarisation ou la scolarisation à un âge tardif des enfants.

L'âge moyen auquel les enfants quittent l'école se situe à 12 ans, ce qui correspond à la fin du cycle primaire s'ils ont commencé l'école à l'âge officiel et s'ils n'ont pas redoublé de classes. Quel que soit le milieu, c'est la manque d'intérêt qui explique le plus fréquemment le fait de quitter l'école (34 % en urbain et 24 % en rural). On constate que les garçons sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les filles à citer comme raison d'abandon de l'école le manque d'intérêt. Chez les filles, par contre, l'échec constitue la raison d'abandon scolaire dans 23 % des cas. D'autre part, en milieu rural, le manque d'enseignants a été cité comme principale raison d'abandon scolaire (19 %). La nécessité de travailler est également un obstacle à la scolarisation; cette raison est plus fréquemment avancée en milieu urbain qu'en milieu rural : en effet, les élèves du milieu urbain sont proportionnellement deux fois plus nombreux à quitter l'école parce qu'ils doivent travailler que ceux du milieu rural.

Le coût de l'école peut également constituer un obstacle important à la scolarisation et, quel que soit le genre, le milieu de résidence, la région et le type d'école, la grande majorité des ménages dépense de l'argent pour couvrir des frais scolaires. Les dépenses, à l'exception des frais d'inscription, sont pratiquement similaires en privé et en public. Les élèves des écoles privées tendent à dépenser légèrement plus que ceux des écoles publiques, en particulier pour un ou deux postes de dépense. La dépense totale moyenne des ménages ayant des enfants dans le secteur privé est près de deux fois et demie supérieure à celle des ménages dont les enfants sont dans des écoles publiques : la différence provient essentiellement du coût des inscriptions scolaires, les ménages dont les enfants sont dans le secteur privé payent, en moyenne, 92 181 Francs Guinéens (GF) en frais d'inscription; Si l'on ne tient pas compte des dépenses en frais d'inscription scolaire, la différence entre les deux secteurs est minime. En outre, les résultats montrent que les ménages dépensent davantage pour les garçons que pour les filles, cela quel que soit le poste de dépense et le type d'école; la différence est cependant marquée en ce qui concerne les frais d'inscription. Comme on s'y attendait, les dépenses scolaires sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.

En plus de ces dépense scolaires spécifiques pour les enfants qui vont à l'école, de nombreux ménages effectuent des contributions supplémentaires pour les écoles. Les ménages du milieu rural sont plus susceptibles que ceux du milieu urbain de faire des contributions pour l'école, à l'exception des contributions financières pour les enseignants : en effet 70 % des ménages du milieu rural donnent de l'argent aux enseignants contre 85 % en milieu urbain. En général, il est plus fréquent que les ménages fassent des contributions pour les enseignants que pour les écoles (100 % contre 22 %).

D'autre part, l'accès à l'école peut également influencer le niveau de la fréquentation scolaire. Les résultats montrent que le temps de trajet pour se rendre à l'école est beaucoup moins long en milieu urbain qu'en milieu rural : en effet, le temps de trajet moyen estimé en urbain est de 19 minutes contre 47minutes en rural. Avec un temps de trajet de 15 minutes en moyenne, c'est à Conakry que les élèves mettent le moins de temps pour se rendre à l'école. Le niveau de la fréquentation scolaire décroît sensiblement quand le temps de trajet s'allonge, ce qui affecte par conséquent le niveau de la fréquentation scolaire des enfants du milieu rural.

De même, la distance moyenne à parcourir pour se rendre à l'école la plus proche est quatre fois plus longue en milieu rural qu'en milieu urbain. En outre, la disponibilité d'une école offrant un cycle primaire complet est plus fréquente en urbain qu'en rural. En effet, en rural, 50 % des ménages n'ont pas accès à une école ayant un cycle primaire complet; cette proportion est de seulement 1 % en urbain. De manière similaire, 50 % des ménages urbains disposent d'une école avec cycle primaire complet dans la même localité; en comparaison, en rural, cette proportion n'est que de 24 %.

Généralement, l'école la plus proche est une école publique. Cependant, à Conakry, on constate une proportion élevée d'écoles privées (34 %). D'autre part, on constate que les classes à plusieurs niveaux sont plus fréquentes en milieu rural (25 %) qu'en milieu urbain (16 %). Les fenêtres et les tables pour les élèves font partie des équipements courants des écoles mais, par contre, l'électricité est rare : seulement 1% des ménages du rural et 34 % de ceux vivant en urbain disposent de l'électricité. L'accès à l'eau est également plus fréquent en milieu urbain (71 %) qu'en milieu rural (29 %). L'accès à des toilettes dans les écoles diffère selon les milieux de résidence : plus de la moitié des ménages du milieu rural n'ont pas de toilettes dans les écoles contre 18 % en urbain.

En ce qui concerne la perception de la participation scolaire des filles et des garçons par les ménages, on constate qu'elle reflète la situation actuelle en guinée : en effet, la grande majorité des ménages pense que les garçons sont inscrits en plus grand nombre à l'école que les filles. Il est intéressant de noter que les mesures à apporter pour améliorer la fréquentation scolaire ne sont pas différentes selon le genre, à l'exception des campagnes de sensibilisation qui sont plus fréquemment citées pour améliorer le niveau de la fréquentation scolaire des filles que des garçons (40 % contre 27 %). À l'opposé de ce qu'avaient montré les résultats sur les raisons avancées pour expliquer la non fréquentation scolaire et l'abandon scolaire, on constate que la réduction des coûts pour améliorer la fréquentation scolaire est un argument plus fréquemment citée en milieu rural qu'en milieu urbain. Par contre, en conformité avec les résultats sur l'accès à des écoles disposant d'un cycle primaire complet, on constate que pour les ménages du milieu rural, l'amélioration de l'accès aux écoles offrant un cycle primaire complet pour améliorer le niveau de la fréquentation scolaire constitue une mesure plus importante que pour les ménages de l'urbain.

CARTE DE GUINÉE
(à insérer)

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

La scolarisation relève autant du secteur public que du secteur privé et son influence sur le développement économique et social des individus et des pays est importante. La mise en place de politiques et de programmes appropriés en matière d'éducation dépend de l'évaluation du budget et des fonds qui y sont consacrés ainsi que de l'analyse de l'interaction entre l'offre et la demande. Généralement, la structure de l'offre et de la demande d'un système scolaire donné est relativement bien connue : le nombre d'écoles publiques et, parfois non publiques, à chaque niveau, les qualifications des enseignants, le nombre d'élèves par rapport aux enseignants, etc.

Cependant, sauf en ce qui concerne l'évaluation des ratios d'inscription et des flux d'élèves, on connaît peu de choses sur la nature de la demande des ménages en matière de scolarisation. Pour remédier à cette situation, un module éducation a été inclus à l'enquête EDS-II 1999 de Guinée; ce module a été conçu pour étudier la demande et les investissements des ménages en matière de scolarisation. La demande en matière de scolarisation est constituée par le budget, les coûts de la scolarisation (monétaires et non monétaires) et la perception des bénéfices apportés par la scolarisation. La connaissance et l'évaluation de ces facteurs qui affectent les décisions des ménages concernant la scolarisation sont importantes pour la conception et l'amélioration de programmes dont le but est d'élargir l'accès au système scolaire et de contribuer à y maintenir les enfants le plus longtemps possible.

1.1 GÉOGRAPHIE

La République de Guinée a une superficie de 245 857 Km². Elle est située au Sud-Ouest de l'Afrique Occidentale et est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique sur plus de 300 Km, au Nord-Ouest par la Guinée Bissau, au Nord par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par le Libéria et la Sierra Léone.

La Guinée se subdivise en quatre régions naturelles assez distinctes les unes des autres et homogènes intérieurement : la Basse Guinée ou Guinée Maritime, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière couvrant respectivement 18 %, 20 %, 40 % et 22 % du territoire national.

Le Territoire de la République de Guinée est découpé en huit régions administratives dont Conakry la capitale, trente trois préfectures et trente huit communes dont cinq à Conakry. Les Préfectures sont composées de 341 Sous-Préfectures ou Communautés Rurales de Développement (CRD).

À chacune de ces structures administratives correspond une structure de l'Éducation. C'est ainsi qu'il y a la Direction de l'Education de la Ville de Conakry (DEV-C) et au niveau de chaque région, une Inspection Régionale de l'Education (IRE). Au niveau Préfectoral, une Direction préfectorale de l'Education (DPE) et à Conakry des Directions Communales de l'Education (DCE). Au niveau de la Sous-Préfecture, la Délégation Pédagogique de Sous-Préfecture (DPSP). Au niveau de chaque école, il y a une Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole (APEAE)

1.2 SYSTÈME SCOLAIRE

1.2.1 Perspective historique

- *De 1958 à 1984 :*

À l'indépendance en 1958, le Gouvernement de la République de Guinée s'est engagé dans l'instauration d'un système d'enseignement de masse. Le programme d'enseignement primaire a été progressivement orienté vers le monde rural avec le travail productif considéré comme discipline importante du curriculum.

De plus, l'enseignement primaire a été rendu obligatoire. Le système éducatif a évolué dans un contexte économique caractérisé par une administration très centralisée où l'Etat jouait un rôle prépondérant. Environ 24 % du budget national était consacré à l'éducation et 35 % du budget de l'enseignement était alloué aux dépenses d'investissement[2].

Au cours de son évolution, le système éducatif guinéen a connu des changements importants. La réforme entreprise a été une véritable transformation du système éducatif colonial dans son fondement. Le cadre dans lequel s'inscrit cette réforme est celui d'un enseignement universel. Chacune des étapes de la réforme correspond à l'évolution économique, sociale et culturelle de la Guinée. Les principales étapes peuvent se résumer comme suit :

- *De 1959 à 1964 :* Cette étape correspond à la phase de l'affirmation de l'identité culturelle africaine. Les principales décisions qui furent prises portaient sur :

  - La suppression des écoles privées en 1961 : l'enseignement est devenu gratuit à tous les niveaux et obligatoire jusqu'au baccalauréat deuxième partie;

  - La création des écoles normales primaires (ENP) qui devraient assurer la formation des maîtres du primaire.

- *De 1964 à 1968 :* Cette étape a été caractérisée par la refonte fondamentale des programmes et plans d'études des matières d'enseignement. Les principales décisions furent :

  - La poursuite de la campagne d'alphabétisation dans les langues nationales;

  - La pratique écrite des langues nationales est rendue obligatoire en 1965.

- *De 1968 à 1978 :* C'est l'étape de la Révolution Culturelle Socialiste lancée le 2 août 1968. Les principales décisions ont été :

- La création de Conseils d'Administration (CA) au sein de tous les établissements d'enseignement. Le Conseil d'Administration est composé d'élèves et présidé par le chef d'établissement;

- L'enseignement dans les langues nationales est rendu obligatoire. Tous les établissements sont érigés en « *Centres d'Education Révolutionnaire* » (C.E.R).

---

[2] Cf. Perrot et Danrey – IREDU Dijon (France) 1986

D’autres décisions furent prises en 1970 après deux années d’enseignement dans les langues nationales, notamment l’introduction à partir de la troisième année du primaire de la langue française comme discipline.

- *1978 à 1984 :* L’étape a été marquée par la systématisation des décisions prises depuis le début des réformes.

Au début des années 1980, le système éducatif a connu une forte baisse des effectifs. Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau du primaire a chuté de 33 % en 1979/80 à 27 % en 1982/83. Le nombre d’élèves inscrits au primaire a diminué de 17.671 élèves (262.800 en 1979/80 à 245.129 élèves en 1982/83).

Des mesures ont été prises pour améliorer l’éducation des filles. C’est, entre autres, la réduction des moyennes de passage en classe supérieure et l’introduction d’un système de quota pour les filles (notes de repêchage) dans les différents examens et concours.

C’est durant cette période que l’UNESCO et la Banque Mondiale ont assisté le système éducatif à travers le *premier projet éducation* dans le cadre des réformes. Il s’agit notamment de :

- la création d’un Institut Supérieur de Formation des Professeurs d’Enseignement Technique (ISFORPET) à Matoto;
- la rénovation et l’équipement de l’Institut Pédagogique National – IPN;
- la formation du personnel enseignant.
- *De 1984 à nos jours*

Avec l’avènement de la Deuxième République le 3 avril 1984, la Guinée est entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Elle s’est engagée résolument vers une économie de marché. Ainsi, l’école guinéenne devait s’adapter à la nouvelle conjoncture sur les plans scientifique, culturel et technologique.

C’est pourquoi, la première conférence nationale tenue à Conakry en Mai-Juin 1984 a été celle de l’éducation. Ce qui dénote l’importance accordée à ce secteur dans le nouveau contexte. La conférence a abouti aux mesures et recommandations suivantes :

- la restructuration du système éducatif;
- l’amélioration de la qualité de l’enseignement et de la formation;
- le renforcement des capacités de planification, d’administration et de gestion de l’éducation.

La deuxième conférence nationale sur la Réforme de l’Education a été tenue à Conakry en avril 1985.

À l’issue de ces deux conférences nationales, la politique éducative a été redéfinie. Le français a été réintroduit comme langue d’enseignement à tous les niveaux et l’enseignement privé a été autorisé.

C’est en 1986 que le Gouvernement a entrepris une réforme en profondeur de l’économie et des institutions dans le cadre du Programme d’Ajustement Structurel (PAS).

Le 19 septembre 1989, le Gouvernement a adopté une *Déclaration de Politique Educative* qui a défini les principaux objectifs en matière d'éducation pour la période 1990-2000 :

- l'augmentation de la part de l'éducation dans le budget national;
- l'expansion de l'enseignement primaire;
- l'amélioration de la qualité du système éducatif, et
- l'élimination des disparités entre zones urbaines et rurales d'une part, et entre filles et garçons d'autre part.

La Déclaration de Politique Educative est ainsi devenue le cadre de référence des différentes interventions dans le secteur de l'éducation. Elle a donné la priorité à l'enseignement élémentaire et visait les objectifs suivants :

1°) Sur le plan quantitatif :

- atteindre un taux d'inscription de 70 % en 1ère année et un taux brut de scolarisation de 53 % en 2000 : ce qui suppose le recrutement de personnels enseignants (de 500 à 1.400 par an) et la construction de nouvelles salles de classe (de 200 à 800 par an).

2°) Sur le plan qualitatif :

- personnel enseignant en nombre suffisant et bien formé;
- existence de moyens pédagogiques;
- infrastructures scolaires suivant les techniques de la carte scolaire;
- prise en compte de mesures compensatoires pour atténuer les coûts de l'ajustement subis par les couches défavorisées de façon à promouvoir l'équité par :
    - des programmes spéciaux pour les filles et les enfants de 7 ans;
    - le renforcement des programmes d'alphabétisation.

Toutes ces politiques furent mises en œuvre à travers le *Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Education* (PASE) dont l'objectif est de donner les moyens d'assurer son développement quantitatif et qualitatif, en assurant l'équilibre entre les besoins et les possibilités nationales, conformément à la Déclaration de Politique Educative.

Composantes du PASE :

- Restructuration administrative et renforcement des capacités de gestion et d'encadrement;
- Valorisation des ressources humaines et rationalisation des formations initiales et continues des personnels enseignants;

- Amélioration des conditions de travail dans les classes et accroissement des infrastructures et équipements scolaires;

- Révision des programmes et des méthodes d'enseignement;

- Adaptation et diffusion de moyens didactiques.

La Banque Mondiale, le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) ont été les principaux bailleurs de fonds qui ont assuré le financement du PASE. Avec l'appui des collectivités, des ONG et de la Communauté Internationale, le Gouvernement de la République de Guinée a réalisé le PASE en deux phases. Ce qui a permis, entre 1991 et 1997[3] :

- De passer d'un *taux brut de scolarisation (TBS) de 32 à 51 %*;

- De passer d'un *taux d'inscription en première année de 39 à 49 %*;

- De *construire plus de 3 000 nouvelles salles de classe*, essentiellement en zone rurale;

- De faire progresser la proportion du budget national de fonctionnement allouée à l'éducation de 14 à 25 %;

- D'améliorer les *programmes d'enseignement* et la production des supports et *matériels didactiques*;

- D'acquérir des *manuels et guides* pour le primaire, le collège et le premier cycle du secondaire;

- De toucher plus de 2 700 maîtres d'écoles primaires par le *redéploiement horizontal et vertical*;

- De mettre en place un *système national d'évaluation* pour l'amélioration du curriculum et des méthodes d'enseignement;

- D'adopter un *statut particulier* de l'enseignant;

- De passer d'un taux d'analphabétisme de 74 à 69 %;

- D'expérimenter les *centres NAFA*, écoles de la seconde chance pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés de 10 à 16 ans;

- D'expérimenter des *centres d'éducation technologique et artisanale* (CETA) pour l'insertion des jeunes.

---

[3] Service Statistique et Planification, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (SSP/MEPU-EC). Annuaires Statistiques : ST-PASE, DAAF, INRAP, SNA, CONEBAT, et IGEPU. Conakry, Guinée : SSP/MEPU-EC.

1.2.2 Organisation du système éducatif

Le système éducatif est géré par trois départements ministériels : I'Enseignement Pré-Universitaire et l'Education Civique (MEPU-EC), I'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (MET-FP), I'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (MESRS).

Les structures du système éducatif guinéen sont identiques à celles que l'on retrouve dans les pays francophones d'Afrique et comprennent les niveaux ci-dessous :

L'Enseignement Primaire:

Dure six ans et est sanctionné par un examen de fin de cycle, le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires - CEPE (classe de 6ème année). L'âge officiel de recrutement en 1ère Année est de 7ans; mais à cause des rentrées précoces et tardives, on peut trouver à ce niveau des enfants de plus ou moins de 7 ans.

Pour l'année scolaire 1999- 2000[4], l'enseignement élémentaire compte un effectif de 790.497 élèves pour une population scolarisable de 1.392.296 enfants, soit un taux brut de scolarisation (TBS.) de 56, 78 %. Les élèves filles représentent près de 39, 82 % de l'effectif total des élèves et ont un taux brut de scolarisation de 44,33 %.

L'enseignement pré-scolaire (maternelle, jardins d'enfants, crèches, etc) relève du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l' Enfance.

L'Enseignement Secondaire Général :

Comporte deux cycles : le premier d'une durée de quatre ans (7ème - 10ème années) est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle – BEPC et le second cycle, d'une durée de trois ans (11ème - Terminale) est sanctionné par le baccalauréat (1ère partie en 12ème année et 2ème partie en Terminale) dans trois profils : sciences sociales, sciences expérimentales et sciences mathématiques.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle :

Il est destiné à développer les compétences professionnelles par la formation de la main d'œuvre qualifiée pour le marché de l 'emploi. Le recrutement se fait par voie de concours et la durée du cycle de formation est de trois ans. La fin des études est sanctionnée par le Brevet d'Études Professionnelles et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) respectivement pour les établissements de type A et B. Ces établissements assurent la formation initiale et continue; la carte scolaire compte actuellement six catégories d'institutions d'enseignement technique et de formation professionnelle. Ce sont : les Centres de Formation Professionnelle (CFP), Les Centres de Formation Professionnelle spécialisées, Les Écoles de Soins de Santé Communautaire(ESSC), Les Écoles Normales d'Instituteurs (ENI), les Écoles Nationales spécialisées et des institutions de formation.

L'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique :

Recrute par voie de concours les élèves titulaires du Baccalauréat complet dans les Universités et les Instituts Supérieurs. La durée des études varie de 2 à 6 ans selon les facultés. Il existe cinq types de diplômes de l'Enseignement Supérieur : le DEUG, la Licence, la Maîtrise, le DEA, le Doctorat en Médecine et Pharmacie. En outre, cinq centres de formation, sept institutions de recherche, et quatre centres de documentation délivrent également des diplômes de niveau supérieur.

---

[4] SSP/MEPU-EC. 2000. *Annuaire Statistique Enseignement Primaire 1999-2000.* Conakry, Guinée : MEPU-EC

L'Enseignement non formel (Centres d'Alphabétisation et NAFA) :

Il concerne toutes les activités de formation structurées et organisées dans le cadre de l'enseignement professionnel. L'éducation non formelle est dispensée dans les centres suivants :

- Les centres d'alphabétisation des quartiers ou des villages;
- Les centres d'alphabétisation professionnelles;

Les centres NAFA[5], ou écoles de la seconde chance qui accueillent les enfants non scolarisés ou déscolarisés de 10 à 16 ans. Ils traduisent une vision plus large de l'éducation de base et ils offrent aux jeunes l'opportunité d'acquérir des connaissances instrumentales (lecture, calcul, écriture), des capacités de raisonnement, des savoir-faire et des valeurs utiles afin qu'ils se prennent en charge et participent activement au développement de leurs communautés. En effet, les centres NAFA "offrent une passerelle du non formel au formel et favorisent l'équité entre zones et genre".

1.2.3 Défis

Malgré les résultats atteints, des problèmes importants persistent et sont de plusieurs ordres : la disparité toujours élevée entre le niveau de scolarisation des filles (37 %) et celui des garçons (66%); la disparité entre les zones urbaine et rurale (par exemple, les régions de Labé et de Mamou arrivent à peine à scolariser le tiers de leurs enfants avec respectivement 36 et 38 % comme taux de scolarisation en 1998; la capitale Conakry avait un taux de 84% tandis que la moyenne nationale était de 51 %)[6].

D'autre part, le ratio élèves par salle de classe tourne autour de 50 avec des extrêmes à Conakry et dans certaines villes où il peut atteindre 100 élèves par classe.

La conséquence de toutes ces insuffisances est de favoriser et d'entretenir des taux de déperdition très élevés à tous les niveaux. Le taux de redoublement par exemple a progressé de façon régulière entre 1990 et 1996 (de 19, 8 à 25, 4 %). Ce taux ne cesse de croître depuis lors surtout à cause de l'application des mesures rigoureuses aux examens. En ce moment, il est de 28 %.

Avec le PASE 2, la réforme va dans le même sens, c'est-à-dire qu'elle consolide les acquis du PASE 1, et concentre les efforts sur les défis liés à la qualité pédagogique, à l'efficacité dans la gestion et à l'équité.

Le manque de moyens financiers, le faible niveau pédagogique des enseignants et leur insuffisance numérique, la faiblesse des infrastructures scolaires par rapport aux besoins réels, les problèmes relatifs à l'équipement et aux matériels didactiques freinent les efforts du Gouvernement pour remédier ou tout au moins atténuer cette situation.

La problématique actuelle du secteur de l'éducation se pose d'une part en termes de poursuite de l'élargissement de l'offre d'éducation pour un meilleur accès et plus d'équité des enseignements, des produits du système d'éducation et de formation au regard des besoins du développement, d'autre part.

---

[5] NAFA : Expression commune qui signifie « *avantage* » dans certaines langues nationales (soussou, poular, maninka). Utilisé dans ce contexte, il exprime le bénéfice dans le sens des acquis des auditeurs.

[6] SSP/MEPU-EC. 1998. *Annuaire Statistique Enseignement Primaire 1999-2000*. Conakry, Guinée : SSP/MEPU-EC.

Il apparaît clairement que cette problématique appelle un programme élargi, multidimensionnel qui prend en compte le formel (élémentaire, premier cycle du secondaire, formation professionnelle), le non formel (alphabétisation, centres NAFA, écoles *« intégratrices »*) et l'informel par "l'intégration de technologies endogènes améliorées aux activités productives des populations néo-alphabètes".

Il s'agit de scolariser la majorité des enfants de la tranche d'âge 6-16 ans, d'alphabétiser 55 % de la population, de renforcer la qualité, l'efficacité et la pertinence des enseignements et d'offrir un système de formation professionnelle et technique performant avec les besoins du développement à l'horizon 2003. Ces objectifs s'inscrivent tout naturellement dans *Guinée vision 2010* qui constitue la plate-forme gouvernementale en matière de développement d'ici la fin de la prochaine décennie.

Le *Programme Education Pour Tous* (EPT) viendra renforcer ces acquis pour une scolarisation universelle. L'objectif général du programme est la scolarisation universelle au niveau de l'enseignement de base en 2007, la consolidation et la stabilisation de ce résultat par des efforts soutenus jusqu'en 2010.

Les axes d'intervention sont les suivants :

- La scolarisation universelle des enfants nés à partir de 1995;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement;
- Le développement des programmes d'alphabétisation;
- Le renforcement de la capacité de gestion décentralisée;
- Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

1.3 MÉTHODOLOGIE

1.3.1 Cadre institutionnel

Ce rapport présente les données du module éducation e l'Enquête Démographique et de Santé réalisée en Guinée entre mai et juillet 1999 par la Direction Nationale de la Statistique. Le financement de l'Enquête a été assuré par l'USAID/Guinée et le FNUAP. L'UNICEF, l'OMS et la Banque Mondiale ont également apporté leur contribution financière à la réalisation de cette enquête. La conception du module a été réalisée par le Global Bureau/Human Capacity Development Center (G/HCD) et Africa Bureau/Office of Sustainable Development (AFR/SD) de l'USAID. Ce rapport sur l'éducation a été réalisé par DHS EdData, avec la contribution de l'USAID/Guinée de G/HCD et d'AFR/SD, et l'assistance technique du programme MEASURE *DHS+* de ORC Macro. La réalisation du rapport a bénéficié de l'assistance technique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique en Guinée d'une part et du projet Fundamental Quality and Equity Levels Activity de Research Triangle Institute d'autre part.

1.3.2 Objectifs

En plus des questions standard sur l'éducation, l'EDSG-II 1999 comprenait des questions spécifiques concernant l'éducation regroupées dans un module portant sur les problèmes relatifs à la scolarisation au niveau primaire des enfants de 6-15 ans. Des questions supplémentaires ont également été incluses dans le questionnaire portant sur la disponibilité des services communautaires. Les objectifs de l'EDSG-II 1999 concernant l'éducation étaient les suivants :

- Fournir, au niveau national, les données qui permettent de calculer les niveaux d'instruction et les taux de fréquentation scolaire.
- Évaluer la demande des ménages en matière de scolarisation en étudiant la participation scolaire des enfants, les coûts, les bénéfices de la scolarisation
- Évaluer la connaissance et les comportements des ménages et de la communauté en ce qui concerne les problèmes de l'éducation.

1.3.3 Questionnaires

Lors de l'EDSG-II 1999, quatre types de questionnaire ont été utilisés : le questionnaire ménage; le questionnaire femme; le questionnaire homme et le questionnaire sur les disponibilités communautaires. Ces questionnaires ont été traduits dans les principales langues nationales utilisées en Guinée (Soussou, malinké,kissi,Toma et Guerzé).

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage permet d'établir la liste des membres du ménage et de certaines caractéristiques de tous les membres du ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Des informations de base telles que le nom, le lien de parenté avec le chef de ménage ont été recueillies pour chaque individu. En outre, le questionnaire ménage a permis de collecter des informations sur les caractéristiques du logement, telles que la source d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le type de revêtement du sol ainsi que sur la possession de certains biens de consommation et de biens durables. L'objectif du questionnaire ménage est d'identifier les femmes âgées de 15-49 ans et les hommes de 15-59 ans éligibles pour l'enquête individuelle.

Les questions concernant la scolarisation permettent d'obtenir des données statistiques, représentatives au niveau national, sur :

1) les niveaux d'instruction de la population âgée de plus de 5 ans

2) les taux nets de fréquentation et d'admission pour la population des 5-24 ans.

Les questions concernant le plus haut niveau d'instruction atteint et la plus haute classe achevée à ce niveau ont été posées à ceux âgés de 6 ans et plus. À ceux âgés de 5-24 ans, on a demandé s'ils fréquentaient ou non actuellement l'école ou s'ils avaient déjà fréquenté l'école au cours de l'année scolaire; dans le cas d'une réponse positive, l'enquêteur demandait à quel niveau et dans quelle classe. Dans le but d'estimer les taux d'abandon et de redoublement, les mêmes questions ont été posées concernant la fréquentation scolaire au cours de l'année précédente. Cependant, les données sur le redoublement et l'abandon ne seront pas présentées ici car les erreurs pour ces données sont importantes, ce qui signifient que les résultats doivent être interprétés avec prudence (voir annexe B pour les erreurs de sondage).

Le questionnaire femme

Le questionnaire femme permet de collecter des informations sur les femmes de 15 -49 ans. Le questionnaire femme a pour objectif premier de recueillir des données sur l'historique des naissances des femmes; la connaissance et la prévalence des méthodes contraceptives; la grossesse et l'allaitement; l'union, les préférences en matière de fécondité et sur d'autres sujets appartenant au domaine de la population, de la santé et de la nutrition[7].

Les femmes de 15-49 ans qui avaient des enfants de 6-15 ans ont été interviewées sur la scolarisation de ces enfants; ces questions sont regroupées à la section 7 du questionnaire individuel (voir annexe D). Ces questions ont été posées aux femmes éligibles sur la scolarisation de leurs enfants de 6-15 ans, sans tenir compte de la résidence de l'enfant. Le module éducation comprenait à la fois des questions spécifiques aux enfants qui étaient posées pour chacun des enfants de la femme, c'est à dire autant de fois que la femme avait des enfants, et des questions générales sur l'instruction qui n'étaient posées qu'une seule fois.

Les questions contenues dans le module éducation s'ajoutent à celles déjà collectées dans l'enquête. Le module inclut des questions relatives aux enfants qui portent sur les points suivants :

La situation de l'enfant d'âge primaire par rapport à la scolarisation : dans cette section, on demande si l'enfant a déjà fréquenté l'école et, si non, pourquoi il n'a jamais fréquenté l'école. Pour chaque enfant qui a fréquenté l'école, on a posé des questions sur l'âge qu'il avait quand il est allé à l'école pour la première fois, sur son assiduité et sur son niveau d'instruction au cours de l'année actuelle et au cours de l'année précédente. Ces questions constituent des filtres pour d'autres questions concernant le redoublement des classes, l'abandon, l'absentéisme, le type d'école fréquentée et les dépenses pour les frais de scolarité.

Redoublement des classes : Ces questions ont pour objectif de savoir si les enfants qui ont déjà fréquenté l'école ont déjà redoublé une classe.

Abandon dans le cycle primaire : Ces questions concernent le problème de l'abandon scolaire; elles permettent de savoir si l'enfant a abandonné l'école, et, dans le cas d'une réponse positive, l'âge auquel il a abandonné et la raison principale pour laquelle il a abandonné. Les enfants peuvent quitter l'école pour de nombreuses raisons, parce que les parents ou les enfants pensent que continuer à l'école est inutile, à cause de problèmes d'accessibilité ou de qualité, parce que l'enfant doit travailler et enfin à cause des coûts scolaires. Les données sur l'abandon scolaire peuvent être utiles pour la mise en place de politiques ou de campagnes de marketing social dont l'objectif est de contribuer à faire disparaître les obstacles au maintien des enfants dans le système scolaire.

Absentéisme : pour l'enfant qui fréquente l'école, on a demandé pendant combien de jours, sur une période de deux semaines, l'école avait été ouverte et pendant combien de jours l'enfant était allé à l'école. Pour les enfants qui avaient été absents au cours de cette période de deux semaines, on a demandé à la mère la raison principale de cette absence. Une meilleure connaissance des raisons pour lesquelles les enfants s'absentent de l'école peuvent contribuer à améliorer le niveau de la fréquentation scolaire.

Type d'école fréquentée : Cette question permet de collecter des données sur le type d'école fréquentée par chaque enfant scolarisé : publique, privée laïque, privée religieuse ou autre. En outre, cette question permet d'obtenir des données sur les taux de fréquentation dans les systèmes public et privé.

---

[7] Pour une liste complète des différentes sections du questionnaire et des résultats de l'enquête, se reporter au rapport principal de l'Enquête Démographique et de santé 1999.

Dépenses scolaires au niveau primaire : une série de questions a permis d'obtenir des données sur les dépenses scolaires par enfant, y compris les frais d'inscription, les uniformes, les livres et autres dépenses. Une question concernant la dépense la plus difficile à effectuer pour le ménage a également été posée.

Des questions générales sur la scolarisation ont été posées à chaque mère d'enfant de 6-15 ans; ces questions portaient sur les points suivants :

Distance par rapport à l'école : Les données collectées grâce à cette question concernent le type de transport utilisé pour se rendre à l'école primaire la plus proche ainsi que le temps nécessaire pour s'y rendre en utilisant ce transport. Le temps nécessaire pour se rendre à l'école peut être utilisé comme une mesure de l'accès à l'école et du coût de l'école dû au trajet.

Décision dans le ménage concernant la scolarisation : ces questions ont permis d'évaluer le processus de décision à l'intérieur du ménage en ce qui concerne les problèmes de la scolarisation (parmi les mères d'enfants de 6-15 ans qui étaient mariées ou qui vivaient avec un partenaire).Ces questions portaient sur la fréquentation scolaire de l'enfant, l'âge auquel l'enfant avait commencé l'école, l'argent dépensé pour la scolarisation et enfin sur le moment où l'enfant arrête d'aller à l'école.

Disponibilité des livres scolaires dans la communauté : Cette question a permis de savoir s'il était possible d'acheter ou d'emprunter des livres scolaires dans la communauté. En Guinée, le fait que les communautés ne puissent pas facilement disposer de livres scolaires adaptés constitue un problème pour les pouvoirs publics.

Soutien aux écoles au niveau du ménage et de la communauté : Ces questions ont permis de collecter des données sur les différentes formes de contribution (argent ou temps), apportées par les ménages et les communautés aux écoles primaires et aux enseignants. Des questions concernant l'existence d'une association de parents d'élèves ont également été posées.

Questionnaire homme

Le questionnaire homme est une version allégée du questionnaire femme. Dans ce rapport, seules les données du questionnaire homme qui concernent l'alphabétisation des hommes sont présentées. Les niveaux d'instruction des hommes obtenus à partir des données collectées à l'aide du questionnaire homme sont présentées en annexe X.

Questionnaire sur la disponibilité des services

Le questionnaire sur la disponibilité des services ou questionnaire communautaire a permis de collecter des informations sur les services de santé et sur les écoles dans les communautés enquêtés durant l'EDSG-II. Les questions sur la scolarisation contenues dans le questionnaire communautaire fournissent des informations au niveau de la communauté sur le type d'école disponible dans la communauté et dans les communautés avoisinantes, ainsi que des informations sur la participation scolaire et sur les attitudes et opinions à l'égard de la scolarisation. Ce questionnaire a été posé à, au moins, quatre informateurs bien renseignés sur la communauté.

Dans ce rapport, les données provenant du questionnaire communautaire sont présentées au niveau du ménage. En d'autres termes, cela signifie, par exemple, que les réponses aux questions sur la distance par rapport à l'école primaire la plus proche données par les informateurs sont applicables à tous les ménagesde la grappe. Appliquer les données communautaires au niveau du ménage permet d'obtenir des résultats représentatifs au niveau national, cela après avoir pondéré de manière correcte les ménages.

Les questions sur la scolarisation de l'enquête communautaire portaient sur les points suivants :

- Localisation et distance par rapport à l'école primaire la plus proche : des données ont été collectées sur la distance par rapport à l'école primaire la plus proche du centre de la communauté; des données ont également été collectées pour savoir si l'école était située dams la même communauté ou à l'extérieur de la communauté.

- Caractéristiques de l'école : On a posé a l'informateur de la communauté un certain nombre de questions sur les caractéristiques et les équipements de l'école primaire la plus proche, y compris sur le type d'école (publique, privée ou religieuse),la qualité des bâtiments de l'école, la surcharge des classes et la disponibilité de l'électricité, de l'eau et des toilettes.

- Effectif et continuité scolaire : Ces questions ont permis de collecter des données sur la perception des informateurs concernant le nombre de filles et de garçons qui fréquentent l'école (le nombre de garçons est-il supérieur, égal ou inférieur à celui des filles?) De même on a demandé quelle était la raison principale pour laquelle les filles ne terminaient pas le cycle primaire. Enfin, on a demandé aux informateurs quels étaient les facteurs qui contribueraient à améliorer la fréquentation scolaire des filles et des garçons.

1.3.4 Échantillon

L'EDSG-II a prévu un échantillon national d'environ 8 000 femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) et de 2 000 hommes âgés de 15-59 ans. Au premier degré de sondage, 293 grappes ont été sélectionnées; la liste des zones de dénombrement crée pour le Recensement Général de la Population et de l'habitat de 1996 a servi de base de sondage pour l'enquête. Cinq domaines d'études ont été identifiés : il s'agit de la Basse Guinée, de la Moyenne Guinée, de la Haute Guinée, de la Guinée Forestière et de Conakry. L'échantillon est stratifié, pondéré et représentatif au niveau national, au niveau des milieux de résidence urbain et rural ainsi qu'au niveau de chacune des régions naturelles, précédemment citées.

L'échantillon est stratifié à 2 degrés. Au premier degré, 293 grappes ont été sélectionnées en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille, la taille étant le nombre de ménages. Un dénombrement des ménages dans chacune de ces grappes a fourni la liste de ménages à partir de laquelle a été tiré, au second degré, un échantillon de ménages.

Le nombre de ménages sélectionnés dans chacune des grappes varie entre 10 et 40. Au total, 5465 ménages ont été sélectionnés. Parmi eux, 5 216 ont été identifiés au moment de l'enquête et 5 090 ont été interviewés avec succès donnant un taux de réponse de 98 %. Parmi les 5 090 ménages interviewés, on comptait 7 117 femmes éligibles pour l'enquête individuelle. Dans un sous-échantillon de 1 685 ménages 2 196 hommes étaient éligibles pour l'enquête homme. Parmi les femmes éligibles, 6 753 ont été interviewées avec succès, ce qui a donné un taux de réponse de 95 %. Parmi les 2 196 hommes éligibles, 1 980 ont été interviewés avec un taux de réponse de 90 %.

Tableau 1.1 Taille et couverture de l'échantillon

Effectifs des ménages, des femmes et des hommes sélectionnés, identifiés et enquêtés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, Guinée 1999

	Résidence		
Enquête	Urbain	Rural	Ensemble
FÉMININ			
Enquête ménage			
Nombre de logements sélectionnés	1 714	3 751	5 465
Nombre de ménages identifiés	1 651	3 565	5 216
Nombre de ménages enquêtés	1 584	3 506	5 090
Taux de réponse des ménages	95,9	98,3	97,6
Enquête individuelle femme			
Nombre de femmes éligibles	2 474	4 643	7 117
Nombre de femmes enquêtées	2 344	4 409	6 753
Taux de réponse des femmes	94,7	95,0	94,9
MASCULIN			
Ménages pour l'enquête homme			
Nombre de logements sélectionnés pour l'enquête homme	568	1 237	1 805
Nombre de ménages identifiés	548	1 183	1 731
Nombre de ménages enquêtés	521	1 164	1 685
Taux de réponse des ménages pour l'enquête homme	95,1	98,4	97,3
Enquête individuelle homme			
Nombre d'hommes éligibles	842	1 354	2 196
Nombre d'hommes enquêtés	751	1 229	1 980
Taux de réponse des hommes	89,2	90,8	90,2

1.3.5 Personnel et calendrier de l'EDSG-II 1999

L'enquête a été réalisée par la Direction Nationale de la Statistique (DNS). Les co-directeurs de l'enquête ont supervisé l'enquête; le directeur technique avait pour responsabilité d'organiser les diverses activités de l'enquête; en outre, ses responsabilités incluaient la gestion administrative, et financière de l'enquête. Le directeur technique a bénéficié de l'assistance de 3 démographes, 5 statisticiens, 2 informaticiens, une secrétaire et un comptable. L'assistance technique a été fournie par Macro International. De plus, d'autres services administratifs (santé, éducation, l'université, SNAPE,etc) et des ONG (CEPETAF, PSI/OSFAM, PRISM) ont assisté l'équipe technique dans certaines de ses tâches, notamment celles de l'adaptation et de la traduction des questionnaires. Des consultants nationaux de la DNS ont collaboré à la première version du rapport national.

L'EDSG-II s'est déroulée en 3 phases : le dénombrement des ménages des zones échantillonnées (février à avril 1999), le pré-test (3 au 9 décembre 1999) et l'enquête principale (mai à juillet 1999). Les opérations de dénombrement et de cartographie ont été effectuées par 5 équipes de 3 agents. Ce sont également ces mêmes équipes qui ont effectué l'enquête communautaire.

Dix enquêteurs ont été formés pour effectuer le pré-test. Le pré-test sur le terrain qui a duré une semaine, a été réalisé dans deux zones d'enquête qui ne faisaient pas partie de l'échantillon principal : une zone à Conakry pour le milieu urbain, et une zone située non loin de la capitale (Khouria dans Coyah) pour le milieu rural. Le pré-test a permis d'identifier et de résoudre certains problèmes concernant les mesures anthropométriques, la formulation des questions et également d'améliorer le niveau des enquêtrices et la logistique.

La formation pour l'enquête principale a duré 3 semaines. Le personnel de la DNS, le personnel et des consultants de Macro International ont assuré la formation des enquêteurs et des informaticiens. La formation consistait en des exercices généraux sur les techniques d'enquête, des procédures d'enquête sur le terrain, des exercices sur la façon de remplir les questionnaires; par ailleurs, la pratique des mesures anthropométriques des enfants et des simulations d'interviews faisaient également partie de la formation. En outre, les enquêteurs ont réalisé des enquêtes sur le terrain en Français et en langues nationales.

1.3.6 Collecte des données

Les opérations de collecte pour l'enquête communautaire sur la disponibilité des services se sont déroulées en même temps que les activités de cartographie.

Après la formation de trois semaines, 10 équipes, composées chacune de 4 enquêtrices, d'un enquêteur, d'un chef d'équipe et d'un chauffeur, ont visité les 293 grappes sélectionnées pour réaliser l'enquête principale. Les équipes ont évolué à raison de deux par région, sous la direction d'un coordonnateur. La collecte des données a débuté le 29 avril à Conakry où toutes les équipes ont travaillé durant 5 jours pour contrôler la qualité du travail, résoudre les problèmes qui pouvaient se poser, ravitailler les équipes en matériel et autres fournitures et ramener à Conakry les questionnaires remplis. Le travail sur le terrain a duré 3 mois.

1.3.7 Exploitation des données

Une fois complétés, tous les questionnaires de l'EDSG ont été envoyés à la DNS pour être traités. Cette étape qui s'est déroulée en plusieurs phases consiste, en premier lieu, en une phase de vérification, suivie de la saisie/édition des données et de l'apurement. Toutes les données ont été saisies sur micro-ordinateurs, au moyen du logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International.

1.3.8 Différents niveaux d'analyses

L'EDSG est une enquête multidisciplinaire couvrant plusieurs domaines (démographique, santé et socio économique) et dont l'objectif est de collecter des données représentatives de la population guinéenne. Les données présentées dans ce rapport ont été collectées à des niveaux différents : au niveau du ménage, des femmes de 15-49 ans et de la communauté. Par conséquent, les données collectées sont représentatives des différentes populations (par exemple, la population totale, la population des 6-24 ans, les femmes de15-49 ans, les enfants des femmes de 15-49 ans âgés de 6-15 ans et les hommes de 15-59 ans).

Ce rapport est basé sur l'étude de données provenant de différents questionnaires; l'analyse des relations existant entre ces données collectées différemment a permis de mettre à jour la relation entre le ménage et l'instruction de l'enfant ainsi que celle existant entre l'instruction de la mère et celle de l'enfant. En particulier, un indicateur de développement du ménage basé sur la possession de certains biens, le type de matériau du sol, le type d'approvisionnement en eau, etc.[8] a été utilisé. Cependant, ces relations entre les données provenant de différents questionnaires n'ont pu être analysées que quand la taille de l'échantillon le permettait et seulement quand la relation entre les données s'avérait intéressante d'un point de vue analytique.

[8] L'indicateur de développement mesure le niveau socio-économique du ménage à partir des biens possédés par le ménage et non en termes de revenu ou de consommation. Les informations sur les biens possédés ont été collectées à l'aide du questionnaire ménage de l'EDSG-II. Les biens possédés inclus dans cet indicateur sont : électricité, radio, télévision, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette, voiture, téléphone, nombre de personnes par pièce pour dormir, source d'approvisionnement en eau, type de toilettes et type de sol. Une analyse en composante principale a permis de générer des poids qui mesurent l'importance de chaque élément de l'indicateur. Ces poids ont été assignés à chaque biens possédés utilisés dans l'indicateur. Les scores des biens ont été standardisés selon une distribution normale standard et ensuite utilisés pour créer les seuils qui définissent les quintiles de bien-être.

CHAPITRE 2

NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

2.1 NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION DES MÉNAGES

Au cours de l'enquête réalisée auprès de l'ensemble des ménages on a demandé, pour toutes les personnes âgées de 6 ans ou plus, si elles avaient déjà fréquenté l'école et, si oui, quel était le niveau d'instruction qu'elles avaient atteint et la plus haute classe qu'elles avaient achevée. Ces informations permettent de déterminer le niveau d'instruction de l'ensemble de la population de Guinée, âgée de six ans ou plus. Les tableaux 2.1.1 et 2.1.2 donnent pour, chaque genre et par âge, la répartition des membres des ménages selon le niveau d'instruction atteint. En premier lieu, on constate que le niveau d'instruction de la population guinéenne est très faible : 38 % des hommes et 24 % des femmes ont fréquenté l'école. Les résultats mettent en évidence un niveau d'instruction des femmes beaucoup plus faible que celui des hommes : les trois quarts des femmes guinéennes n'ont jamais fréquenté l'école, une sur six a un niveau primaire et une proportion extrêmement faible a déclaré avoir un niveau secondaire (4 %).

Tableau 2.1.1 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de 6 ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Niveau d'instruction						
Caractéristique	Sans éducation	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Total	Effectif
Groupe d'âges							
6-9	65,3	32,4	0,0	0,0	2,3	100,0	2 418
10-14	41,9	55,4	1,6	0,0	1,1	100,0	2 385
15-19	43,6	33,5	21,7	0,1	1,1	100,0	1 558
20-24	50,8	16,7	29,6	1,6	1,3	100,0	974
25-29	59,1	17,3	16,5	5,9	1,3	100,0	904
30-34	56,2	16,0	20,0	6,4	1,4	100,0	719
35-39	64,8	12,5	15,2	6,5	1,0	100,0	728
40-44	62,2	11,7	11,8	12,7	1,7	100,0	589
45-49	67,2	10,6	7,8	13,0	1,5	100,0	609
50-54	78,6	8,3	2,9	8,8	1,4	100,0	413
55-59	87,5	4,7	2,2	4,4	1,2	100,0	396
60-64	91,5	3,6	0,8	1,8	2,4	100,0	355
65+	92,9	2,3	1,0	0,9	2,9	100,0	820
Milieu de résidence							
Urbain	33,8	38,0	19,3	7,3	1,7	100,0	4 083
Rural	71,9	20,7	4,9	1,0	1,6	100,0	8 803
Région							
Basse Guinée	61,0	26,8	8,6	2,3	1,3	100,0	2 521
Moyenne Guinée	73,4	18,5	4,5	1,0	2,6	100,0	3 025
Haute Guinée	76,4	17,2	3,9	1,4	1,1	100,0	2 195
Guinée Forestière	55,9	30,6	10,0	2,2	1,2	100,0	2 931
Conakry	28,4	38,8	21,8	9,2	1,7	100,0	2 214
Ensemble[1]	59,8	26,1	9,4	3,0	1,6	100,0	12 886

[1] Y compris les non déterminés

Tableau 2.1.2 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de 6 ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Sans éducation	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND		
Groupe d'âges							
6-9	71,2	26,3	0,0	0,0	2,5	100,0	2 420
10-14	59,0	38,7	1,1	0,0	1,2	100,0	2 303
15-19	68,5	21,3	9,6	0,1	0,5	100,0	1 399
20-24	74,9	11,8	10,9	1,4	1,0	100,0	1 129
25-29	79,6	10,9	5,4	2,3	1,8	100,0	1 307
30-34	81,3	8,0	7,3	2,3	1,2	100,0	1 008
35-39	83,8	5,9	5,5	3,0	1,8	100,0	980
40-44	84,5	5,4	4,6	3,2	2,2	100,0	662
45-49	88,6	2,9	4,1	2,6	1,8	100,0	558
50-54	93,2	2,2	0,8	0,1	3,7	100,0	613
55-59	95,7	1,2	0,5	0,7	2,0	100,0	402
60-64	96,1	0,7	0,0	0,0	3,3	100,0	399
65+	96,4	0,5	0,2	0,4	2,5	100,0	560
Milieu de résidence							
Urbain	51,7	33,3	10,5	3,1	1,4	100,0	4 158
Rural	87,1	9,7	1,1	0,1	2,0	100,0	9 600
Région							
Basse Guinée	78,9	16,1	2,7	0,6	1,6	100,0	2 673
Moyenne Guinée	85,5	9,7	1,8	0,2	2,8	100,0	3 595
Haute Guinée	87,3	9,4	1,5	0,4	1,4	100,0	2 177
Guinée Forestière	80,2	15,5	2,5	0,3	1,5	100,0	3 104
Conakry	42,3	38,4	13,3	4,6	1,5	100,0	2 210
Ensemble[1]	76,4	16,8	3,9	1,0	1,8	100,0	13 758

[1] Y compris les non déterminés

Graphique 2.1

Niveau d'instruction de la population des ménages âgée de 6 ans et plus

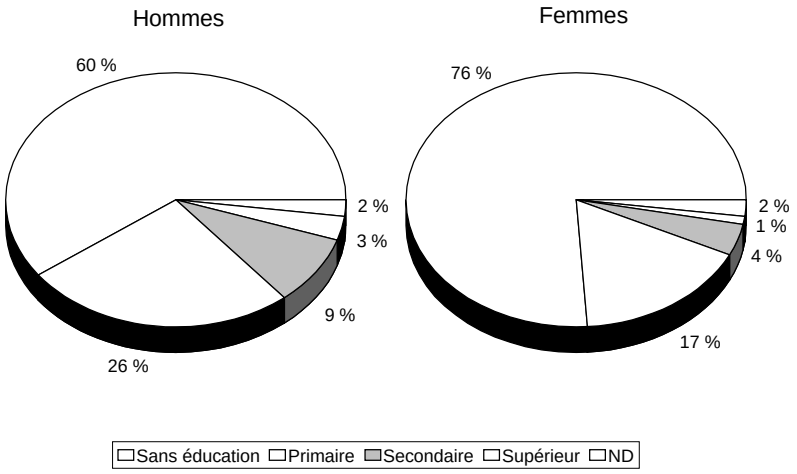

EDSG-II 1999

Cependant, on remarque que des générations les plus anciennes aux plus récentes, les proportions de personnes sans instruction diminuent : par exemple, chez les hommes, les proportions de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école passent de 93 % à 65 ans et plus à 42 % chez ceux de 10-14 ans. Comme chez les hommes, on constate que le niveau d'instruction s'améliore des générations les plus anciennes aux plus jeunes : de 96 % de femmes sans instruction à 65 ans et plus, la proportion passe à 59 % chez celles de 10-14 ans. L'amélioration de la scolarisation se fait donc plus lentement chez les femmes que chez les hommes.

Les résultats sont également présentés selon le milieu et la région de résidence. Ici aussi, on constate des disparités importantes. En milieu rural, 72 % des hommes et 87 % des femmes n'ont jamais fréquenté l'école; en milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 34 % et de 52 %. Les données selon la région de résidence font apparaître des écarts, en particulier entre Conakry et le reste du pays : en effet, avec 72 % d'hommes et 58 % de femmes ayant fréquenté l'école, Conakry occupe une situation privilégiée. Ailleurs, ce sont les régions de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée qui ont les proportions de non instruits les plus élevées. En outre, chez les hommes, la Guinée Forestière se caractérise par des proportions relativement faibles de non instruits (56 %); par contre, chez les femmes, cette proportion demeure très élevée (80 %).

2.2 FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Les informations collectées permettent également de calculer les taux net et brut de fréquentation scolaire. Le tableau 2.2 présente les taux net et brut de fréquentation scolaire pour les niveaux d'instruction primaire et secondaire, par genre et selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Le taux net de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les enfants d'âge scolaire officiel qui est fixé, en Guinée, à 7-12 ans pour le niveau primaire et à 13-19 ans pour le niveau secondaire. Pour le niveau primaire, par exemple, il s'agit donc du pourcentage d'enfants de 7-12 ans qui fréquentent le niveau primaire parmi l'ensemble des enfants de 7-12 ans. Par contre, le taux brut mesure la fréquentation scolaire des jeunes de n'importe quel âge. Pour le niveau primaire, par exemple, il s'agit donc du pourcentage d'enfants de n'importe quel âge qui fréquentent le niveau primaire par rapport aux enfants d'âge officiel du primaire, c'est-à-dire 7-12 ans. À moins que tous les enfants qui fréquentent un niveau d'études donné n'appartiennent au groupe d'âges officiel de ce niveau, le taux brut est toujours supérieur au taux net et peut, dans certains cas, être supérieur à 100 %. Un écart important entre le taux brut et le taux net signifie qu'une proportion importante d'enfants fréquentant un niveau d'études donné ont un âge qui ne correspond pas à l'âge officiel (généralement, ils sont plus âgés).

En tout premier lieu, on constate que le taux net de fréquentation scolaire est faible en Guinée. En effet, moins de 40 % des enfants de 7-12 ans fréquentent une école primaire et seulement 13 % de ceux âgés de 13-19 ans fréquentent l'école secondaire. De plus, les résultats mettent en évidence un écart important entre les filles et les garçons : quel que soit le niveau d'instruction, les taux nets sont toujours plus élevés chez les garçons que chez les filles (46 % contre 33 % pour le niveau primaire et 17 % contre 8 % pour le niveau secondaire). On constate également des écarts selon le milieu de résidence : en milieu urbain, la proportion d'enfants en âge d'aller à l'école primaire et qui fréquente effectivement l'école primaire est environ 2,5 fois plus élevée qu'en milieu rural (70 % contre 27 %). Les résultats selon les régions de résidence font aussi apparaître des disparités : c'est à Conakry, où près de huit enfants de 7-12 ans sur dix fréquentent l'école primaire que le taux net de fréquentation scolaire est le plus élevé. Par contre, en Moyenne Guinée et en Haute Guinée, moins d'un quart des enfants de 7-12 ans vont à l'école primaire (23 % dans les deux cas).

Tableau 2.2 Taux net et taux brut de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire et taux brut de fréquentation scolaire de la population (de fait) des ménages âgé de 6 à 24 par genre et caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Taux net de fréquentation [1]			Taux brut de fréquentation [2]				
	Genre			Genre				
Caractéristique	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité	Effectif
PRIMAIRE								
Résidence								
Urbain	77,0	63,7	70,1	129,7	95,0	111,6	0,7	1 869
Rural	33,6	20,5	27,1	52,2	27,5	40,0	0,5	4 629
Région								
Basse Guinée	47,7	36,4	42,3	73,0	51,9	62,9	0,7	1 325
Moyenne Guinée	27,5	19,4	23,3	43,4	26,0	34,5	0,6	1 776
Haute Guinée	28,0	18,6	23,4	49,1	26,2	38,1	0,5	1 069
Guinée Forestière	54,2	33,2	43,5	89,5	43,7	66,1	0,5	1 397
Conakry	86,2	71,7	78,6	139,7	111,0	124,7	0,8	931
Indicateur de développement								
Quintile le plus faible	23,7	11,8	17,6	38,4	15,7	26,8	0,4	1 289
Second quintile	26,7	11,3	19,3	39,3	14,5	27,3	0,4	1 305
Quintile moyen	37,4	23,9	31,0	58,0	31,0	45,1	0,5	1 285
Quatrième quintile	59,8	44,4	52,2	99,3	62,0	80,8	0,6	1 345
Quintile le plus élevé	83,3	72,1	77,3	138,7	109,6	123,0	0,8	1 277
Instruction de la mère[3]								
Aucune	42,1	27,7	35,1	60,6	38,0	49,5	0,6	4 018
Instruite	80,4	72,1	76,2	118,3	98,3	108,2	0,8	579
Mère pas dans le ménage	42,9	33,7	38,1	91,0	52,6	70,9	0,6	1 802
Ensemble	45,5	33,4	39,5	73,6	47,7	60,6	0,6	6 499
SECONDAIRE								
Résidence								
Urbain	32,1	17,4	24,9	52,2	24,3	38,5	0,5	1 700
Rural	8,7	2,3	5,7	11,4	2,9	7,4	0,2	2 847
Région								
Basse Guinée	23,5	5,0	14,3	29,0	6,3	17,8	0,2	895
Moyenne Guinée	10,8	5,9	8,5	14,9	6,6	11,1	0,4	1 057
Haute Guinée	6,5	4,4	5,6	11,0	5,7	8,7	0,5	728
Guinée Forestière	16,1	4,6	10,8	24,9	7,2	16,7	0,3	1 012
Conakry	32,3	19,3	25,3	57,7	28,0	41,6	0,5	856
Indicateur de développement								
Quintile le plus faible	4,4	0,3	2,4	7,0	0,3	3,6	0,0	778
Second quintile	5,2	0,6	3,1	6,8	0,6	3,9	0,1	730
Quintile moyen	10,0	2,6	6,7	13,3	2,9	8,6	0,2	854
Quatrième quintile	19,9	9,4	15,0	31,0	12,9	22,5	0,4	994
Quintile le plus élevé	36,8	19,9	28,4	57,9	28,0	42,9	0,5	1 191
Instruction de la mère[3]								
Aucune	5,4	3,0	4,3	5,8	3,3	4,7	0,6	1 740
Instruite	19,6	18,0	18,8	24,4	21,0	22,8	0,9	193
Mère pas dans le ménage	23,1	9,5	16,4	36,7	13,6	25,2	0,4	2 978
Ensemble	17,2	8,1	12,9	26,3	11,1	19,0	0,4	4 547

Note : “Instruite” inclut les femmes qui ont fréquenté ou moins une année d’école primaire.

[1] Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (13-19 ans) qui fréquente l'école secondaire.

[2] Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans). Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire (13-19 ans).

[3] Nous ne posedons pas le niveau d’instructio élèves d’école primaire.

[4] Nous ne posedons pas le niveau d’instruction de la mère par 86 élèves d’école secondaire.

Par ailleurs, les résultats selon l'index de développement montrent également des différences de niveau de fréquentation scolaire parmi les enfants de 7-12 ans : dans le quintile le plus pauvre, seulement 18 % des enfants de 7-12 ans fréquentent l'école primaire, cette proportion est de 77 % dans le quintile qui regroupe les ménages les plus riches. Les graphiques 2.2 et 2.3 présentent les résultats concernant les taux de fréquentation scolaire selon le genre et l'indicateur de développement. Le niveau de bien-être du ménage semble minimiser les disparités par genre, mais ne les élimine pas complètement. Il est intéressant de noter qu'au niveau primaire, le niveau de bien-être du ménage joue un rôle plus important chez les filles que chez les garçons, alors qu'au niveau secondaire, c'est l'inverse. Au niveau primaire, le taux net de fréquentation scolaire des garçons dans le quintile le plus élevé est 3,5 fois plus élevé que dans le quintile le plus faible (83 % contre 24 %) alors que pour les filles, il est 4,5 fois plus élevé (72 % contre 12 %). Au niveau secondaire, le taux net de fréquentation scolaire des garçons dans le quintile le plus élevé est 8 fois plus élevé que dans le quintile le plus faible (37 % contre 4 %) alors que pour les filles, il est 6 fois plus élevé (20 % contre 0,3 %).

Graphique 2.2
Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire
par indicateur de développement

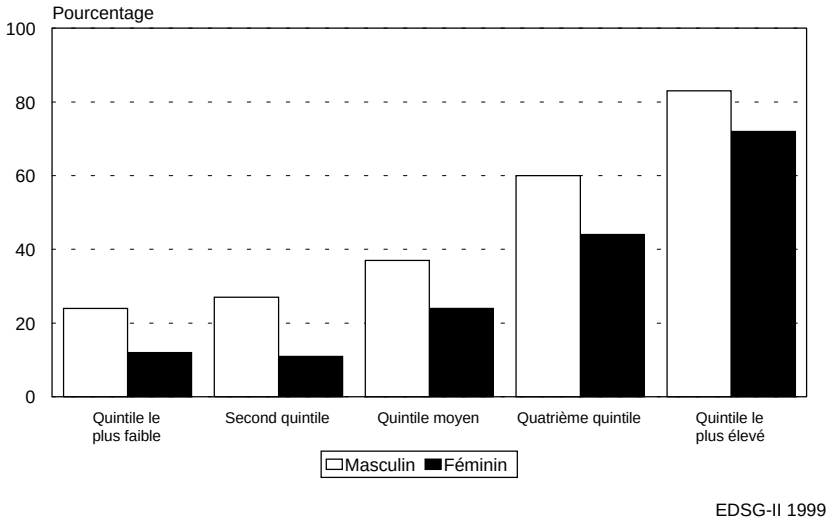

Graphique 2.3
Taux net de fréquentation scolaire au niveau secondaire
par indicateur de développement

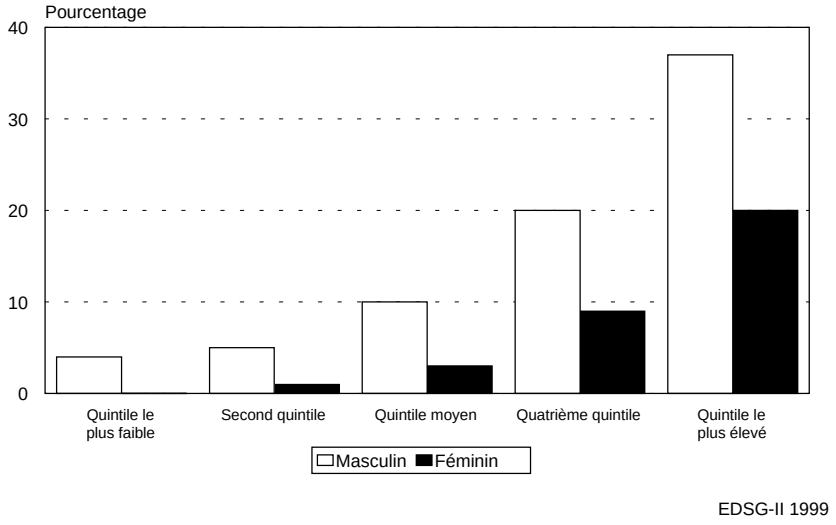

Les enfants dont la mère a de l'instruction sont plus susceptibles de fréquenter l'école primaire que les autres enfants; en effet, seulement 35 % des enfants de 7-12 ans dont la mère n'a pas d'instruction vont à l'école; chez les enfants dont la mère a de l'instruction, cette proportion est de 76 %. Aux graphiques 2.4 et 2.5 sont représentés les taux nets de fréquentation scolaire pour les niveaux primaire et secondaire selon le genre et l'instruction de la mère. Ces résultats sont cohérents avec tous les résultats concernant les taux nets de fréquentation scolaire selon le genre. La probabilité qu'un enfant fréquente l'école est étroitement associée avec l''instruction de la mère. Chez les enfants dont la mère a de l'instruction. Le taux net de fréquentation scolaire s'établit à 80 % pour les garçons et à 72 % pour les filles. Au niveau secondaire, ces taux dont de 20 % pour les garçons et de 18 % pour les filles. La différence entre le taux net de fréquentation scolaire en primaire des garçons et des filles est plus importante quand la mère n'a pas fréquenté l'école; quand la mère n'a pas fréquenté l'école, ce taux est de 42 % pour les garçons contre 28 % pour les filles. Cependant, au niveau secondaire, ce taux présente moins d'écart puisque moins d'enfants fréquentent le niveau secondaire (5 % pour les garçons contre 3 % pour les filles).

En ce qui concerne le taux brut de fréquentation scolaire, on constate qu'il est toujours nettement plus élevé que le taux net ce qui signifie qu'une proportion importante d'enfants qui fréquentent l'école ont dépassé l'âge officiel correspondant. Pour le niveau primaire, le taux brut atteint 61 % ce qui signifie que 60 enfants (sans considération d'âge) fréquentent l'école primaire pour 100 enfants de 7-12 ans. Au niveau secondaire, ce taux est de 19 %. Comme pour les taux nets, quel que soit le niveau d'études, le taux brut de scolarisation est plus élevé chez les garçons que chez les filles; au niveau primaire, le taux brut est de 74 % pour les garçons contre 48 % pour les filles; au niveau secondaire, les taux sont respectivement de 26 % et de 11 %. Ces résultats mettent en évidence un niveau de fréquentation scolaire plus important chez les garçons que chez les filles, avec cependant, chez les garçons, une proportion d'enfants plus âgés par rapport à l'âge officiel plus élevée que chez les filles. Les résultats selon les milieux et les régions de résidence font apparaître les mêmes disparités que celles déjà constatées pour le taux net de scolarisation. La répartition selon l'indice de développement montre également une relation positive entre le niveau de richesse et le taux brut de fréquentation scolaire. Enfin le taux brut de fréquentation scolaire, comme le taux net, est influencé par le niveau d'instruction de la mère : de 5 % quand la mère n'a pas d'instruction, il passe à 23 % quand elle a de l'instruction.

Graphique 2.4
Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire
selon le niveau d'instruction de la mère

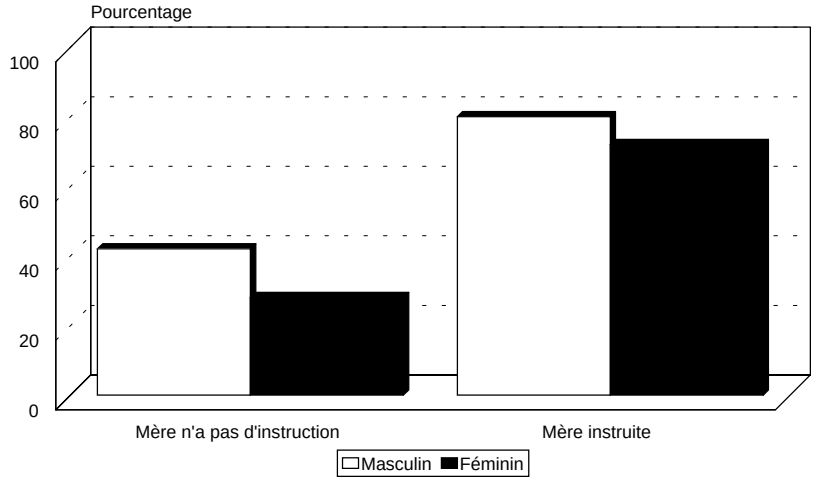

EDSG-II 1999

Graphique 2.5
Taux net de fréquentation scolaire au niveau secondaire
selon le niveau d'instruction de la mère

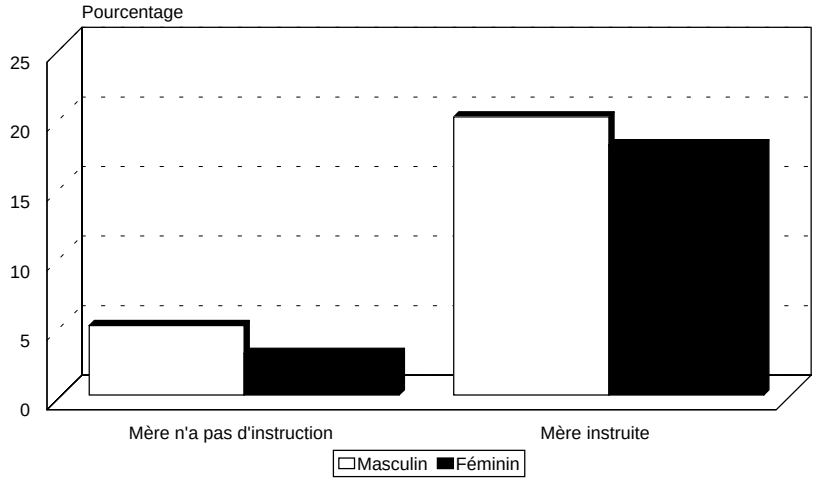

EDSG-II 1999

Le tableau 2.2 présente également l'indice de parité de fréquentation scolaire entre les sexes qui est le rapport entre le taux brut de fréquentation scolaire des femmes et celui des hommes. En d'autres termes, il y a moins d'écart entre les taux de fréquentation scolaire selon le genre quand l'indice de parité est proche de 1. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Au niveau national, l'indice est de 0,6 pour le niveau primaire et de 0,4 pour le niveau secondaire.

Quelle que soit la catégorie socio-démographique et quel que soit le niveau d'études, les valeurs constatées sont toujours nettement inférieures à 1. Cependant, le fait de résider en milieu urbain, en particulier à Conakry, le fait d'avoir une mère instruite et le fait d'appartenir à un ménage aisé (quintile le plus élevé) contribuent à réduire cet écart.

Le graphique 2.6 présente les taux nets de fréquentation scolaire par âge et par genre pour la population âgée de 6 à 24 ans. Ces taux mesurent le niveau de la participation scolaire, quelque soit le niveau d'études. Plus le taux est proche de 100 %, plus la proportion d'enfants d'un âge donné qui fréquentent l'école est élevée. Alors que l'âge officiel d'entrée en première année est de 7 ans, seulement 30 % des garçons et 26 % des filles fréquentent l'école à cet âge. A chaque âge, le pourcentage de garçons fréquentant l'école est supérieur à celui des filles. Cet écart entre les genres suggère que les coûts (monétaires et non monétaires) de scolarité sont plus élevés pour les filles que pour les garçons et/ou que les avantages de la scolarisation sont perçus comme étant plus faibles pour les filles que pour les garçons.

Graphique 2.6
Taux de fréquentation scolaire par de la population âgée de 6 à 24 ans, par genre

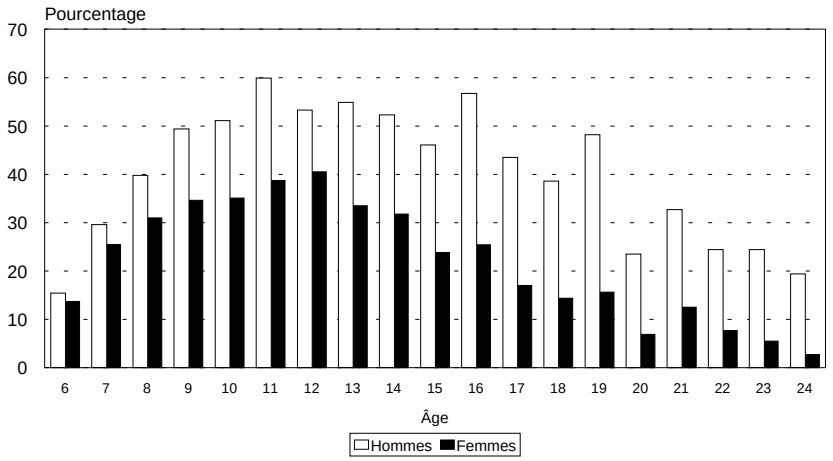

EDSG-II 1999

Le tableau 2.3 présente les taux nets et bruts d'admission en première année de l'enseignement primaire. Le taux net d'admission est le pourcentage des nouveaux élèves de première année du cycle primaire ayant l'âge officiel d'admission, ici les enfants de 7 ans, par rapport à l'ensemble des enfants de cet âge. Le taux brut d'admission est le pourcentage de nouveaux admis en première année de l'enseignement primaire, sans considération d'âge, par rapport aux enfants d'âge officiel d'admission, c'est-à-dire les enfants de 7 ans.

Tableau 2.3 Taux net d'admission

Parmi les enfants de 7 ans, proportion des nouveaux admis en première année de l'enseignement primaire, âgés de 7 ans, selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

Caractéristique	Taux d'admission Net	Taux d'admission Brut
Genre		
Masculin	14,0	51,2
Féminin	13,2	40,1
Milieu de résidence		
Urbain	24,7	77,5
Rural	9,7	34,4
Région		
Basse Guinée	15,8	56,5
Moyenne Guinée	7,5	25,6
Haute Guinée	4,7	14,6
Guinée Forestière	17,1	57,7
Conakry	27,4	86,3
Indicateur de développement	6,4	24,1
Quintile le plus faible	6,7	24,5
Second quintile	10,4	36,1
Quintile moyen	20,8	61,7
Quatrième quintile	25,5	87,4
Quintile le plus élevé		
Instruction de la mère[1]		
Aucune	11,5	41,9
Instruite	28,7	91,1
Mère pas dans le ménage	12,7	39,4
Ensemble	13,6	45,7

[1] Le taux net d'admission est le pourcentage d'énfants d'âge officiel d'entrée à l'école (7 ans) qui fréquente la classe 1 pour la première fois. Le taux brut d'admission est la nombre total d'élèves qui fréquentent la class 1 pour la première fois, quel que soit leur âge, exprimée en termes de pourcentage de la population d'âge officiel d'entrée à l'école (7 ans).

[2] Les données sur le niveau d'instruction de la mère sont manquantes pour 23 enfants âgés de 7 ans.

Au niveau national, seulement 14 % des enfants de 7 ans étaient des nouveaux admis en première année de l'enseignement primaire. Par contre, le taux brut d'admission est 46 %. L'écart important entre le taux net et le taux brut signifie qu'une proportion importante d'enfants qui entrent dans le cycle primaire le font à un âge soit plus jeune, soit plus vieux que l'âge officiel.

Vingt-cinq pour cent des enfants du milieu urbain contre 10 % du milieu rural entrent dans le primaire à l'âge de sept ans. Conakry a le taux net d'admission le plus élevé (27 %) et la Haute Guinée a le taux le plus faible (5 %). De manière similaire, le taux brut d'admission varie de 86 % à Conakry à seulement 15 % en Haute Guinée. Du point de vue de l'indicateur de développement, on constate que l'écart est également important, passant de 6 % dans le quintile le plus faible à 26 % dans le plus élevé. Du point de vue de l'instruction de la mère, le taux net passe de 29 % quand la mère a de l'instruction à 12 % pour les enfants dont la mère n'a pas d'instruction.

En ce qui concerne les taux nets, l'écart entre les genres est faible : 14 % pour les garçons contre 13 % pour les filles. Par contre, le taux brut d'admission pour les garçons est nettement plus élevée que celle des filles (51 % contre 40 %).

CHAPITRE 3

NIVEAU D'INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION DES ADULTES

3.1 NIVEAU D'INSTRUCTION DES HOMMES ET DES FEMMES

On a également demandé aux hommes et aux femmes enquêtés individuellement quel niveau d'instruction ils avaient atteint et quelle était la dernière classe qu'ils avaient achevée. Les résultats sont présentés aux tableaux 3.1.1 et 3.1.2. Ils mettent en évidence un très faible niveau d'instruction des hommes et des femmes guinéens ainsi que la persistance d'un écart important entre les genres. En effet, plus de la moitié des Guinéens (55 %) et environ quatre Guinéennes sur cinq (80 %) sont sans instruction. Un homme sur cinq (20 %) et 10 % des femmes ont un niveau d'instruction primaire; 19 % des Guinéens et seulement 7 % des Guinéennes ont fréquenté le niveau secondaire et seulement 6 % des hommes et 2 % des femmes ont fait des études supérieures.

Tableau 3.1.1 Niveau d'instruction des hommes enquêtés

Répartition (en %) des hommes par niveau d'instruction atteint selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Niveau d'instruction						
Caractéristique	Sans éducation	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP/ ND	Total	Effectif
Groupe d'âges							
15-19	38,1	34,1	27,6	0,0	0,2	100,0	392
20-24	46,8	21,3	29,4	2,5	0,0	100,0	298
25-29	53,2	20,5	18,9	7,4	0,0	100,0	280
30-34	47,5	24,8	19,0	8,7	0,0	100,0	196
35-39	60,3	13,3	19,0	7,4	0,0	100,0	221
40-44	63,2	11,9	13,3	11,5	0,0	100,0	191
45-49	63,5	13,4	9,0	14,1	0,0	100,0	174
50-54	77,9	11,6	2,6	7,9	0,0	100,0	111
55-59	92,3	3,7	3,2	0,8	0,0	100,0	117
Milieu de résidence							
Urbain	30,3	25,2	31,4	13,0	0,0	100,0	712
Rural	68,9	17,1	12,0	2,0	0,1	100,0	1 268
Région							
Basse Guinée	55,8	19,1	19,5	5,6	0,0	100,0	390
Moyenne Guinée	72,8	14,4	11,3	1,5	0,0	100,0	382
Haute Guinée	75,4	12,6	8,9	3,0	0,0	100,0	309
Guinée Forestière	52,0	24,4	19,2	4,2	0,2	100,0	495
Conakry	25,6	26,3	33,1	14,9	0,0	100,0	404
Ensemble	55,0	20,0	19,0	6,0	0,0	100,0	1 980

On constate des écarts importants selon l'âge (tableaux 3.2.1 et 3.2.2) : les proportions de femmes et d'hommes ayant de l'instruction augmentent des générations les plus anciennes aux plus récentes : 92 % des hommes de 55-59 ans sont sans instruction contre 38 % à 15-19ans; chez les femmes, même si les progrès sont plus lents, on constate aussi une amélioration du niveau d'instruction : de 91 % de non instruites à 45-49 ans, la proportion est passée à 69 % à 15-19 ans.

Tableau 3.1.2 Niveau d'instruction des femmes enquêtées

Répartition (en %) des femmes par niveau d'instruction atteint selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Sans éducation	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP/ ND		
Groupe d'âges							
15-19	68,5	20,5	11,0	0,1	0,0	100,0	1 321
20-24	76,5	11,9	10,1	1,5	0,0	100,0	1 086
25-29	82,3	9,6	5,8	2,3	0,0	100,0	1 248
30-34	82,9	7,1	7,4	2,6	0,0	100,0	968
35-39	85,8	5,8	5,7	2,6	0,0	100,0	944
40-44	87,6	4,4	4,6	3,4	0,0	100,0	620
45-49	90,7	3,1	3,8	2,4	0,0	100,0	565
Milieu de résidence							
Urbain	54,9	20,9	18,7	5,5	0,0	100,0	2 171
Rural	92,5	5,1	2,1	0,2	0,0	100,0	4 582
Région							
Basse Guinée	86,8	7,0	5,0	1,1	0,0	100,0	1 375
Moyenne Guinée	91,1	4,8	3,8	0,3	0,0	100,0	1 509
Haute Guinée	90,7	5,5	3,1	0,7	0,0	100,0	1 038
Guinée Forestière	85,9	8,9	4,6	0,6	0,0	100,0	1 610
Conakry	44,1	26,1	22,1	7,7	0,0	100,0	1 222
Ensemble	80,4	10,2	7,4	1,9	0,0	100,0	6 753

Par ailleurs, le milieu et la région de résidence font apparaître des disparités; les proportions d'hommes et de femmes instruits sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural : en effet, 93 % des femmes du milieu rural sont sans instruction contre 55 % en milieu urbain; ces proportions sont respectivement de 69 % et de 30 % chez les hommes. En ce qui concerne les régions de résidence, les résultats montrent que c'est à Conakry que l'on observe les proportions les plus élevées de femmes et d'hommes ayant de l'instruction : un tiers des femmes et les trois quarts des hommes y ont un niveau d'instruction; de plus, une femme sur cinq et un homme sur trois y ont un niveau secondaire. À l'opposé, La Moyenne Guinée et la Haute Guinée détiennent, de loin, les proportions les plus élevées de femmes et d'hommes sans aucune instruction.

3.2 ALPHABÉTISATION DES HOMMES ET DES FEMMES

Lors de l'enquête individuelle auprès des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans, on a demandé aux enquêtés s'ils pouvaient lire et comprendre une lettre ou un journal (quelle que soit la langue écrite). À cette question, 63 % des hommes et 86 % des femmes ont répondu qu'ils ne savaient pas lire. Il faut noter que si 45 % des hommes et 20 % des femmes ont fréquenté l'école, il n'y en a que, respectivement, 36 % et 14 % qui savent lire. Ainsi, une proportion importante d'hommes et de femmes qui ont fréquenté l'école n'ont pas appris à lire ou ont oublié ce qu'ils avaient appris depuis qu'ils ont quitté l'école.

Graphique 3.1
Alphabétisation des hommes âgeés de 15-59 ans et des femmes âgées de 15-49 ans

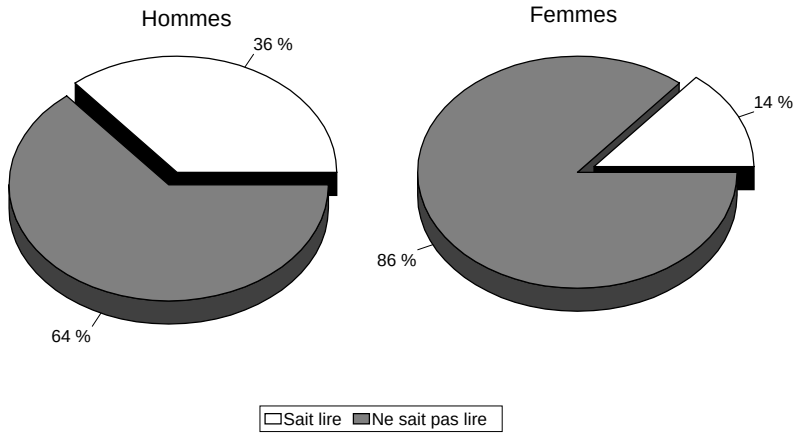

EDSG-II 1999

En ce qui concerne l'âge, on remarque que des générations les plus anciennes aux plus récentes, les proportions d'hommes et de femmes qui ne savent pas lire diminuent régulièrement : chez les hommes de 55-59 ans, 5 % ont répondu qu'ils savaient lire et 32 % chez ceux de 45-49 ans; à 15-19 ans, cette proportion est de 51 %. Chez les femmes, la proportion de celles qui savent lire passe de 8 % à 45-49 ans à 23 % à 15-19 ans. Ainsi, même dans les jeunes générations, la proportion de femmes analphabètes reste extrêmement élevée.

Tableau 3.2.1 Alphabétisation des hommes

Répartition (en %) des hommes selon leur aptitude à lire selon les caractéristiques socio- démographiques, Guinée 1999

	Alphabétisation				
Caractéristique	Ne sait pas lire	Sait lire	ND	Total	Effectif
Groupe d'âges					
15-19	48,8	50,5	0,7	100,0	392
20-24	57,0	41,6	1,4	100,0	298
25-29	63,7	36,0	0,3	100,0	280
30-34	61,4	38,6	0,0	100,0	196
35-39	66,5	33,1	0,4	100,0	221
40-44	65,6	32,8	1,6	100,0	191
45-49	67,7	32,3	0,0	100,0	174
50-54	83,9	14,2	1,9	100,0	111
55-59	94,2	5,0	0,8	100,0	117
Milieu de résidence					
Urbain	39,2	60,0	0,8	100,0	712
Rural	76,8	22,4	0,7	100,0	1 268
Région					
Basse Guinée	63,8	35,4	0,8	100,0	390
Moyenne Guinée	76,9	22,2	0,9	100,0	382
Haute Guinée	80,7	18,7	0,6	100,0	309
Guinée Forestière	62,9	36,3	0,8	100,0	495
Conakry	37,1	62,2	0,7	100,0	404
Ensemble	63,3	36,0	0,8	100,0	1 980

Tableau 3.2.2 Alphabétisation des femmes

Répartition (en %) des femmes selon leur aptitude à lire selon les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

Caractéristique	Alphabétisation: Ne sait pas lire	Alphabétisation: Sait lire	Alphabétisation: ND	Total	Effectif
Groupe d'âges					
15-19	76,4	23,1	0,5	100,0	1 321
20-24	83,6	15,8	0,5	100,0	1 086
25-29	88,2	11,1	0,7	100,0	1 248
30-34	88,1	11,5	0,5	100,0	968
35-39	89,0	10,0	1,0	100,0	944
40-44	90,5	8,9	0,7	100,0	620
45-49	91,3	8,1	0,6	100,0	565
Milieu de résidence					
Urbain	66,1	33,4	0,5	100,0	2 171
Rural	95,0	4,3	0,7	100,0	4 582
Région					
Basse Guinée	90,0	9,5	0,4	100,0	1 375
Moyenne Guinée	92,1	6,8	1,1	100,0	1 509
Haute Guinée	93,1	6,7	0,3	100,0	1 038
Guinée Forestière	91,1	7,9	1,0	100,0	1 610
Conakry	59,5	40,2	0,2	100,0	1 222
Ensemble	85,7	13,7	0,6	100,0	6 753

Graphique 3.2
Alphabétisation des femmes par groupe d'âge

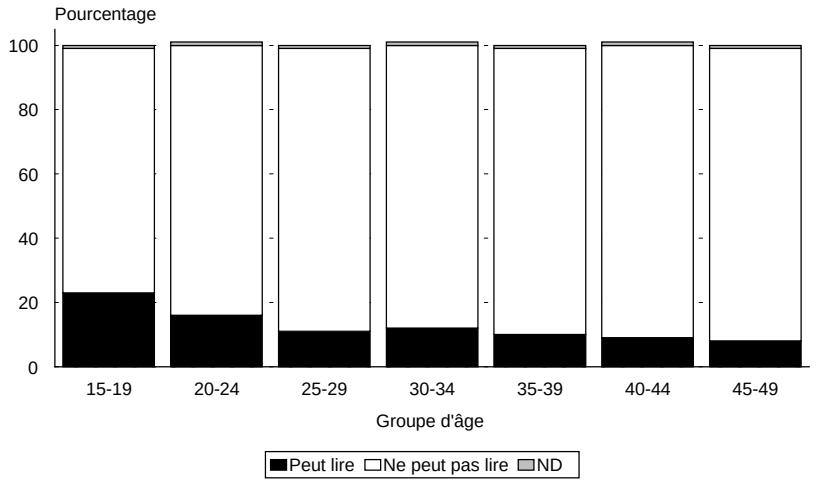

EDSG-II 1999

Les hommes et les femmes du milieu urbain sont, proportionnellement, plus nombreux que ceux du milieu rural à savoir lire : 60 % des hommes urbains peuvent lire contre seulement 22 % en milieu rural; chez les femmes, les proportions correspondantes sont, respectivement, de 33 % et de 4 %. Les données selon la région de résidence mettent en évidence l'écart existant entre Conakry et le reste du pays : en effet, à Conakry, 62 % des hommes et 40 % des femmes ont répondu qu'ils pouvaient lire; dans les autres régions, chez les hommes, les proportions varient d'un maximum de 36 % en Guinée Forestière à un minimum de 19 % en Haute Guinée; chez les femmes, les proportions de celles sachant lire sont très faibles et varient d'un maximum de 10 % en Basse Guinée à un minimum de 7 % en Haute Guinée et en Moyenne Guinée.

3.3 RAISONS POUR LESQUELLES LES FEMMES ONT QUITTÉ L'ÉCOLE

Au cours de l'enquête individuelle, on a également demandé à toutes les femmes de 15-24 ans si elles fréquentaient toujours l'école et, si non, la raison principale pour laquelle elles avaient abandonné l'école. À cette question, un peu plus d'une femme sur cinq (22 %) a répondu que l'échec à l'examen constituait la raison principale d'abandon de l'école. Le manque d'intérêt pour l'école a été cité par 18 % des femmes et 10 % ont répondu avoir abandonné l'école parce qu'elles ne pouvaient pas payer les frais scolaires. On constate également que pour 9 % des femmes, le mariage a été la cause d'abandon de l'école.

Les raisons d'abandon avancées par les femmes ne varient que peu selon le niveau d'études atteint. Il faut cependant remarquer qu'une forte proportion de femmes (37 %) ont déclaré avoir abandonné l'école après avoir terminé le cycle primaire parce qu'elles avaient échoué aux examens. Par ailleurs, 18 % des femmes ont déclaré avoir abandonné le cycle secondaire parce qu'elles se sont mariées et 11 % parce qu'elles étaient enceintes.

Tableau 3.3 Raisons pour lesquelles les femmes ont quitté l'école

Répartition (en %) des femmes de 15 à 24 ans selon la principale raison pour laquelle elles ont quitté l'école par niveau d'instruction, Guinée 1999

Raisons d'abandon scolaire	Niveau d'instruction			Ensemble
	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire et supérieur	
Est tombée enciente	4,3	6,6	11,3	6,2
S'est mariée	4,3	16,1	18,3	9,1
S'occupe des enfants	4,9	0,0	1,3	3,3
Aide sa famille au travail	9,0	5,2	0,0	6,5
Ne pouvait payer école	10,6	8,4	7,5	9,6
Avait besoin argent	1,3	3,4	0,0	1,3
Assez diplômée	0,4	0,0	4,1	1,2
N'a pas réussi examens	19,9	36,7	19,3	22,4
N'aimait pas l'école	24,4	8,4	6,2	18,0
École non accessible	4,0	2,2	2,9	3,5
A voulu travailler	4,2	5,0	1,2	3,7
Malade	9,1	1,7	9,4	8,0
Autre	1,8	6,3	16,6	5,7
NSP	0,9	0,0	0,0	0,5
Non déterminé	1,0	0,0	1,7	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	218	55	74	348

CHAPITRE 4

DÉCISIONS CONCERNANT LA SCOLARISATION

4.1 RAISONS POUR N'AVOIR JAMAIS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE

Lors de l'enquête individuelle, on a également posé aux femmes de 15-49 ans une série de questions relatives à la scolarisation de chacun de leurs enfants âgés de 6-15 ans. La série de question était posée autant de fois que la femme avait d'enfants de ce groupe d'âges. Dans le cas où l'enfant n'avait jamais fréquenté l'école, on a demandé à la mère quelles en étaient les raisons.

Les tableaux 4.1.1 et 4.1.2 présentent, par genre, les principales raisons qui ont été avancées par la mère pour expliquer pourquoi l'enfant n'avait jamais fréquenté l'école. On constate, en premier lieu, que les principales raisons citées pour expliquer la non scolarisation des enfants ne diffèrent pas selon le genre. Chez les filles, comme chez les garçons, la nécessité de travailler est la raison principale la plus fréquemment citée (respectivement 31 % et 26 %); ensuite, dans 23 % des cas pour les filles et dans 26 % des cas pour les garçons, c'est l'absence ou l'éloignement de l'école qui a été avancée comme une des raisons principales de non scolarisation; En outre, dans 20 % des cas, les filles n'ont jamais fréquenté l'école parce que c'était trop cher. Cette proportion est identique chez les garçons. D'autre part , on constate que, que ce soit pour les filles ou pour les garçons, dans environ 10 % des cas, la mère a répondu que l'enfant était trop jeune. Comme on pouvait s'y attendre, les raisons diffèrent selon l'âge de l'enfant. Ainsi le fait que l'enfant soit trop jeune est une raison qui a été avancée pour 25 % des garçons et des filles de 7-8 ans, alors que cette proportion est beaucoup faible pour les enfants plus âgés. De même, la nécessité pour l'enfant de travailler est une raison beaucoup plus fréquemment avancée pour les enfants les plus âgés (dans un tiers des cas ou plus pour les garçons et les filles de 9-15 ans).

Tableau 4.1.1 Raisons pour lesquelles les filles n'ont jamais fréquenté l'école

Pourcentage de filles de 7 à 15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école selon les raisons pour lesquelles elles n'ont jamais fréquenté l'école et les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Facteurs liés au coût			Facteurs liés à l'enfant			Facteurs liés à l'école				
Caractéristique	Trop cher	Distance	Besoin de travailler	Trop jeune	Pas d'intérêt	Malade/ handicapé	Inutile/ Mauvaise influence	Manque d'enseignants	Établissement inadéquat	Pas de cycle complet	Effectif
Groupe d'âges											
7-8	17,2	26,6	19,5	24,9	2,9	5,0	2,2	4,2	3,6	1,7	692
9-10	21,9	24,9	31,7	4,6	4,0	5,2	2,7	5,1	4,4	1,0	554
11-15	20,8	19,7	39,3	1,1	4,4	7,6	2,8	1,9	1,9	0,8	879
Milieu de résidence											
Urbain	28,7	4,3	24,1	13,5	4,4	9,5	1,5	2,8	1,7	0,0	290
Rural	18,5	26,4	31,9	9,2	3,7	5,6	2,8	3,6	3,3	1,3	1 834
Région											
Basse Guinée	15,4	27,1	28,4	8,9	3,6	6,4	1,1	3,2	2,3	0,2	471
Moyenne Guinée	16,1	35,7	26,0	9,7	2,0	5,5	6,1	4,1	7,7	2,2	605
Haute Guinée	17,4	20,0	41,0	9,0	4,9	5,3	1,6	2,2	0,4	1,9	454
Guinée Forestiére	28,4	11,3	33,5	10,6	4,7	5,7	0,6	4,5	1,2	0,2	489
Conakry	33,9	6,1	13,9	13,0	5,2	13,9	2,6	1,7	0,9	0,0	105
Ensemble	19,9	23,3	30,8	9,8	3,8	6,1	2,6	3,5	3,1	1,1	2 125

Note : Plus d'une réponse a été possible.

Graphique 4.1
Pourcentage de filles de 7-15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école, par raison de non-fréquentation et milieu de résidence

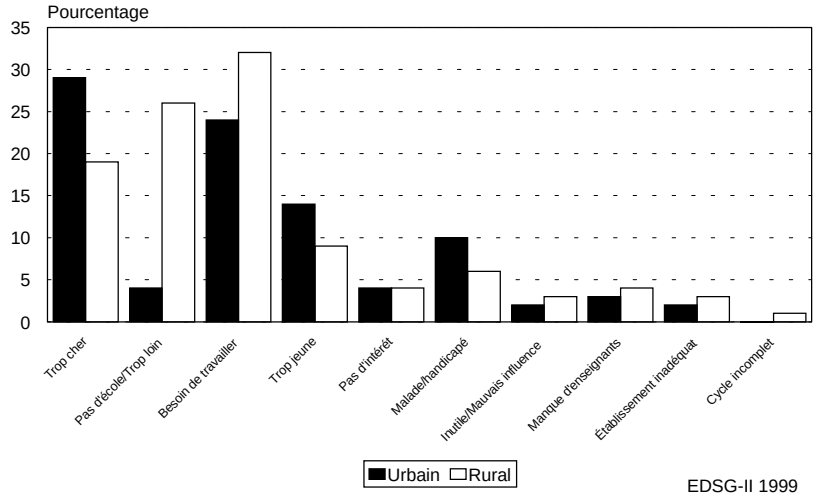

Les raisons citées pour expliquer la non scolarisation des enfants diffèrent également selon le milieu et la région de résidence (Graphiques 4.1 et 4.2). En effet, on constate qu'en milieu rural, dans 26 % des cas pour les filles et 27 % pour les garçons, l'absence ou l'éloignement de l'école explique le fait que l'enfant n'ait jamais fréquenté l'école; en milieu urbain, cette raison n'a été avancée que pour seulement 4 % des filles et 2 % des garçons. De même, la mauvaise qualité des établissements scolaires est une raison de non-fréquentation

Tableau 4.1.2 Ra

Pourcentage de g… l'école et les cara… …amais fréquenté

Caractéristique	…s de …ycle …nplet	Effectif
Groupe d'âges		
7-8	…,8	581
9-10	…,0	432
11-15	…,9	637
Milieu de réside…		
Urbain	…,0	171
Rural	…,4	1 479
Région		
Basse Guinée	…,3	350
Moyenne Guiné…	…,4	537
Haute Guinée	…,6	395
Guinée Forestiè…	…,6	322
Conakry	…,0	46
Ensemble	…,2	1 650

Note : Plus d'une réponse a été possible.

Graphique 4.2
Pourcentage de garçons de 7-15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école, par raison de non-fréquentation et milieu de résidence

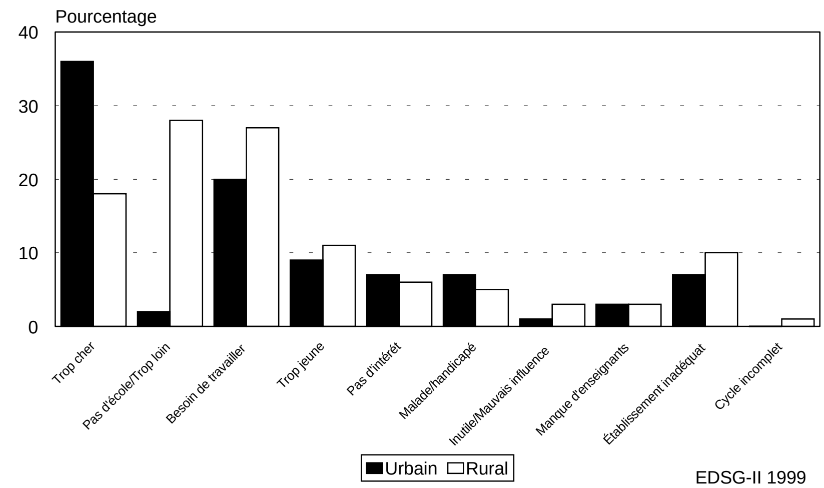

scolaire qui a été plus souvent citée en milieu rural (3 % pour les filles et 10 % pour les garçons) qu'en milieu urbain (2 % pour les filles et 7 % pour les garçons). Par contre, le coût de l'école est un argument plus fréquemment cité en milieu urbain qu'en milieu rural : 29 % pour les filles et 36 % pour les garçons en milieu urbain, contre, respectivement 19 % et 18 % en milieu rural. En ce qui concerne les autres types de raisons,

on ne constate pas d'écart significatif entre les deux milieux.

Au niveau régional, on constate qu'en Basse et Moyenne Guinée, c'est l'absence d'école ou son éloignement qui a été citée le plus fréquemment comme l'une des raisons principales de non scolarisation : 27 % pour les filles et 30 % pour les garçons en Basse Guinée et 36 % pour les deux genres en Moyenne Guinée. En Haute Guinée, la nécessité de travailler a été avancée dans 41 % des cas pour les filles et 39 % des cas pour les garçons tandis qu'en Guinée Forestière, c'est le coût de la scolarité et la nécessité de travailler qui expliquent le plus fréquemment le fait que les enfants ne soient jamais allés à l'école. Enfin à Conakry pour près d'un tiers des enfants (34 % des filles et 28 % des garçons), l'argument cité le plus souvent pour expliquer la non scolarisation est le coût trop élevé de l'école; par contre et comme on pouvait s'y attendre, l'absence ou l'éloignement de l'école ne constitue pas, à Conakry, une raison importante pour ne pas scolariser les enfants.

La catégorie "besoin de travailler" comprenait trois sous-catégories : besoin de l'enfant pour garder des enfants plus jeunes, aide dans les travaux domestiques et travail dans l'affaire familiale ou pour gagner de l'argent. Les enfants classés dans la catégorie "besoin de travailler" sont ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école pour l'une ou plusieurs de ces trois sous-catégories. Dans l'ensemble, les filles sont trois fois plus susceptibles que les garçons de ne pas fréquenter l'école parce qu'elles doivent s'occuper d'enfants plus jeunes (10 % contre 3 %). Les résultats concernant l'aide aux travaux domestiques et le travail dans l'affaire de famille ou pour gagner de l'argent ne présentent pas de différences significatives selon le genre. Cependant, le besoin pour les filles de travailler augmente avec l'âge dans les trois sous-catégories, alors que pour les garçons, cette tendance ne s'observe que pour le travail dans l'affaire de famille ou pour gagner de l'argent. Pour les garçons, le fait de ne pas fréquenter l'école pour prendre soin des autres enfants est rare quel que soit l'âge, alors que l'aide

Tableau 4.2.1 Raisons liée au travail pour lesquelles les filles n'ont jamais fréquenté l'école

Pourcentage de filles de 7 à 15 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école parce qu'elles devaient travailler, selon le type de travail et les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Type de travail			
Caractéristique	Garder les plus jeunes enfants	Aider aux travaux domestique	Travailler dans une affaire familiale ou gagner de l'argent	Effectif
Groupe d'âge				
7-8	7,4	10,3	2,5	692
9-10	10,5	17,7	6,2	554
11-15	12,6	22,0	9,9	879
Milieu de résidence				
Urbain	7,3	8,9	11,1	290
Rural	10,9	18,4	5,8	1 834
Région				
Basse Guinée	13,5	13,3	6,5	471
Moyenne Guinée	6,5	16,7	6,5	605
Haute Guinée	15,3	22,6	4,7	454
Guinée Forestière	9,3	18,2	9,1	489
Conakry	2,6	7,8	3,5	105
Ensemble	10,4	17,1	6,5	2 125

Tableau 4.2.2 Raisons liées au travail pour lesquelles les garçons n'ont jamais fréquenté l'école

Pourcentage de garçons de 7 à 15 ans qui n'a jamais fréquenté l'école selon le type de travail et les caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Type de travail			
Caractéristique	Garder les plus jeunes enfants	Aider aux travaux domestique	Travailler dans une affaire familiale ou gagner de l'argent	Effectif
Groupe d'âge				
7-8	3,1	11,6	4,3	581
9-10	3,1	22,8	7,1	432
11-15	3,3	21,9	9,1	637
Milieu de résidence				
Urbain	3,2	8,3	12,5	171
Rural	3,1	19,7	6,2	1 479
Région				
Basse Guinée	1,4	14,8	5,5	350
Moyenne Guinée	3,0	14,6	5,7	537
Haute Guinée	5,6	31,2	5,6	395
Guinée Forestière	2,7	15,6	12,0	322
Conakry	0	4,0	6,0	46
Ensemble	3,1	18,5	6,9	1 650

dans les travaux domestiques est deux fois plus fréquente à 9-10 ans qu'à 7-8 ans et un peu pus faible à 11-15 ans qu'à 9-10 ans. Les différences entre milieu de résidence sont celles qui étaient prévisibles. Pour les garçons comme pour les filles, l'aide dans les travaux domestiques a été une raison deux fois plus fréquemment avancée en milieu rural qu'en milieu urbain. A l'inverse, le travail dans l'affaire de famille ou pour gagner de l'argent a été une raison environ deux fois plus fréquemment avancée en milieu urbain qu'en milieu rural.

4.2 RAISONS POUR AVOIR FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE À UN ÂGE TARDIF

Le tableau 4.3 présente la répartition des enfants de 8-15 ans[9] selon la raison principale pour laquelle ils ont commencé l'école à un âge trop tardif, c'est-à-dire après l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, à savoir 7 ans. Par ordre d'importance, les principales raisons citées sont : l'absence d'école ou son éloignement (20 %), la nécessité pour l'enfant de travailler (11 %), l'absence de recrutement (10 %), le coût trop élevé de l'école (10 %) et le manque de place à l'école (8 %). La catégorie "besoin de travailler" comprenait trois sous-catégories : besoin de l'enfant pour garder des enfants plus jeunes, aide dans les travaux domestiques et travail dans l'affaire familiale ou pour gagner de l'argent. Une analyse détaillée des résultats relatifs à la catégorie "besoin de travailler" comme raison d'avoir fréquenté l'école à un âge tardif n'a fait apparaître aucune différence significative par genre ou résidence. Huit pour cent des enfants ont commencé l'école à un âge tardif parce qu'ils devaient s'occuper d'enfants plus jeunes. Très peu d'enfants ont commencé l'école en retard pour aider aux travaux domestiques (2 %) ou pour travailler dans l'affaire de famille ou pour gagner de l'argent (1 %).

Tableau 4.3 Raisons pour lesquelles les enfants ont commencé l'école à un âge tardif

Répartition (en %) des enfants de 8 à 15 ans selon la raison principale pour laquelle ils ont commencé l'école après l'âge de 7 ans, par genre et milieu de résidence, Guinée 1999

	Facteurs liés au coût			Facteurs liés à l'enfant		Facteurs liés à l'école			Raisons liées au ménage				
Genre/Milieu de résidence	Trop cher	Distance	Besoin de travailler	Pas d'intérêt	Malade/ handi-capé	Manque d'enseign-ants	Manque de recru-tement	Pas de place à école	Migra-tion	Autre	NSP/ ND	Total	Effec-tif
Genre													
Masculin	9,7	20,3	10,8	3,2	4,0	4,2	9,5	8,0	6,1	4,4	19,8	100,0	487
Féminin	9,3	18,9	11,7	2,1	3,8	3,7	9,4	8,8	10,1	6,3	15,9	100,0	297
Milieu de résidence													
Urbain	17,2	10,8	10,9	3,1	4,7	1,0	9,0	8,6	11,2	8,4	15,2	100,0	285
Rural	5,2	24,9	11,3	2,6	3,6	5,7	9,7	8,1	5,5	3,2	20,1	100,0	500
Ensemble	9,6	19,8	11,2	2,8	4,0	4,0	9,5	8,3	7,6	5,1	18,3	100,0	785

[9] Il s'agit ici du groupe d'âges 8-15 ans parce que les enfants de 7 ans qui fréquentent l'école ne peuvent pas être considérés comme trop âgés par rapport à l'âge officiel.

L'absence d'école ou son éloignement est la raison avancée pour 25 % des enfants du milieu rural (graphique 4.3). Par contre, en urbain cet argument n'a été avancé que dans seulement 11 % des cas. En urbain, le coût trop élevé de l'école explique cet âge d'entrée à l'école tardif dans 17 % des cas; en rural, la proportion correspondante n'est que de 5 %. Les résultats selon le genre ne font pas apparaître de différences importantes.

Graphique 4.3
Pourcentage d'enfants de 8-15 ans qui ont commencé l'école après l'âge de 7 ans tardif par raison pour laquelle ils ont commencé a un âge tardif et milieu de résidence

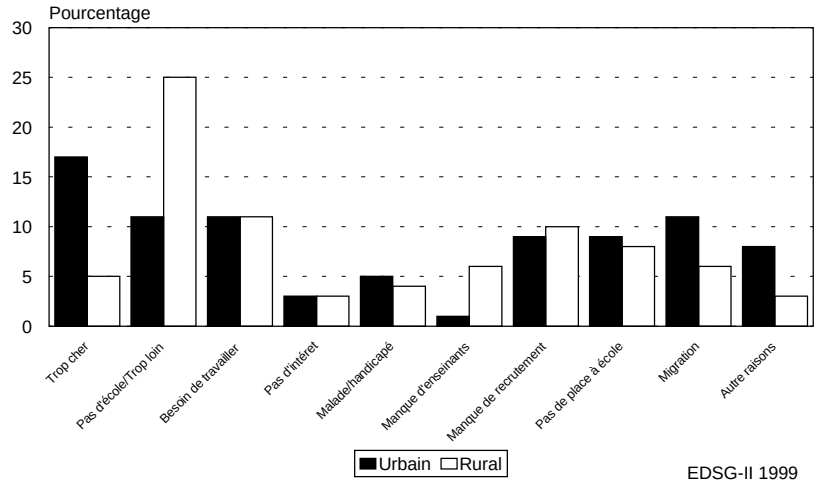

4.3 ABANDON DE L'ÉCOLE

Pour les enfants âgés de 7-15 ans qui ont quitté l'école, le tableau 4.3 présente l'âge moyen auquel ces enfants ont effectivement quitté l'école. C'est, en moyenne, à l'âge de 12,0 ans que les enfants ont quittée l'école. Cet âge moyen ne diffère pas selon le genre. Par contre, il est un peu plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (12,6 ans contre 11,8 ans).

À la question concernant les principales raisons de l'abandon de l'école pour les enfants de 6-15 ans, on constate au tableau 4.4 que le manque d'intérêt de l'enfant a été cité dans 27 % des cas. Pour près d'un enfant sur cinq (17 %), la mère a répondu que l'échec était une des raisons principales pour laquelle l'enfant avait abandonné l'école. Parmi les autres raisons citées le plus fréquemment, on trouve le coût trop élevé de l'école (14 %), le manque d'enseignants (13 %), l'état de santé de l'enfant (13 %) et la nécessité pour l'enfant de travailler (12 %).

Tableau 4.4 Âge moyen auquel les enfants ont quitté l'école

Âge moyen auquel les enfants de 7 à 15 ans ont quitté l'école selon le genre et le milieu de résidence, Guinée 1999

Genre/Milieu de résidence	Âge moyen	Effectif
Genre		
Masculin	12,0	56
Féminin	12,1	61
Milieu de résidence		
Urbain	12,6	39
Rural	11,8	79
Ensemble	12,0	117

Tableau 4.5 Raisons pour lesquelles les enfants ont quitté l'école primaire

Pourcentage d'enfants de 7 à 15 ans qui ont quitté l'école primaire selon les raisons pour lesquelles ils ont quitté, par genre et milieu de résidence, Guinée 1999

	Facteurs liés au coût		Facteurs liés à l'enfant			Facteurs liés à l'école				Raisons liées au ménage	
Genre/Milieu de résidence	Trop cher	Besoin de travailler	Pas intéressé	Malade/ handi-capé	Échec	Inutile/ Mauvaise influ-ence	Manque d'enseign-ants	Établis-sement inadaptés	Classes non dispon-ibles	Migra-tion	Effectif
Genre											
Masculin	12,3	7,2	38,4	9,4	10,0	1,5	15,6	3,9	6,5	5,5	56
Féminin	16,2	16,4	17,3	16,4	22,9	0,0	9,7	0,0	3,7	6,6	61
Milieu de résidence											
Urbain	14,1	19,0	33,6	14,1	21,3	2,2	0,0	0,0	0,0	9,6	39
Rural	14,4	8,5	24,4	12,5	14,4	0,0	18,8	2,8	7,5	4,4	79
Ensemble	14,3	12,0	27,4	13,0	16,7	0,7	12,6	1,9	5,1	6,1	117

Note : Plus d'une réponse a été possible.

Cependant, l'examen de ces résultats selon le milieu de résidence fait apparaître des différences importantes. En milieu urbain comme en milieu rural, le manque d'intérêt est la raison la plus fréquemment citée pour avoir quitté l'école primaire (respectivement, 34 % et 24 %). Les enfants du milieu urbain sont plus susceptibles que ceux du milieu rural d'avoir quitté l'école parce qu'ils ont échoué (21 % contre 14 %) ou parce qu'ils devaient travailler (19 % contre 9 %). En milieu rural, après le manque d'intérêt, c'est le manque d'enseignants qui est la raison citée le plus souvent (19 %). Il est important de noter que cette raison n'a jamais été avancée en milieu urbain. Accès à l'école, mesuré par la disponibilité d'enseignants, semble être un obstacle important à la poursuite des études en milieu rural.

Graphique 4.4
Pourcentage d'enfants de 7-15 ans qui ont quitté l'école primaire par raison pour laquelle ils ont quitté et milieu de résidence

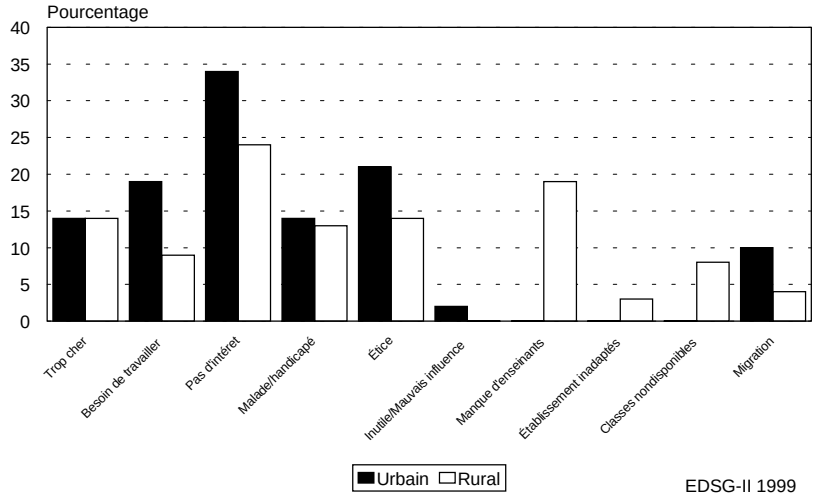

En plus des différences selon le milieu de résidence, on constate des écarts importants selon le genre. Le manque d'intérêt est une raison de quitter l'école avancée deux fois fréquemment chez les garçons que chez les filles (38 % contre 17 %). De même, le manque d'enseignants est plus fréquemment avancé pour les garçons que pour les filles(16 % contre 10 %). Par contre, l'échec scolaire est la raison d'abandon la plus citée pour les filles (23 % contre seulement 10 % pour les garçons). Il faut également noter que l'état de santé est une raison qui a été citée plus fréquemment pour les filles que pour les garçons (16 % contre 9 %).

4.4 ABSENTÉISME

Pour les enfants de 6-15 ans qui fréquentent actuellement l'école, on a demandé aux mères combien de jours l'école qu'ils fréquentaient avait été ouverte au cours des deux dernières semaines et combien de jours l'enfant avait fréquenté l'école au cours de cette même période. Si l'enfant avait fréquenté l'école moins de temps que les jours d'ouverture, on a alors demandé à la mère la raison principale pour laquelle l'enfant s'était absenté de l'école.

À cette question, dans un cas sur deux (52 %) la mère a répondu que l'enfant avait manqué l'école parce qu'il était malade (tableau 4.5). Dans un cas sur sept (14 %), c'est le refus de l'enfant d'aller à l'école qui explique son absence. Enfin on constate que dans 8 % des cas, les mères ont cité comme raison le comportement abusif des enseignants.

Tableau 4.6 Raisons pour lesquelles les élèves se sont absentés de l'école

Répartition (en %) des enfants de 6 à 15 ans qui ont manqué l'école selon la raison principale pour laquelle ils se sont absentés, Guinée 1999

	Raisons pour avoir manqué l'école										
Genre/Milieu de résidence	Malade	Mauvais temps	Enseign-ants abusifs	A refusé d'aller à l'école	Devait gagner de l'argent	Risque de grossesse	Manque d'argent	Autre	NSP/ ND	Total	Effectif
Ensemble	52,1	1,7	8,4	13,8	1,6	3,2	3,3	7,0	9,1	100,0	61

4.5 REDOUBLEMENT

On constate au tableau 4.7 que 29 % des élèves ont redoublé une classe[10]. De plus, les résultats par milieu de résidence montrent qu'en milieu urbain, la proportion d'élèves ayant déjà redoublé une classe est légèrement supérieure à celle observée en rural (31 % contre 27 %).

[10] Le taux de redoublement de 29 % est similaire à celui publié par l'UNESCO (28 %). UNESCO. 1998. *Statistical Yearbook*. Lanham, MD USA : UNESCO et Bernan Press.

Table 4.7 Redoublement au niveau primaire

Répartition (en %) des élèves du cycle primaire âgés de 6 à 15 ans selon qu'ils ont, ou non, redoublé des classes par caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Ont redoublé une classe				
Caractéristique	Non	Oui	ND	Total	Effectif
Genre					
Masculin	69,9	29,2	0,9	100,0	1 714
Féminin	70,6	28,2	1,2	100,0	1 223
Milieu de résidence					
Urbain	67,6	31,2	1,3	100,0	1 415
Rural	72,6	26,6	0,9	100,0	1 522
Région					
Basse Guinée	67,9	31,3	0,8	100,0	682
Moyenne Guinée	73,4	24,9	1,7	100,0	499
Haute Guinée	76,0	22,7	1,3	100,0	275
Guinée Forestière	72,2	27,0	0,7	100,0	680
Conakry	66,3	32,6	1,0	100,0	801
Indicateur de développement					
Quintile le plus faible	70,9	28,8	0,3	100,0	312
Second quintile	74,7	23,7	1,6	100,0	333
Quintile moyen	70,8	27,8	1,4	100,0	441
Quatrième quintile	71,0	28,0	1,0	100,0	789
Quintile le plus élevé	67,7	31,3	1,0	100,0	1 063
Ensemble	70,2	28,8	1,0	100,0	2 937

Selon la région, on constate également des différences : c'est en Haute Guinée que la proportion d'élèves ayant redoublé est la plus faible (23 %); à l'opposé, Conakry se caractérise par la proportion la plus élevée (33 %). Les résultats selon l'indicateur de développement font apparaître des variations, quelque peu surprenantes. En effet, c'est dans le quintile le plus élevé que l'on observe la proportion la plus élevée d'élèves qui ont redoublé (32 %).

4.6 DÉCISION AU NIVEAU DU MÉNAGE CONCERNANT LES QUESTIONS RELATIVE À L'INSTRUCTION

En effet, que ce soit pour décider si l'enfant ira à l'école (67 %) ou à quel âge l'enfant commencera d'aller à l'école (70 %) c'est le mari/partenaire qui prend, dans plus des deux tiers des cas, la décision. Dans environ un quart des cas, la décision est prise conjointement par la femme et son mari/partenaire : par exemple, dans 23 % des cas, la femme et son mari/partenaire ont décidé en commun de l'âge auquel l'enfant commencera de fréquenter l'école; de même, dans 27 % des cas, ils ont décidé ensemble si l'enfant ira à l'école. Quel que soit le problème, la proportion de femmes qui ont décidé elles-mêmes est très faible (autour de 4 %).

Tableau 4.8 Décision concernant l'instruction dans le ménage

Répartition (en %) des femmes de 15 à 49 ans selon la personne dans le ménage qui prend les décisions en matière de scolarisation, Guinée 1999

	Décision en matière de scolarisation			
Membre du ménage	Si l'enfant va à l'école	À quel âge l'enfant va à l'école	Dépenses pour école	Quand l'enfant arrête l'école
Femme elle-même	4,1	3,8	3,8	3,8
Mari/partenaire	66,8	69,9	68,6	68,6
Femme et mari/partenaire	26,5	23,4	24,1	24,1
Quelqu'un d'autre	1,0	0,9	1,3	1,3
Non déterminé	1,6	1,9	2,1	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 144	3 144	3 144	3 144

Note : Seules les femmes qui habitent avec leur mari ou partenaire et qui ont un ou plusieurs enfants vivants âgés de 6 à 15 ans sont inclues.

CHAPITRE 5

COÛTS DE SCOLARISATION

5.1 DÉPENSES SCOLAIRES ET CONTRIBUTIONS À L'ÉCOLE

On possède peu d'informations sur les dépenses effectuées par les ménages pour s'acquitter des différents frais de scolarité. Le coût de l'école peut être prohibitif pour certains ménages et très lourd pour d'autres, ce qui peut avoir pour conséquence de dissuader certains ménages d'envoyer leurs enfants à l'école. Ces différents frais de scolarité affectent inégalement certains groupes vulnérables comme les filles et les ménages les plus pauvres en milieu urbain ou rural.

Les résultats sur les dépenses scolaires proviennent d'une série de questions posées aux ménages concernant les dépenses scolaires effectuées par enfant; les questions portaient sur les dépenses occasionnées par les frais d'inscription, l'achat d'uniformes, de livres, les frais de transport, de leçons particulières et d'autres dépenses nécessaires pour envoyer un enfant à l'école. Les données collectées à l'aide de ces questions permettent de comparer les différents niveaux de dépenses selon le genre, la résidence ainsi que le type d'école. Les tableaux 5.1 à 5.3 présentent les résultats par type d'école. Au tableau 5.1, figure la proportion de ménages qui ont déclaré avoir dépenser de l'argent; le tableau 5.2 présente les résultats concernant la dépense moyenne annuelle par élève (y compris les élèves dont le ménage ne dépense pas d'argent); quant au tableau 5.3, il présente les mêmes résultats que le tableau 5.2 mais seulement pour les élèves dont le ménage dépense effectivement de l'argent pour l'école (les élèves dont le ménage a déclaré qu'il ne dépensait pas d'argent en frais scolaires sont exclus). Au tableau 5.3, le montant moyen annuel pour chaque dépense est plus élevé qu'au tableau 5.2 puisque, dans ce tableau, sont inclus tous les élèves, y compris ceux pour lesquels le ménage n'a effectué aucune dépense. Les résultats de ces trois tableaux qui font l'objet d'un commentaire commun par type de dépenses scolaires présentent une description complète des dépenses scolaires effectuées par les ménages. Les résultats du tableau 5.4 sur la dépense la plus difficile à effectuer mettent en évidence l'impact de ces coûts sur les ménages.

Que ce soit du point de vue du genre, du milieu de résidence, de la région ou du type d'école, on constate que la proportion d'élèves dont le ménage effectue des dépenses scolaires est élevée. À l'exception des frais d'inscription, les proportions d'élèves dont le ménage dépense de l'argent en frais scolaires sont très proches quel que soit le type d'école, publique ou privée. On constate néanmoins qu'en ce qui concerne certains postes de dépenses comme les leçons particulières et les contributions pour les enseignants, le montant des dépenses est plus élevé en école privée qu'en école publique. En moyenne, les dépenses des ménages dont les enfants fréquentent une école privée sont près de deux fois et demie supérieures à celles des ménages dont les enfants sont dans une école publique. La différence la plus importante dans le montant total des dépenses provient des frais d'inscription : le montant des dépenses en frais d'inscription pour un ménage dont les enfants sont dans une école privée s'élève, en moyenne, annuellement, à 92 181 Francs Guinéens; si on ne tient pas compte des frais d'inscription, la différence dans le montant total est très faible[11].

[11] Aucune donnée n'a été collectée sur les frais d'inscription dans le système public puisqu'officiellement il n'y a pas de frais d'inscription dans le système public.

Tableau 5.1 Dépenses scolaires du ménage au niveau primaire

Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont le ménage dépense de l'argent pour différents frais scolaires, par type d'école et certaines caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Dépenses scolaires au niveau primaire									
Caractéristique	Frais inscrip-tion[1]	Uniformes	Livres	Fourni-tures	Transport/ Repas	Leçons particu-lières	Contri-bution enseig-nant	Autres	Un ou plusieurs types de dépenses	Effectif
ÉCOLES PUBLIQUES										
Genre										
Masculin	-	80,7	76,6	78,8	53,3	16,0	27,1	49,2	87,7	1 260
Féminin	-	77,5	71,7	74,6	51,5	14,7	24,7	43,7	86,2	845
Milieu de résidence										
Urbain	-	80,6	75,2	75,2	61,2	14,1	20,3	47,3	86,2	895
Rural	-	78,4	74,2	78,5	46,3	16,4	30,5	46,7	87,7	1 210
Région										
Basse Guinée	-	71,2	66,4	69,8	63,1	12,6	21,6	45,6	81,2	503
Moyenne Guinée	-	72,2	75,3	74,0	44,5	9,8	12,6	43,2	89,9	373
Haute Guinée	-	87,0	84,4	80,6	48,6	22,0	24,1	28,2	90,4	238
Guinée Forestière	-	90,1	80,3	90,5	44,4	22,2	50,9	56,7	92,5	568
Conakry	-	76,7	70,7	68,5	60,3	11,0	11,4	49,4	82,5	424
Ensemble	-	79,4	74,6	77,1	52,6	15,4	26,1	47,0	87,1	2 105
ÉCOLES PRIVÉES RELIGIEUSES ET LAÏQUES										
Genre										
Masculin	89,7	80,0	60,2	71,7	64,9	26,3	15,2	35,6	93,3	341
Féminin	86,1	76,7	55,8	68,4	60,3	24,8	14,3	39,1	90,2	273
Milieu de résidence										
Urbain	91,6	83,5	62,2	71,5	68,4	27,4	12,0	38,9	95,6	459
Rural	77,9	63,9	46,5	66,4	46,6	20,4	23,0	32,1	81,1	155
Région										
Basse Guinée	81,3	63,4	46,5	60,1	55,9	19,8	16,8	36,3	85,7	132
Moyenne Guinée	76,1	59,4	49,7	62,6	35,9	22,3	16,4	37,1	76,1	36
Haute Guinée	95,5	73,7	65,0	78,2	52,3	35,4	48,1	17,7	95,5	21
Guinée Forestière	89,8	88,7	62,8	87,6	62,8	41,5	40,4	38,1	92,1	85
Conakry	91,1	84,1	62,1	70,2	69,1	23,7	5,4	38,4	95,7	340
Ensemble	88,1	78,5	58,2	70,2	62,9	25,6	14,8	37,1	91,9	614

Note: L'information sur le type d'école fréquentée est manquante pour 134 élèves .
[1] Les données sur les frais d'inscription ont été recueillies pour les élèves fréquentant les écoles privées.

Graphique 5.1
Proportion d'élèves de l'enseignement primaire dont le ménage dépense de l'argent pour l'école, par type d'école et type de dé pense

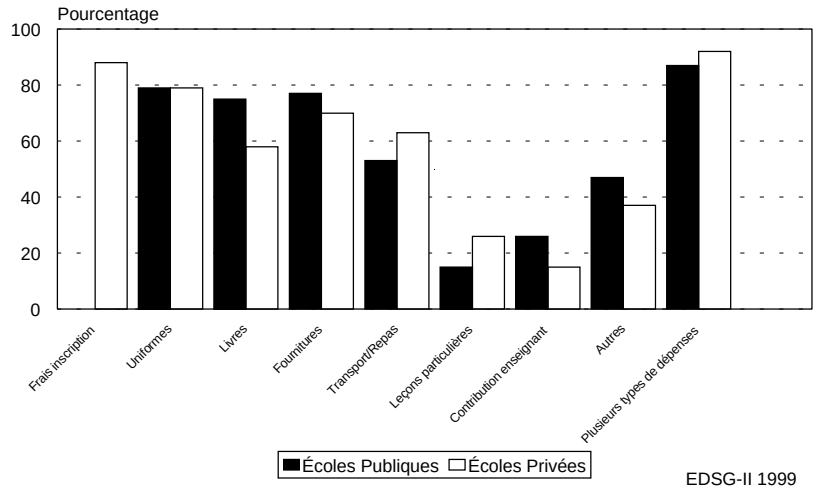

Les résultats mettent en évidence que quel que soit le poste de dépense et quel que soit le système public ou privé, les sommes dépensées pour les garçons sont toujours supérieures à celles dépensées pour les filles. L'écart est particulièrement important en ce qui concerne les frais d'inscription. Le graphique 5.2 présente les différences de dépenses annuelles totales selon le genre et le type d'école. Dans les écoles publiques, les ménages dépenses en moyenne 55 902 Francs Guinéens par fille contre 77 894 Francs Guinéens par garçons pour les frais scolaires.

Graphique 5.2
Dépenses scolaires par élève selon le type d'école et le genre au niveau primaire

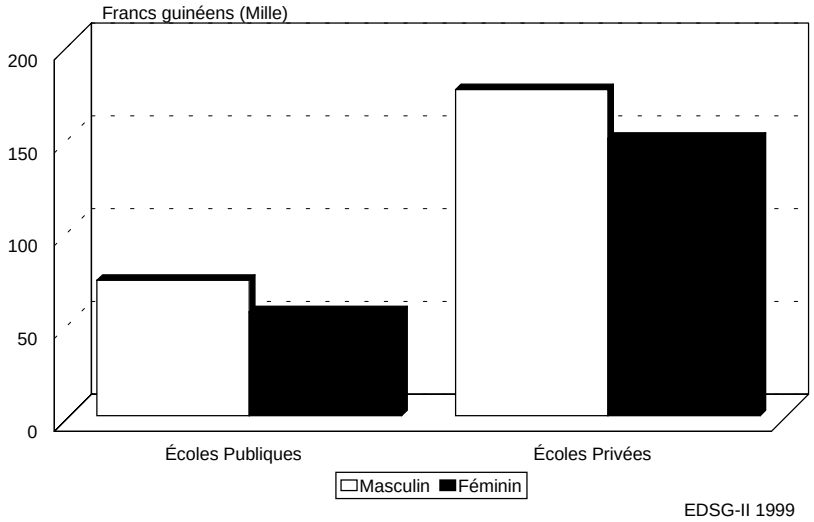

De même, comme on pouvait le prévoir, les dépenses scolaires sont également plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Le graphique 5.3 met en évidence les différences de dépenses annuelles totales par élève selon le milieu de résidence Dans les école publiques, les dépenses sont légèrement plus élevées pour les élèves du milieu urbain que pour ceux du milieu rural. (74 165 contre 60 086 Francs Guinéens). Cependant, les différences selon la résidence sont plus importantes dans les écoles privées : les dépenses pour les élèves du milieu urbain sont en moyenne de 184 066 Francs Guinéens par élève contre 103 941 Francs Guinéens en milieu rural. Il faut rappeler ici les résultats qui mettaient en évidence des proportions d'enfants n'ayant jamais fréquenté l'école plus élevées en urbain qu'en rural à cause du coût scolaire (se reporter aux tableaux 4.1.1 et 4.1.2). En milieu urbain, 29 % des filles et 36 % des garçons n'ont jamais fréquenté l'école à cause du coût de l'école; en milieu rural, ces proportions sont respectivement de 19 % et de 18 %.

Graphique 5.3
Dépenses scolaires par élève selon le type d'école et la résidence au niveau primaire

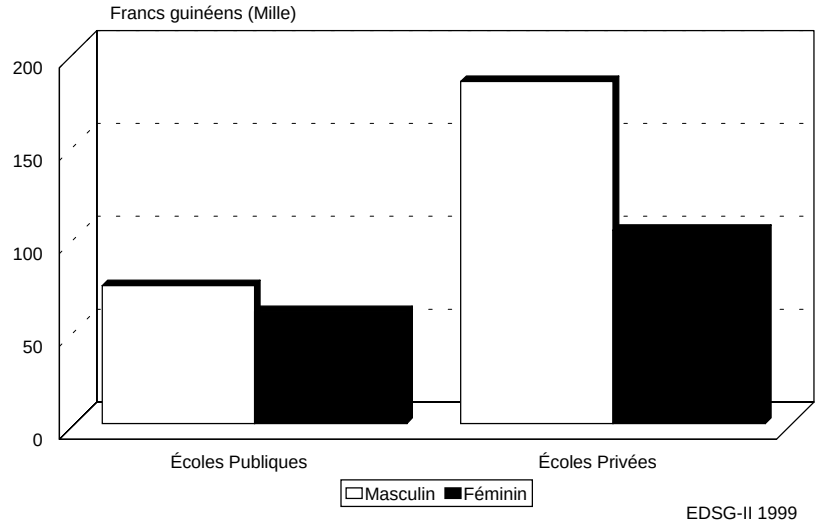

Frais d'inscription

La majorité des élèves des écoles privées payent des frais d'inscription (88%). Cependant, on constate qu' en milieu urbain, les é lèves des écoles privées (92 %) payent plus fréquemment des frais d'inscription que les élèves des écoles privées du milieu rural (78 %). On constate des différences importantes dans les dépenses dues au frais d'inscription selon le milieu et la région de résidence. Le montant des dépenses pour les frais d'inscription est deux fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural : en effet, parmi tous les ménages, le montant moyen annuel des dépenses par élève du niveau primaire s'élève à 108 753 Francs Guinéens en urbain contre 43 062 Francs Guinéens en rural; parmi les ménages avec dépenses, le montant annuel moyen par élève du niveau primaire s'élève à 118 782 Francs Guinéens en urbain contre 55 296 Francs Guinéens en rural.

Les résultats par région mettent également en évidence des écarts dans le niveau des dépenses scolaires. C'est en Haute Guinée que les dépenses pour les frais d'inscription sont les plus faibles : parmi

les ménages qui ont déclaré effectué des dépenses scolaires, le montant des frais d'inscription s'élève annuellement ,en moyenne, à 31 900 Francs Guinéens par élève du niveau primaire; à l'opposé, c'est en Moyenne Guinée que les dépenses pour les frais d'inscription sont les plus élevées : en moyenne, par an, 119 424 Francs Guinéens pour tous les ménages; 156 921 Francs Guinéens pour ceux qui ont déclaré effectuer des dépenses scolaires. En outre, les résultats montrent que les dépenses des ménages pour les frais d'inscription sont plus élevées pour les garçons que pour les filles (102 305 Francs Guinéens contre 79 545 Francs Guinéens parmi tous les ménages; parmi les ménages qui effectuent des dépenses, le montant s'élève à 114 074 Francs Guinéens pour les garçons contre 92 347 Francs Guinéens pour les filles).

Uniformes

Dans l'ensemble, près de 80 % des élèves, quel que soit le type d'école qu'ils fréquentent, achètent des uniformes. L'achat de l'uniforme est ainsi la dépense la plus fréquemment effectuée que ce soit dans le système public ou privé. Cependant, on constate que dans les écoles privées, 84 % des élèves du milieu urbain achètent des uniformes contre seulement 64 % parmi ceux du milieu rural. En outre, on constate toujours dans le système privé, un écart significatif selon le milieu de résidence concernant le montant des dépenses pour l'achat des uniformes : en moyenne par an, parmi tous les ménages , le montant s'élève à 5 602 Francs Guinéens en urbain contre 3 844 Francs Guinéens en rural. Cependant, si on ne prend en compte que les seuls ménages qui effectuent des dépenses scolaires, cet écart devient très faible : 6 711 Francs Guinéens contre 6 019 Francs Guinéens, en moyenne, ce qui montre que le coût de l'uniforme est le même quel que soit le milieu.

Livres

On constate ,en premier lieu, que les ménages dont les enfants sont dans des écoles publiques dépensent plus fréquemment de l'argent pour acheter des livres que ceux des écoles privées (respectivement 75 % contre 58 %). Par ailleurs, dans le système public, il n'y a pas d'écart entre les deux milieux de résidence (75 % en urbain contre 74 % en rural); dans le système privé, la situation est différente : la proportion de ménages qui dépensent pour l'achat des livres est beaucoup plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (62 % contre 47%). Parmi toutes les dépenses scolaires, l'achat des livres est la dépense la plus faible quel que soit le système public ou privé. En ce qui concerne le niveau des dépenses annuelles moyennes, on constate que, dans l'ensemble, les ménages dont les enfants sont dans les écoles privées dépensent davantage pour l'achat des livres que ceux dont les enfants sont dans les écoles publiques (en moyenne, parmi tous les ménages, 2 167 Francs Guinéens en public contre 3 023 Francs Guinéens en privé; parmi les seuls ménages qui effectuent des dépenses, les montants sont respectivement de 2 905 Francs Guinéens contre 5 192 Francs Guinéens). On constate également des disparités selon la région; en Haute Guinée, les ménages dont les enfants sont dans des écoles privées dépensent davantage que ceux des autres régions pour l'achat des livres (4 832 Francs Guinéens en moyenne parmi tous les ménages; 7 431 Francs Guinéens, en moyenne, parmi les ménages qui effectuent des dépenses scolaires) Toujours dans le système privé, on constate des écarts entre les milieux de résidence : le montant des dépenses s'élève, en moyenne, à 3 594 Francs Guinéens en urbain contre 1 332 Francs Guinéens en rural par élève du niveau primaire, que le ménage dépense ou non de l'argent; parmi les seuls ménages qui dépensent de l'argent en frais scolaires, le montant annuel moyen par élève du niveau primaire s'élève à 2 863Francs Guinéens en rural contre 5 780 Francs Guinéens en urbain.

Fournitures

On constate que plus des trois quarts des élèves (77 %) qui sont dans une école publique dépensent de l'argent pour l'achat de fournitures. Dans le système privé, cette proportion est légèrement plus faible (70 %). Les résultats selon le milieu de résidence mettent en évidence des écarts. Dans les écoles publiques,

la proportion d'élèves dont le ménage dépense de l'argent pour l'achat de fournitures est plus élevée en milieu rural (79 %) qu'en milieu urbain (75%), alors que dans le système privé, on constate la tendance inverse (72 % en urbain contre 66 % en rural). En ce qui concerne le montant des dépenses pour l'achat de fournitures, on constate qu'íl est plus élevé pour les ménages dont les enfants sont dans une école privée que pour ceux dont les enfants sont dans une école publique (parmi l'ensemble des ménages, 3 701 Francs Guinéens en privé contre 3 265 Francs Guinéens en public; parmi les ménages qui effectuent des dépenses scolaires, le coût annuel moyen par élève s'élève à 5 268 Francs Guinéens dans le système privé contre 4 235 francs Guinéens dans le public). L'écart entre les milieux de résidence est plus marqué dans le système privé que dans le public: 4 174 Francs Guinéens (5 835 Francs Guinéens parmi les ménages qui effectuent des dépenses scolaires) en urbain contre une moyenne de 2 298 Francs Guinéens en rural (3 459 Francs Guinéens parmi les ménages qui dépensent sur le plan scolaire).

Transport/repas[12]

Les résultats selon le type d'école ne font pas apparaître d'écarts significatifs dans le niveau des dépenses pour les transports et les repas. Néanmoins, on constate que la proportion de ménages urbains qui dépense pour les transports et les repas est plus élevée que la proportion des ménages du milieu rural : en effet, dans le système public, 61 % des ménages urbains contre 46 % en rural ont des frais de transport et de nourriture. En privé, ces proportions sont respectivement de 68 % et de 47 %.

Le coût du transport et des repas est, après celui des frais d'inscription, le coût le plus élevé supporté par les ménages : un ménage ayant un enfant dans une école publique dépense, en moyenne, 43 528 Francs Guinéens (pour les ménages avec dépenses scolaires , la somme est de 82 765 Francs Guinéens); dans une école privée, la somme est de 38 480 Francs Guinéens (61 182 Francs Guinéens pour les ménages qui dépensent pour des frais scolaires). Les résultats par région mettent en évidence des disparités importantes; c'est en Basse Guinée, quel que soit le type d'école, que la somme dépensée pour les transports et la nourriture est la plus faible (dans le public : 18 773 Francs Guinéens (29 736 pour les ménages avec dépenses scolaires) et dans le privé 24 438 Francs Guinéens (43 705 Francs Guinéens pour les ménages qui payent pour des frais scolaires). À l'opposé, c'est en Haute Guinée que les ménages dépensent le plus pour payer les frais de transport et de nourriture; en moyenne, pour un élève dans le secteur public, le montant s'élève à 106 197 Francs Guinéens (218 308 Francs Guinéens pour les ménages qui dépensent pour des frais scolaires); dans le secteur privé, les transports et la nourriture coûtent , en moyenne, 105 261francs Guinéens à un ménage (201 401 Francs Guinéens pour les ménages qui dépensent sur le plan scolaire).

Leçons particulières

Le niveau des dépenses par ménage pour les leçons particulières varie selon le type d'école fréquentée. Il est intéressant de noter que la proportion de ménages qui payent des leçons particulières est plus élevée dans les écoles privées que dans les écoles publiques (26 % contre 15 %). Non seulement, les ménages qui ont un enfant dans le secteur privé sont proportionnellement plus nombreux à payer des leçons particulières, mais aussi ils payent davantage : en effet, le montant annuel moyen total pour tous les ménages est de 12 738 Francs Guinéens contre seulement 4 251 pour le secteur public (pour les seuls ménages qui ont déclaré effectuer des dépenses scolaires, le montant total s'élève à 49 722 Francs Guinéens contre 27 550 dans le secteur public). Pour les écoles privées, on constate qu'il est plus fréquent de payer des leçons particulières en milieu urbain qu'en milieu rural (27 % contre 20 %). De plus, les élèves des écoles privées du milieu urbain dépensent beaucoup plus que ceux des écoles privées du milieu rural : la dépense totale de

[12] Les questions sur les transports et les repas ont été posées ensemble. Il n'est donc pas possible de les séparer en deux catégories distinctes.

tous les ménages du milieu urbain dans le secteur privé s'élève à 15 439 Francs Guinéens (56 374 Francs Guinéens pour les ménages qui effectuent des dépenses scolaires) contre 4 730 Francs Guinéens pour le milieu rural (23 217 Francs pour les ménages qui ont effectué des dépenses). Bien que l'on ne note pas une grande différence dans les proportions de garçons et de filles pour lesquels le ménage paye des leçons particulières, que ce soit dans le secteur public ou privé, les résultats des tableaux 5.2 et 5.3 montrent que les dépenses sont plus élevées pour les filles que pour les garçons. En secteur public, la dépense moyenne pour une fille s'élève à 4 753 Francs Guinéens (32,432 Francs Guinéens pour les ménages qui effectuent des dépenses scolaires) contre 3 915 Francs Guinéens pour un garçon (24 541Francs Guinéens pour les ménages qui effectuent des dépenses scolaires).De manière similaire, dans le secteur privé, le montant moyen de la dépense pour les filles s'élève à 13 065 Francs Guinéens (52 713 Francs Guinéens pour les ménages qui dépensent sur le plan scolaire) contre 12 475 Francs Guinéens pour les garçons (47 462 Francs Guinéens pour les ménages ayant des frais de scolarité).

Contributions

Les résultats sur les dépenses pour les contributions aux enseignants sont très différents de ceux concernant les dépenses pour les leçons particulières. En effet, dans les écoles publiques, 26 % des élèves du primaire payent des contributions aux enseignants; dans les écoles privées, cette proportion n'est que de 15 %. Bien que ces proportions ne soient pas très élevées, le coût n'en est pas moins élevé pour les ménages. En particulier, parmi les élèves fréquentant une école publique, on constate que les sommes dépensées sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain : dans le secteur public, la somme totale moyenne annuelle par élève s'élève à 5 673 Francs Guinéens en milieu rural (cette somme est de 18 609 Francs Guinéens pour les ménages qui ont déclaré dépenser de l'argent en frais de scolarité) contre 4 022 Francs Guinéens en urbain (19 838 Francs Guinéens chez ceux qui ont des dépenses scolaires). À l'opposé, dans les écoles privées, les sommes dépensées pour payer des contributions aux enseignants sont plus élevées en milieu urbain (5 939 Francs Guinéens) qu'en milieu rural (4 772 Francs Guinéens); parmi les ménages qui dépensent de l'argent en frais scolaires, ces sommes sont respectivement de 49 350 Francs Guinéens et de 20 777 Francs Guinéens. Toujours dans les écoles privées, on constate que c'est parmi les élèves de Conakry que les sommes payées pour les contr ibutions aux enseignants sont les plus faibles.

Autre type de dépenses

Par ailleurs, une proportion importante d'élèves, quel que soit le secteur, payent pour d'autres types de dépenses scolaires (47 % dans les écoles publiques et 37 % dans les écoles privées). On ne constate pas de variations significatives selon le genre; par contre les écarts entre les milieux de résidence quel que soit le type d'école sont plus importants; en effet, les élèves du milieu rural payent des sommes plus élevées que ceux du milieu urbain. Dans les écoles publiques du milieu urbain, la somme moyenne annuelle par élève s'élève à 2 751Francs Guinéens (5,814GF chez les ménages avec dépenses) contre 3 502 Francs Guinéens en milieu rural; parmi les ménages qui ont des dépenses scolaires, ces sommes sont respectivement de 5 814 et de 7 496 Francs Guinéens. Dans les écoles privées, on constate la même situation, les élèves du milieu rural dépensant davantage que ceux du milieu urbain pour payer d'autres types de frais scolaires (2 644 Francs Guinéens contre 3 768 Francs Guinéens). En outre, étant donné que pour les élèves du secteur privé, le coût de ces autres dépenses est moins élevé que pour ceux du secteur public, il est logique de constater que, parmi les ménages avec dépenses, le montant moyen des dépenses est plus élevé pour les élèves du privé que pour ceux du public. Dans les ménages avec dépenses, les é1èves urbains du secteur privé payent, en moyenne, 6 804 Francs Guinéens contre 11 742 Francs Guinéens en milieu rural.

Tableau 5.2 Dépenses scolaires au niveau primaire par élève

Dépenses annuelles moyennes du ménage par enfant (francs guinéens) au niveau primaire, selon le type d'école, par caractéristiques socio démographiques, Guinée 1999

	Dépenses scolaires au niveau primaire par élève (FG)									
Caractéristique	Frais inscrip-tion[1]	Uniformes	Livres	Fourni-tures	Transport/ Repas	Leçons particu-lières	Contri-bution enseig-nant	Autres	Total Dépenses totales annuelles	Effectif 6-15
ÉCOLES PUBLIQUES										
Genre										
Masculin	-	5 048	2 226	3 297	49 885	3 915	5 086	3 439	72 894	1 260
Féminin	-	4 197	2 080	3 217	34 054	4 753	4 801	2 800	55 902	845
Milieu de résidence										
Urbain	-	4 598	2 147	3 504	51 403	5 741	4 022	2 751	74 165	895
Rural	-	4 787	2 182	3 088	37 705	3 150	5 673	3 502	60 086	1 210
Région										
Basse Guinée	-	4 509	1 757	2 988	18 773	3 262	3 589	3 813	38 691	503
Moyenne Guinée	-	3 832	1 598	2 172	49 896	3 450	2 628	1 794	65 370	373
Haute Guinée	-	4 377	2 291	3 507	106 197	6 736	4 777	3 492	131 378	238
Guinée Forestière	-	6 072	2 790	3 868	42 625	4 340	10 231	3 983	73 908	568
Conakry	-	4 064	2 251	3 611	33 389	4 616	1 739	2 411	52 081	424
Ensemble	-	4 706	2 167	3 265	43 528	4 251	4 971	3 183	66 071	2 105
ÉCOLES PRIVÉES RELIGIEUSES ET LAÏQUES										
Genre										
Masculin	102 305	5 293	3 018	3 775	40 163	12 475	5 742	2 769	175 541	341
Féminin	79 545	4 991	3 029	3 608	36 379	13 065	5 524	3 124	149 264	273
Milieu de résidence										
Urbain	108 753	5 602	3 594	4 174	37 921	15 439	5 939	2 644	184 066	459
Rural	43 062	3 844	1 332	2 298	40 136	4 730	4 772	3 768	103 941	155
Région										
Basse Guinée	63 015	3 612	1 546	2 513	24 438	5 930	5 527	3 913	110 493	132
Moyenne Guinée	119 424	3 173	1 033	2 123	27 241	4 841	6 368	2 393	166 596	36
Haute Guinée	31 900	3 747	4 832	4 043	105 261	12 221	7 176	4 978	174 158	21
Guinée Forestière	97 884	7 922	2 919	3 622	74 228	7 814	15 172	6 322	215 884	85
Conakry	102 872	5 357	3 720	4 325	32 056	17 473	3 127	1 623	170 553	340
Total	92 181	5 159	3 023	3 701	38 480	12 738	5 645	2 927	163 853	614

Note: 1 635 Francs Guinéens (FG)= US $1. L'information sur le type d'école fréquentée est manquante pour 134 élèves.
[1] Les données sur les frais d'inscription ont été recueillies pour les élèves fréquentant les écoles privées.

Tableau 5.3 Dépenses scolaires du ménage par élève au niveau primaire parmi les élèves qui effectuent des dépenses

Dépenses annuelles moyennes du ménage par élève (francs guinéens) parmi les élèves qui effectuent des dépenses scolaires, selon le type d'école et certaines caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

	Dépenses scolaires au niveau primaire par élève (FG) parmi les élèves qui effectuent des dépenses							
Caractéristique	Frais inscrip-tion[1]	Uniformes	Livres	Fourni-tures	Transport/ Repas	Leçons particu-lières	Contri-bution enseig-nant	Autres
ÉCOLES PUBLIQUES								
Genre								
Masculin	-	6 258	2 907	4 186	93 547	24 541	18 778	6 994
Féminin	-	5 418	2 901	4 313	66 124	32 432	19 401	6 410
Milieu de résidence								
Urbain	-	5 701	2 855	4 662	84 047	40 601	19 838	5 814
Rural	-	6 102	2 942	3 933	81 512	19 222	18 609	7 496
Région								
Basse Guinée	-	6 333	2 647	4 279	29 736	25 909	16 625	8 360
Moyenne Guinée	-	5 309	2 123	2 935	112 062	35 381	20 804	4 153
Haute Guinée	-	5 033	2 715	4 353	218 308	30 610	19 838	12 368
Guinée Forestière	-	6 737	3 475	4 275	95 970	19 515	20 093	7 025
Conakry	-	5 297	3 185	5 269	55 330	42 000	15 224	4 884
Ensemble	-	5 929	2 905	4 235	82 765	27 550	19 014	6 776
ÉCOLES PRIVÉES RELIGIEUSES ET LAÏQUES								
Genre								
Masculin	114 074	6 619	5 015	5 262	61 849	47 462	37 884	7 778
Féminin	92 347	6 503	5 431	5 276	60 287	52 713	38 522	7 996
Milieu de résidence								
Urbain	118 782	6 711	5 780	5 835	55 447	56 374	49 350	6 804
Rural	55 296	6 019	2 863	3 459	86 130	23 217	20 777	11 742
Région								
Basse Guinée	77 519	5 697	3 325	4 183	43 705	30 017	32 889	10 784
Moyenne Guinée	156 921	5 339	2 079	3 392	75 977	21 677	38 934	6 449
Haute Guinée	33 411	5 087	7 431	5 171	201 410	34 539	14 905	28 137
Guinée Forestière	108 999	8 933	4 648	4 136	118 114	18 840	37 521	16 613
Conakry	112 886	6 367	5 991	6 165	46 401	73 861	58 163	4 222
Ensemble	104 626	6 569	5 192	5 268	61 182	49 722	38 159	7 880

Note : 1 635 Francs Guinéens (FG)= US $1. L'information sur le type d'école fréquentée est manquante pour 134 élèves.
[1] Les données sur les frais d'inscription ont été recueillies pour les élèves fréquentant des écoles privées.

On a demandé aux femmes ayant des enfants à l'école et dont le ménage dépense sur le plan scolaire quelle était la dépense la plus difficile à effectuer (tableau 5.4). De manière non surprenante, une proportion élevée de femmes (36 %), quel que soit le milieu, a répondu que toutes les dépenses étaient difficiles à faire. Il semble donc que c'est l'accumulation des dépenses qui est difficile à supporter. D'autre part, on constate que pour 11% des femmes du milieu urbain et pour 8 % de celles du milieu rural, aucune dépense n'est difficile à effectuer. Pour moins de 4 % des femmes, les repas et les transports représentent la dépense la plus difficile, alors que pour 14 % des femmes du milieu urbain et 23 % de celles du milieu rural, l'achat d'uniformes est une lourde dépense. En ce qui concerne la dépense pour les contributions aux enseignants, on constate un écart important entre les milieux de résidence : pour 12 % des femmes du milieu urbain, cette dépense représente une dépense difficile; en milieu rural, seulement 5 % des femmes ont exprimé la même opinion.

Tableau 5.4 Dépenses scolaires les plus difficiles à effectuer

Répartition (en %) des femmes selon les dépenses les plus difficiles à effectuer par milieu de résidence, Guinée 1999

	Dépenses scolaires les plus difficiles à effectuer									
Caractéristique	Pas de dépenses difficiles	Uniformes/ vêtements école	Fourni-tures	Repas/ Transport	Argent pour enseig-nants	Toutes dépenses difficiles	Autre	NSP/ND	Total	Effectif
Milieu de résidence										
Urbain	10,7	14,2	15,4	3,3	11,5	35,6	7,4	1,9	100,0	812
Rural	8,2	22,9	14,3	3,8	4,7	35,7	9,4	1,0	100,0	1 036
Ensemble	9,3	19,1	14,8	3,6	7,7	35,6	8,5	1,4	100,0	1 848

En plus des questions spécifiques sur les dépenses financières, on a demandé aux femmes si le ménage contribuait d'une autre manière sur le plan scolaire, sous forme d'aide aux écoles ou aux enseignants (tableau 5.5). Les résultats montrent que les contributions pour les enseignants sont plus fréquentes que pour les écoles; en effet, une proportion très élevée de femmes (près de 100 %) ont déclaré que leur ménage avait effectué, au moins, une contribution pour les enseignants; cette proportion n'est que de 22 % pour les contributions aux écoles. Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de femmes du milieu rural dont le ménage a effectué des contributions pour les écoles est plus élevée que celle du milieu urbain (27 % contre 13 %). Par contre, les contributions financières aux enseignants sont plus fréquentes en urbain qu'en rural (85 % contre 70 %). Le fait que les femmes du milieu rural aient été proportionnellement deux fois plus nombreuses à déclarer que leur ménage faisait des contributions pour les écoles dénote une tradition de soutien aux écoles plus forte en milieu rural.

Tableau 5.5 Autres contributions des ménages pour l'école

Pourcentage de femmes dont le ménage a effectué des dépenses pour l'école primaire et/ou pour les enseignants, selon le milieu de résidence et la région, Guinée 1999

Résidence/ Région	Contributions pour écoles					Contributions pour enseignants					
	Argent	Travail	Terre	Une contri-bution ou plus	Nombre de femmes	Argent	Loge-ment	Terre	Nouri-ture	Une contri-bution ou plus	Effectif
Milieu de résidence											
Urbain	9,8	8,5	3,3	13,0	2 171	85,1	6,9	11,2	15,5	97,1	170
Rural	22,6	22,0	9,5	26,6	4 582	69,7	27,2	25,9	47,6	98,6	972
Région											
Basse Guinée	18,7	18,9	4,0	22,1	1 375	74,8	6,0	14,8	42,5	99,6	232
Moyenne Guinée	21,7	23,4	7,2	25,9	1 509	72,3	36,7	2,6	53,4	96,2	287
Haute Guinée	16,6	13,6	7,2	22,0	1 038	62,5	29,2	43,6	33,6	99,3	144
Guinée Forestière	26,8	23,6	14,3	29,4	1 610	71,5	26,3	38,2	42,7	99,1	435
Conakry	4,9	4,9	3,0	8,5	1 222	91,7	2,1	0,0	6,3	95,8	44
Ensemble	18,5	17,7	7,5	22,2	6 753	72,0	24,2	23,7	42,8	98,4	1 142

Les résultats selon la région de résidence montrent que c'est à Conakry que les proportions de femmes dont le ménage participe à l'entretien des écoles ou au soutien des enseignants sont les plus faibles; seule la contribution financière aux enseignants est plus élevée que partout ailleurs (92 %). C'est en Guinée Forestière que les contributions aux écoles sous forme de terres sont les plus fréquentes (14 %). De manière générale, les contributions sous forme de terre sont plus fréquentes pour les enseignants que pour les écoles, sauf en Moyenne Guinée et à Conakry respectivement 3 % et 0 % pour les enseignants).

Graphique 5.4
Répartition des femmes selon les contributions de ménages aux écoles primaires par type de contribution et milieu de residence

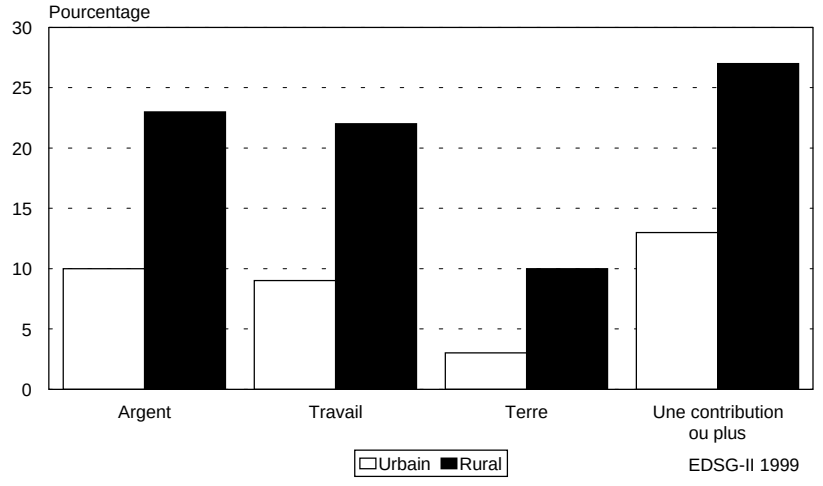

Plus de la moitié des femmes ont déclaré que le gouvernement est essentiellement responsable du financement et de la construction des écoles ainsi que de la rémunération des enseignants (respectivement 58 % et 75 %). Pour une proportion très faible de femmes (4 %), le paiement des enseignants incombe aux parents; de même, 9 % ont déclaré que les parents étaient responsables du financement et de la construction des écoles. Par conséquent, il semble que pour les femmes interrogées, le gouvernement est davantage responsable pour les coûts permanents de la scolarisation que pour le coût « momentané » de la construction d'une école. D'autre part, une proportion non négligeable de femmes a déclaré qu'une autre organisation comme, par exemple, une ONG, des financements privés ou le propriétaire de l'école sont responsables pour ces coûts.

Tableau 5.6 Financement, construction de l'école et paiement du salaire des enseignants

Répartition des femmes selon les individus qui participent à la construction de l'école et qui contribuent au salaire des enseignants, Guinée 1999

	Type de soutien apportée à l'école	
Contributeurs	Financement et construction de l'école	Paiement des salaires enseignants
Gouvernement	58,3	74,9
Parents	11,9	4,2
Gouvernement&parents	9,4	3,8
Autre	13,8	15,2
NSP/ND	6,6	2,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif	3 621	3 621

Tableau 5.7 Association de parents d'élèves dans l'école locale

Répartition (en %) des femmes selon l'existence ou non d'une association de parents d'élèves dans l'école fréquentée par les enfants par milieu de résidence et région, Guinée 1999

	Association des Parents d'élèves				
Milieu de résidence/ Région	Association à l'école	Pas d'association à l'école	NSP/ ND	Total	Effectif
Milieu de résidence					
Urbain	37,7	26,9	35,4	100,0	971
Rural	33,9	20,2	45,9	100,0	2 650
Région					
Basse Guinée	27,5	28,5	44,0	100,0	764
Moyenne Guinée	37,7	10,1	52,2	100,0	923
Haute Guinée	29,5	20,9	49,6	100,0	602
Guinée Forestière	44,7	23,8	31,6	100,0	828
Conakry	31,7	32,2	36,1	100,0	505
Ensemble	34,9	22,0	43,1	100,0	3 621

Dans l'ensemble, 35 % des femmes ont déclaré qu'il y a une association de parents d'élèves dans l'école locale fréquentée par leurs enfants. Les résultats selon le milieu et la région de résidence mettent en évidence de légères disparités. En milieu urbain, 38 % des femmes ont déclaré qu'il y avait une telle association dans l'école; en rural, cette proportion est de 34 %. Au niveau des régions, les proportions varient d'un minimum de 28 % en Basse Guinée à un maximum de 45 % en Guinée Forestière. Il faut signaler que 43 % des femmes interrogées ont déclaré ne pas savoir s'il y avait une association de parents d'élèves dans l'école que fréquentent leurs enfants.

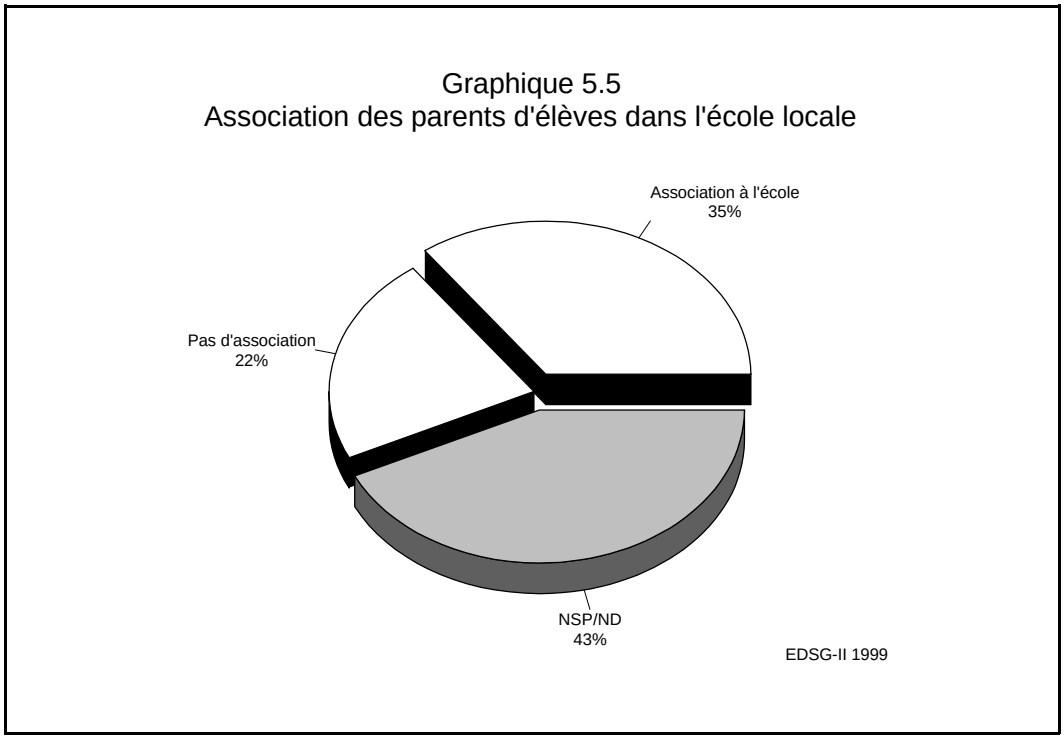

5.2 TEMPS DE TRAJET POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE

L'éloignement de l'école a été fréquemment avancé comme raison de non fréquentation et/ou d'abandon de l'école. Pour cette raison, on a demandé aux mères d'enfants de 6-15 ans quel était le temps de trajet nécessaire pour se rendre à l'école primaire la plus proche.

Le temps de trajet moyen estimé par rapport à l'école primaire la plus proche est beaucoup plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 19 minutes et 47 minutes). De manière non surprenante, les résultats montrent que c'est à Conakry que le temps de trajet moyen est le plus court (15 minutes).De plus, à Conakry, 82 % des femmes vivent dans des ménages situés à moins de 20 minutes de l'école primaire la plus proche. En milieu urbain, les résultats présentés au tableau 5.8 montrent que la grande majorité (71 %) des femmes vivent à moins de 20 minutes de l'école primaire la plus proche; seulement 2 % vivent à 60 minutes et plus. En milieu rural, le temps de trajet moyen est plus long puisque 20 % des femmes vivent à 60 minutes et plus de l'école primaire la plus proche.

Tableau 5.8 Temps de trajet pour l'école primaire la plus proche

Répartition (en %) des femmes selon le temps de trajet (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire la plus proche par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Minutes				Total	Effectif	Temps moyen de trajet
	0-20	21-40	41-60	60+			
Milieu de résidence							
Urbain	70,9	20,6	6,7	1,8	100,0	946	19
Rural	44,5	19,2	15,9	20,4	100,0	2 200	47
Région							
Basse Guinée	41,7	23,4	18,9	16,0	100,0	605	40
Moyenne Guinée	35,2	23,1	15,6	26,2	100,0	757	59
Haute Guinée	49,8	18,7	11,6	19,9	100,0	502	45
Guinée Forestière	60,0	17,5	14,2	8,3	100,0	781	30
Conakry	82,3	13,9	2,6	1,3	100,0	501	15
Ensemble	52,5	19,6	13,2	14,8	100,0	3 146	39

Graphique 5.6
Répartition des femmes selon le temps de parcours du trajet pour se rendre à l'école primaire la plus proche par région

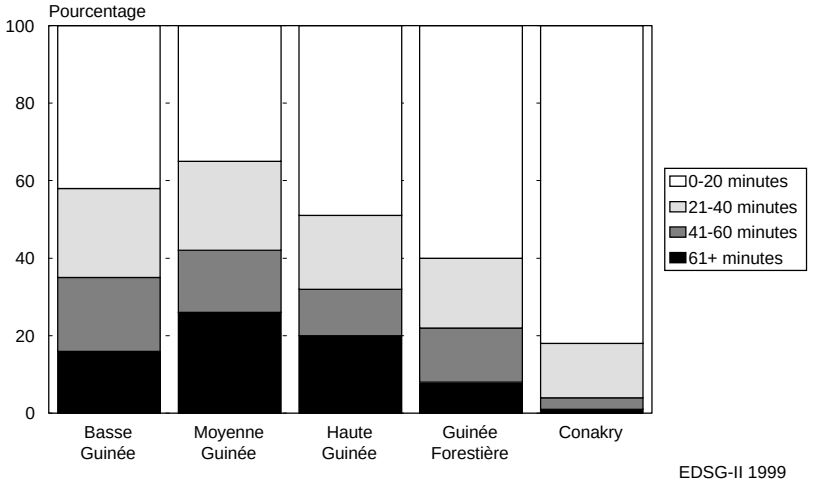

Graphique 5.7
Répartition des femmes selon le temps de parcours du trajet pour se rendre à l'école primaire la plus proche par résidence

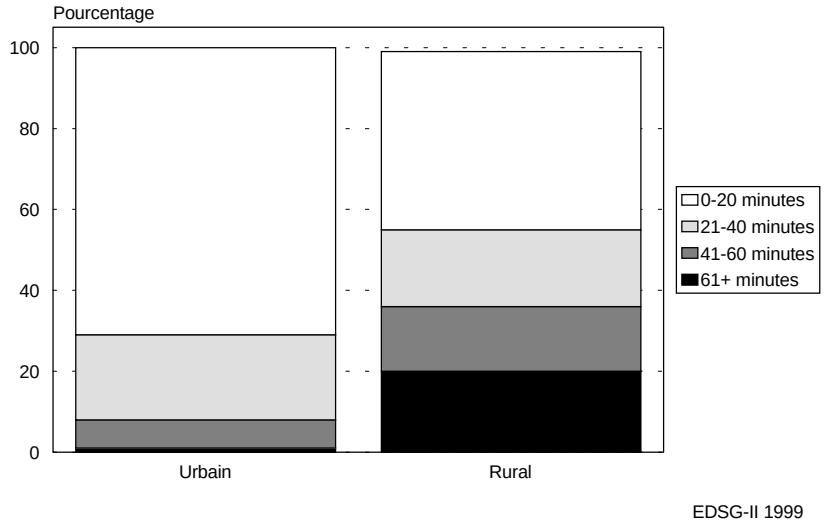

Le tableau 5.9 présente les taux nets de fréquentation scolaire au niveau primaire des enfants dont les mères ont été enquêtées; par conséquent, le taux net global de fréquentation scolaire est légèrement différent de celui présenté au chapitre 2 qui est calculé à partir de la population des ménages. Cependant, le taux net de fréquentation scolaire des ménages présente les mêmes variations. Le taux net de fréquentation scolaire est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, chez les garçons que chez les filles. En effet, en milieu urbain, le taux net s'établit à 79 % chez les garçons et à 69 % chez les filles; en milieu rural, les valeurs sont respectivement de 39 % et 25 %[13].

Le tableau 5.9 met en relation les temps de trajet pour se rendre à l'école la plus proche, qui est une mesure à la fois de l'accès à l'école et du coût du trajet pour les ménages, avec le niveau de fréquentation scolaire des enfants d'âge primaire (7-12 ans).Les résultats montrent que la distance par rapport à l'école la plus proche affecte de manière importante les enfants du milieu rural. En effet, en zone rurale, c'est parmi les enfants dont le temps de trajet est de 60 minutes ou plus que le taux net de fréquentation scolaire est le plus faible (16 % pour les garçons et 9 % pour les filles). En milieu urbain, le temps de trajet n'a pas d'incidence sur le taux de fréquentation scolaire. Cela est probablement dû, non seulement, à la proportion élevée d'enfants du milieu urbain fréquentant l'école, mais aussi à la possibilité d'utiliser une voiture ou un bus pour aller à l'école.

[13] Le taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire présenté au chapitre 2 s'établit à 77 % pour les garçons et 64 % pour les filles en milieu urbain. En milieu rural, ces niveaux sont respectivement de 34 % et de 21 %.

Tableau 5.9 Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon le temps de trajet pour atteindre l'école

Taux net de fréquentation scolaire selon le temps de trajet (en minutes) pour atteindre l'école primaire la plus proche par genre et milieu de résidence, Guinée 1999

	TNF					
	Minutes				Taux de fréquen-tation	
Milieu de résidence	0-20	21-40	41-60	60+[1]		Effectif
GARÇONS						
Milieu de résidence						
Urbain	78,5	76,0	86,8	-	78,6	626
Rural	48,5	37,4	38,1	16,1	38,8	1 524
Ensemble	59,9	49,8	45,6	17,9	50,4	2 150
FILLES						
Milieu de résidence						
Urbain	69,0	65,6	75,4	-	68,7	624
Rural	33,0	25,5	22,1	8,5	24,6	1 506
Total	47,2	39,0	29,2	11,6	37,5	2 130

Note : Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (en Guinée,7-12 ans) qui fréquente l'école primaire. Dans ce tableau, le taux net de fréquentation scolaire est calculé à partir des enfants de 7-12 ans, enquêtés à l'aide du module éducation.

[1] L'effectif de garçons de 7-12 ans vivant à 60 minutes ou plus de l'école primaire la plus proche étant trop faible (seulement 7 cas), les données ne sont pas présentées. De même, l'effectif de filles de 7-12 ans vivant à 60 minutes ou plus de l'école primaire la plus proche étant trop faible (seulement 17 cas), les données nesont pas présentées.

Graphique 5.8
Taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire selon le temps de parcours du trajet pour se rendre à l'école la plus proche et genre

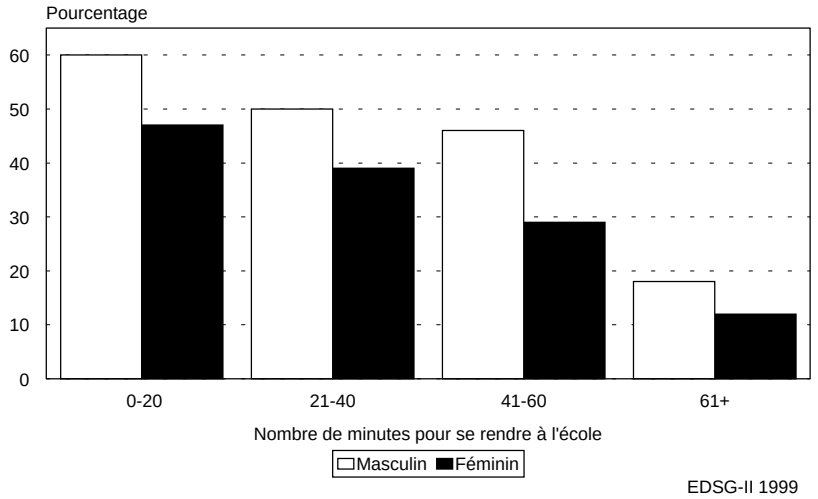

CHAPITRE 6

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET INTERACTIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS ET LES ÉCOLES

Ce chapitre ainsi que le chapitre 7 portent sur les données communautaires qui ont été collectées, dans chaque grappe, auprès d'informateurs sur la communauté. Cependant, pour être représentatives de la population, ces données sont analysées du point de vue des ménages qui résident dans les grappes.

6.1 DISTANCE ET ACCÈS AUX ÉCOLES PRIMAIRES[14]

Les résultats présentés au tableau 6.1 montrent que pour la majorité des ménages, qu'ils résident en milieu urbain ou rural, l'école primaire la plus proche se situe dans la même localité (respectivement 57 % et 62 %). Cependant, en milieu rural, la proportion de ménages dont l'école primaire est située dans la même localité et dans le même district est légèrement supérieure à celle du milieu urbain; par contre, toujours selon les résultats du tableau 6.1, on constate également que les ménages du milieu rural sont proportionnellement deux fois moins nombreux que ceux du milieu urbain à ne pas disposer d'une école dans la même communauté (1,8 % contre 0,9 %).

Tableau 6.1 Localisation des écoles primaires les plus proches de la communauté

Répartition (en %) des ménages selon la localisation de l'école primaire la plus proche par milieu de résidence, Guinée 1999

	Localisation de l'école primaire la plus proche					
	Même communauté					
Milieu de résidence	Même localité	Même district	Même sous-préfecture	Pas dans même communauté	Total	Effectif
Milieu de résidence						
Urbain	57,3	22,2	19,6	0,9	100,0	1 453
Rural	63,2	26,9	8,1	1,8	100,0	3 637
Ensemble	61,5	25,6	11,4	1,5	100,0	5 090

Note : Une localité est une subdivision d'un district et un district est une subdivision d'une sous-préfecture.

Les résultats présentés au tableau 6.2 concernant la distance par rapport à l'école primaire la plus proche montrent qu'en milieu urbain, la distance moyenne est de 0,4 km. En milieu rural, par contre, cette distance est de 2.6 km. Cet écart indique que la signification des termes, localité, district et sous-préfecture peuvent varier légèrement étant donné qu'ils peuvent recouvrir des zones plus grandes en milieu rural qu'en milieu urbain. Comme on pouvait s'y attendre, la distance moyenne varie de 0,2 km pour les ménages dont l'école primaire la plus proche est située dans la même localité à 14,1 km pour ceux dont l'école n'est pas située dans la même localité.

[14] Les tableaux 6.1, 6.2 et 6.3 présentent les données sur la distance par rapport aux écoles primaires et sur l'accès à ces écoles en utilisant termes de localité, district et préfecture. Ces termes sont généraux et peuvent être interprétés différemment selon les grappes auxquelles ils se rapportent.

Tableau 6.2 Distance par rapport à l'école primaire la plus proche de la communauté

Distance moyenne (kilometres) par rapport à l'école primaire la plus proche selon le milieu de résidence et la localisation de l'école, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Localisation de l'école	Distance moyenne (km)
Milieu de résidence	
Urbain	0,4
Rural	2,6
Localisation de l'école	
Même communauté	
Même localité	0,2
Même district	3,5
Même sous-préfecture	6,5
Pas dans la même localité	14,1
Ensemble	2,0

Note : Une localité est une subdivision d'un district et un district est une subdivision d'une sous-préfecture.

Bien que du point de vue de la distance, les résultats ont montré que pratiquement tous les ménages ont accès à une école primaire dans la même localité, les résultats du tableau 6.3 font apparaître que 11 % des ménages ne disposent pas, dans la même localité, d'une école primaire offrant les six classes d'un cycle primaire complet. On constate des disparités selon le milieu de résidence : en milieu rural, 15 % des ménages ne disposent pas d'une école primaire offrant toutes les classes contre seulement 1 % en milieu urbain. De même, 51 % des ménages urbains disposent d'une école primaire offrant toutes les classes dans la même localité contre 24 % en milieu rural.

Tableau 6.3 Accès à un cycle primaire complet

Répartition (en %) des ménages selon l'accès aux écoles primaires offrant toutes les classes du niveau primaire (1 à 6) par milieu de résidence, Guinée 1999

	Accès à un cycle primaire complet						
	Même communauté						
Milieu de résidence	Disponibles dans la localité	Disponible dans le district	Disponible dans la sous-préfecture	Non disponible	NSP/ ND	Total	Effectif
Milieu de résidence							
Urbain	50,6	27,1	21,5	0,9	0,0	100,0	1 453
Rural	24,1	23,2	30,5	14,9	7,3	100,0	3 637
Ensemble	31,6	24,3	27,9	10,9	5,2	100,0	5 090

Note : Une localité est une subdivision d'un district et un district est une subdivision d'une sous-préfecture.

Graphique 6.1
Accès aux écoles primaires disposant d'un cycle primaire complet par résidence

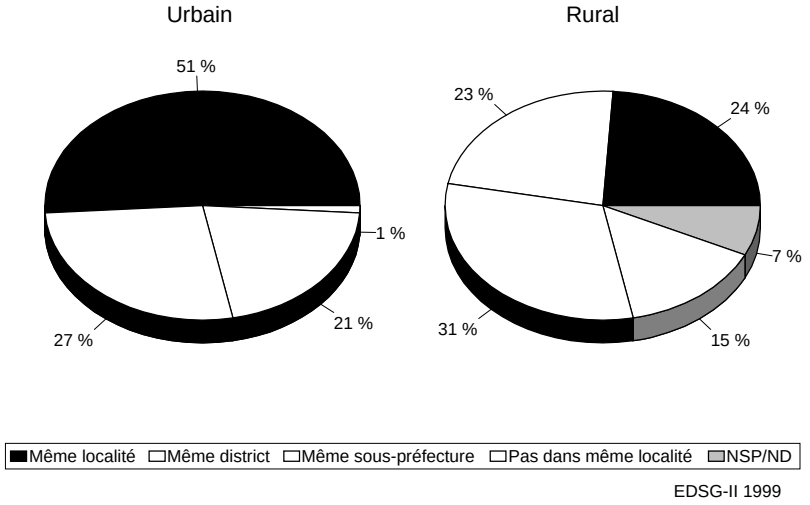

6.2 CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES

Les tableaux 6.4 à 6.7 présentent les données concernant les caractéristiques des écoles primaires les plus proches des ménages enquêtés. Au tableau 6.4, figurent les données sur le type d'école et sur le recours dans l'école à des classes regroupant différents niveaux. Combinées aux données sur la distance par rapport à école la plus proche des ménages (tableau 6.2), les données sur l'accès aux écoles publiques montrent la facilité d'accès à ces écoles qui sont moins coûteuses que les écoles privées (tableau 5.2). Que ce soit en milieu urbain (79 %) ou en milieu rural (93 %), les résultats montrent que l'école la plus proche est une école publique. La situation est identique quelle que soit la région, sauf à Conakry où environ 34 % des écoles les plus proches des ménages sont des écoles privées.

Tableau 6.4 Type d'école la plus proche de la communauté

Pourcentage de ménages selon le type d'école la plus proche de la communauté et le pourcentage de ménages qui ont les classes à plusieur niveaux dans l'école la plus proche de la communauté, par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Region	Type d'école: Publique	Privée laïque	Privée religieuse	NSP/ ND	Total	Classes à plusieurs niveaux	Effectif
Milieu résidence							
Urbain	78,5	20,6	0,8	0,0	100.0	15,8	1 453
Rural	92,6	2,9	0,0	4,5	100.0	25,2	3 637
Région							
Basse Guinée	98,8	0,0	1,2	0,0	100.0	39,2	1 042
Moyenne Guinée	88,1	0,0	0,0	11,9	100.0	5,3	1 371
Haute Guinée	86,5	13,5	0,0	0,0	100.0	32,3	792
Guinée Forestière	97,0	3,0	0,0	0,0	100.0	31,3	1 104
Conakry	66,2	33,8	0,0	0,0	100.0	8,1	781
Ensemble	88,6	7,9	0,2	3,2	100.0	22,5	5 090

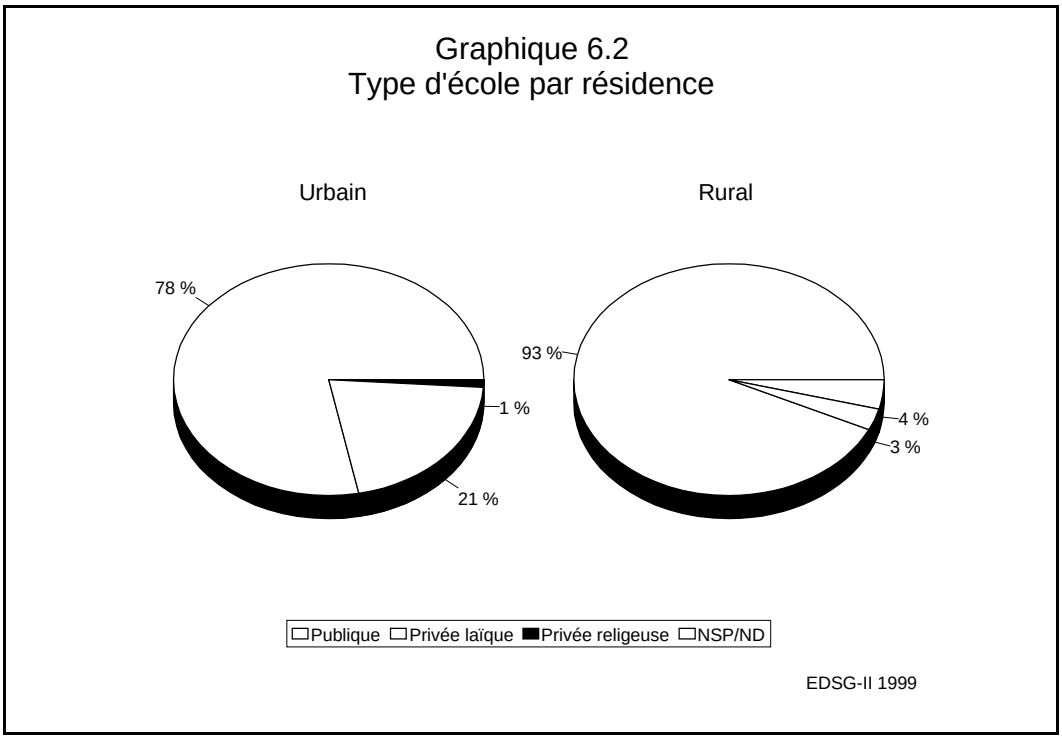

Les classes à plusieurs niveaux sont utiliser soit pour pallier le manque d'enseignants et permettre ainsi de couvrir tous les niveaux, soit de mélanger dans une seule classe des classes dont les effectifs sont faibles. Comme on pouvait le prévoir, on constate des variations importantes du recours à ce type de classes dans les écoles selon certaines caractéristiques socio-démographiques. En milieu rural, un quart des écoles les plus proches des ménages (25 %) utilise ce genre de classes; en urbain, cette proportion est de 16 %. De même, on constate qu'en Moyenne Guinée (5 %) et à Conakry (8 %), ce type de classes est, de loin, beaucoup moins fréquent que dans les régions de Basse Guinée, de Haute Guinée et de Guinée Forestière (respectivement, 39 %, 32 % et 31 %).

Par ailleurs, le tableau 6.5 présente les proportions de ménages dont l'école la plus proche dispose d'un certain équipement. Les aménagements qui peuvent être disponibles dans une école et qui figurent au tableau 6.5 comme ceux présentés aux tableaux 6.6 et 6.7, peuvent être considérés comme des indicateurs de qualité de l'école. La majorité des ménages disposent d'une école comprenant des fenêtres dans les salles de classe (93 %) et des bureaux pour les élèves (96 %). La disponibilité de l'eau dans l école est par contre, beaucoup moins fréquente (41 %) et selon le milieu, on constate des disparités importantes : en milieu rural, seulement 29 % des ménages sont proches d'une école qui dispose d'eau alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 71 %. On note également des disparités entre région: en effet, à Conakry, 89 % des écoles disposent d'eau alors qu'en Basse Guinée et en Moyenne Guinée, les proportions sont de respectivement 26 % et 24 %.

Très peu de ménages habitent près d'une école qui a l'électricité (11 %). De plus, cette proportion varie de manière importante selon le milieu de résidence. Pour près d'un tiers des ménages urbains, l'école primaire la plus proche dispose de l'électricité; en milieu rural, cette proportion est de seulement 1 %. À Conakry, cette proportion atteint 54 %.

Tableau 6.5 Bâtiments et équipements des écoles

Pourcentage de ménages dont l'école la plus proche dispose de certains équipements par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Bâtiments et équipements				Effectif
	Fenêtres dans les classes	Élec-tricité	Eau à l'école	Tables pour élèves	
Milieu de résidence					
Urbain	97,6	34,0	71,2	100,0	1 453
Rural	90,6	1,1	29,3	94,6	3 637
Région					
Basse Guinée	97,8	6,3	25,8	100,0	1 042
Moyenne Guinée	83,8	0,0	23,7	88,1	1 371
Haute Guinée	94,1	3,5	52,9	98,2	792
Guinée Forestière	94,3	1,7	35,8	98,2	1 104
Conakry	97,3	54,1	88,9	100,0	781
Ensemble	92,6	10,5	41,3	96,1	5 090

Graphique 6.3
Pourcentage de ménages pour lesquels l'école la plus proche a certains équipement scolaires, par région

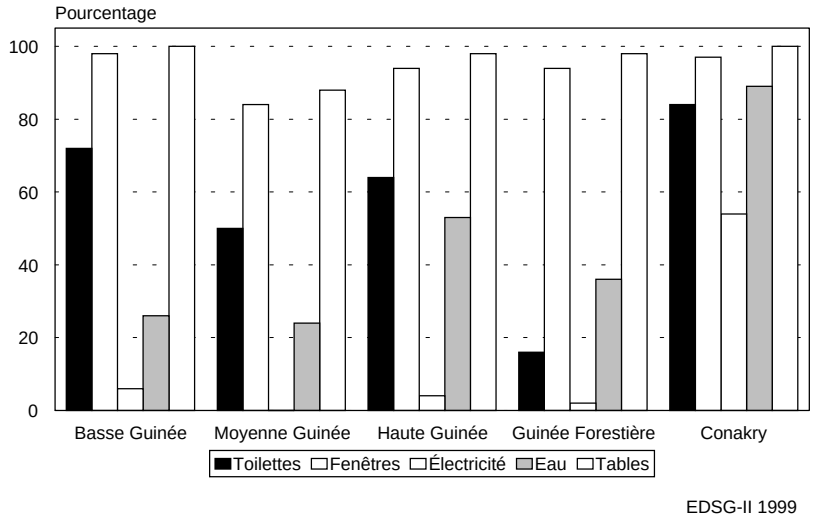

Au tableau 6.6 figurent les résultats concernant les écoles les plus proches des ménages qui disposent de toilettes pour les élèves. La présence de toilettes dans l'école est, bien sûr, importante pour des raisons d'hygiène, mais également à cause de l'impact possible sur la fréquentation et sur le maintien de l'élève dans l'école. Il semble que les filles, en particulier, et davantage les adolescentes que les plus jeunes, vont moins souvent à l'école et s'absentent de manière quotidienne (il est probable qu'elles viennent à l'école mais qu'elles quittent l'école pour rentrer chez elle et aller aux toilettes) et pendant leurs règles.

L'accès à des toilettes (quel que soit le type de toilettes) est assez répandu parmi les ménages guinéens : en effet, en milieu urbain, seulement 3 % n'ont aucunes toilettes; en milieu rural, cette proportion est de 51%[15]. Cependant, dans les écoles, la disponibilité des toilettes est encore plus faible : en milieu rural, la moitié des ménages vivent près d'une école qui n'a pas de toilettes pour les élèves; en milieu urbain, cette proportion est de 18 %. En Guinée Forestière, les résultats montrent que 63 % des ménages vivent à proximité d'une école qui ne dispose pas de toilettes. Par ailleurs, parmi les ménages dont l'école la plus proche possède des toilettes, on constate que dans 41 % des cas, ce sont des toilettes séparées pour les filles et les garçons et dans seulement 13 % des cas, des toilettes communes.

Tableau 6.6 Toilettes

Répartition (en %) des ménages dont l'école primaire la plus proche dispose de toilettes, par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Toilettes					
	Pas de toilettes	Toilettes communes seulement	Toilettes séparées garçons/ filles	NSP/ ND	Total	Effectif
Milieu de résidence						
Urbain	18,0	23,7	57,4	0,9	100,0	1 453
Rural	50,4	9,3	34,4	6,0	100,0	3 637
Région						
Basse Guinée	28,1	10,8	58,8	2,3	100,0	1 042
Moyenne Guinée	50,1	11,6	26,3	11,9	100,0	1 371
Haute Guinée	36,3	24,8	37,8	1,1	100,0	792
Guinée Forestière	63,4	3,7	29,9	3,0	100,0	1 104
Conakry	16,1	22,3	61,6	0,0	100,0	781
Ensemble	41,1	13,4	40,9	4,5	100,0	5 090

Le tableau 6.7 présente les résultats concernant la répartition des ménages selon leur perception de la qualité du bâtiment scolaire; le tableau présente également le pourcentage des ménages qui pense que les classes sont surchargées. Ces réponses ont été fournies par l'informateur de la communauté. Dans la mesure où la qualité du bâtiment ou le nombre d'élèves par classe influencent la décision des parents d'envoyer leurs enfants à l'école primaire, ces opinions peuvent affecter le niveau d'inscription et de maintien dans le système scolaire**.** Quel que soit le milieu de résidence, on ne constate pas de différence dans la perception de la qualité du bâtiment scolaire; dans les régions, les différences sont également très faibles, sauf en Haute Guinée où la proportion de ménages qui pensent que leurs bâtiments sont de bonne qualité est plus élevée qu'ailleurs (66 %) et en Guinée Forestière où l'on constate la situation inverse (seulement 26 % des ménages ont une bonne opinion de la qualité de leurs bâtiments).

On constate des résultats identiques en ce qui concerne la surcharge des classes : plus de la moitié des ménages vivent près d'écoles dont les classes sont perçues comme étant surchargées. Selon les régions, on constate que c'est en Guinée Forestière que la proportion de ménages qui perçoivent les classes comme étant surchargées est la plus élevée (73 %); à l'opposé, c'est en Basse Guinée que cette opinion est la moins répandue (26 %).

[15] Direction Nationale de la Statistique [Guinée] et Macro International. 2000. *Enquête Démographique et de Santé, Guinée 1999.* Calverton, Maryland USA : Direction Nationale de la Statistique et Macro International Inc.

Tableau 6.7 État du bâtiment scolaire et capacité de la salle de classe

Pourcentage de ménages selon la perception de l'état du bâtiment et de la surcharge des classe de l'école primaire la plus proche, par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Qualité des bâtiments				Classes sur-chargées	Effectif
	Bon	Moyen	Mauvais	Total		
Milieu de résidence						
Urbain	45,8	39,1	15,1	100,0	50,7	1 453
Rural	43,7	35,2	21,2	100,0	53,5	3 454
Région						
Basse Guinée	65,8	26,4	7,7	100,0	25,6	1 042
Moyenne Guinée	40,1	46,5	13,4	100,0	55,7	1 208
Haute Guinée	48,4	24,0	27,7	100,0	58,0	792
Guinée Forestière	25,9	45,6	28,5	100,0	73,1	1 084
Conakry	43,6	33,4	23,0	100,0	50,5	781
Ensemble	44,3	36,3	19,4	100,0	52,7	4 907

Note : Ne sont pas inclus les ménages vivant dans des localités où les classes se déroulent à l'extérieur.

6.3 CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ AUX ÉCOLES

Le tableau 6.8 présente les données concernant la proportion des ménages qui vivent dans des communautés qui fournissent une contribution matérielle ou sous forme de travail aux écoles primaires locales. En milieu urbain, la proportion de ménages vivant dans une communauté qui apporte une contribution aux écoles est plus faible qu'en milieu rural (65 % contre 81 %). Ces résultats corroborent ceux obtenus à partir des données collectées auprès des ménages et qui sont présentés au tableau 5.5; selon ces résultats, on constatait que les ménages du milieu rural contribuaient beaucoup plus fréquemment que ceux du milieu urbain à l'entretien des écoles. Ces données sont également en accord avec les données internationales qui mettent en évidence un soutien aux écoles plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. On constate des différences régionales très importantes : en effet, dans la région de Basse Guinée, 96 % des ménages ont apporté une contribution à l'école primaire; à Conakry, cette proportion est plus faible, seulement 59 % des ménages ayant apporté une aide à leur école.

Tableau 6.8 Soutien communautaire aux écoles

Répartition (en %) des ménages selon qu'ils fournissent, ou non, un support aux écoles primaires, par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Support du ménage au école primaire			Total	Effectif
	Fourni	Pas fourni	NSP/ ND		
Milieu de résidence					
Urbain	65,4	34,6	0,0	100,0	1 453
Rural	80,9	14,6	4,5	100,0	3 637
Région					
Basse Guinée	95,9	4,1	0,0	100,0	1 042
Moyenne Guinée	76,7	11,4	11,9	100,0	1 371
Haute Guinée	75,0	25,0	0,0	100,0	792
Guinée Forestière	71,1	28,9	0,0	100,0	1 104
Conakry	59,0	41,0	0,0	100,0	781
Ensemble	76,4	20,3	3,2	100,0	5 090

Le tableau 6.9 présente, pour les ménages qui vivent dans une communauté qui apporte une contribution à l'école primaire, les données sur l'agence qui est chargée d'organiser les activités de soutien à l'école. Quel que soit le milieu de résidence et quelle que soit la région, on constate que c'est l'association des parents d'élèves qui est responsable de l'organisation du support à l'école. Cependant, il, faut noter qu'en Haute Guinée, l'association des parents d'élèves joue un rôle non négligeable puisque dans 11 % des cas, c'est elle qui est chargée de coordonner les activités de soutien à l'école primaire.

Tableau 6.9 Associations responsables de l'organisation de l'aide à l'école

Répartition (en %) des ménages par association responsable pour l'organisation de l'aide à l'école par milieu de résidence et région, Guinée 1999

Milieu de résidence/ Région	Association responsable pour l'organisation de l'aide à l'école					Effectif
	Association parents/ élèves	Association de citoyens	Groupes religieux	ONG	Pas d'association responsable/ Communauté entière	
Milieu de résidence						
Urbain	87,0	0,0	1,1	4,2	11,0	950
Rural	70,8	4,1	0,0	0,5	27,6	2 941
Région						
Basse Guinée	59,5	0,0	0,0	0,0	41,8	1 000
Moyenne Guinée	95,3	2,4	0,0	0,0	2,4	1 052
Haute Guinée	86,8	10,8	0,0	0,0	5,5	594
Guinée Forestière	46,2	4,0	0,0	7,0	51,6	785
Conakry	94,2	0,0	2,3	0,0	7,8	461
Ensemble	74,7	3,1	0,3	1,4	23,5	3 891

CHAPITRE 7

PERCEPTION DE LA PARTICIPATION SCOLAIRE DES ENFANTS

7.1 TAUX D'INSCRIPTION

Lors de l'enquête communautaire, un certain nombre de questions ont été posées pour savoir comment les différences de fréquentation scolaire entre les filles et les garçons étaient perçues.

Le tableau 7.1 présente la répartition des ménages selon la perception du nombre de garçons et de filles inscrits en première année. On constate que plus des trois quarts des ménages (75 %) pensent que les garçons inscrits à l'école sont plus nombreux que les filles. Cette proportion est légèrement plus élevée en milieu urbain (83 %) qu'en milieu rural (75 %). De plus, un peu plus d'un ménage sur dix (11 %) pense que le nombre de garçons est égal à celui des filles, cela quel que soit le milieu de résidence. Enfin, pour seulement 8 % des ménages, les filles seraient plus nombreuses que les garçons à l'école.

Tableau 7.1 Genre et inscription en première année

Répartition (en%) des ménages, par la perception du nombre de garçons et de filles inscrits en première année, par milieu de résidence, Guinée 1999

	Perception de parité entre les sexes en première année					
Milieu de résidence	Nombre égal garçons/ filles	Plus de garçons que de filles	Plus de filles que de garçons	NSP/ ND	Total	Effectif
Milieu de résidence						
Urbain	9,8	82,8	5,9	1,4	100,0	1 453
Rural	11,7	74,6	8,6	5,1	100,0	3 637
Ensemble	11,1	77,0	7,8	4,1	100,0	5 090

Lors de l'enquête communautaire, on a également demandé quelles seraient les mesures qui permettraient d'améliorer le niveau de fréquentation scolaire des garçons et celui des filles. On constate au graphique 7.1 que les principales mesures avancées pour améliorer le niveau de fréquentation scolaire des garçons ne diffèrent pas de celles avancées pour améliorer le niveau de fréquentation scolaire des filles. Les raisons les plus fréquemment citées sont : réduire la nécessité pour les enfants de travailler (43 % pour les garçons et pour les filles), réduire les coûts scolaires (39 % pour les garçons et 32 % pour les filles), construire et/ou réparer les écoles (30 % pour les garçons et 27 % pour les filles). Par contre, on constate que les campagnes de sensibilisation comme moyen d'améliorer la scolarisation ont été citées beaucoup plus fréquemment pour les filles (40 %) que pour les garçons (27 %).

En milieu rural, la réduction des coûts scolaires (46 % pour les garçons et 39 % pour les filles) a été citée beaucoup plus fréquemment qu'en milieu urbain (35 % pour les garçons et 29 % pour les filles), de même que le fait que toutes les classes soient disponibles dans l'école.

Tableau 7.2 Perception des mesures qui augmenteraient la fréquentation scolaire

Pourcentage de ménages selon la perception des mesures qui augmenteraient le niveau de la fréquentation scolaire en primaire par genre et milieu de résidence, Guinée 1999

	Mesures liées au coût			Mesures scolaires			Autre		
Genre/Milieu de résidence	Réduction coûts	Augmentation revenus parents	Réduire besoin de travailler des enfants	Construire/ réparer école	Améliorer personnel	Offrir cycle complet primaire	Campagne publique	Amélioration transport	Effectif
GARÇONS									
Milieu de résidence									
Urbain	46,3	17,0	44,3	30,6	11,6	17,0	26,7	4,8	1 453
Rural	35,4	11,0	42,2	29,5	14,5	28,7	27,3	2,4	3 637
Ensemble	38,5	12,7	42,8	29,8	13,7	25,3	27,2	3,1	5 090
FILLES									
Milieu de résidence									
Urbain	39,4	17,7	44,6	26,2	9,4	16,7	42,7	3,2	1 453
Rural	29,3	11,7	42,6	26,8	13,6	26,1	38,7	2,3	3 637
Ensemble	32,2	13,4	43,2	26,6	12,4	23,4	39,8	2,6	5 090

Note : Plus d'une réponse a été possible

Graphique 7.1
Pourcentage de ménages dans lesquels des mesures specifiques sont perçues comme moyens d'augmenter la fréquentation scolaire ou niveau primaire

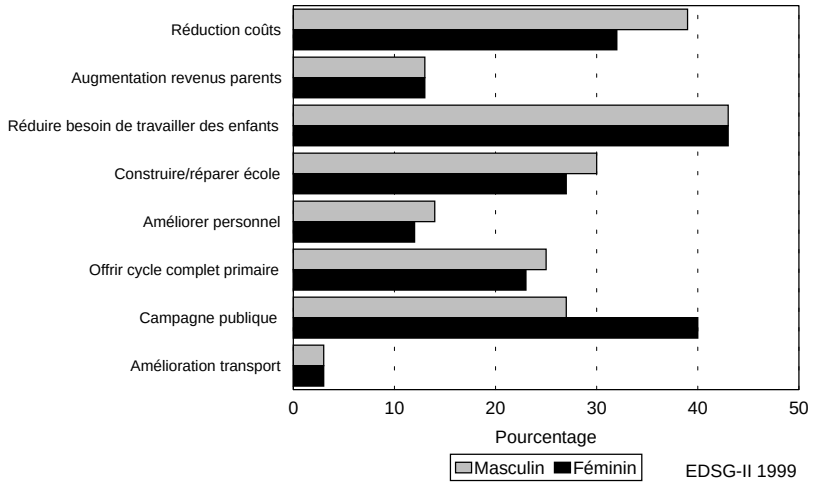

7.2 TAUX D'ACHÈVEMENT SCOLAIRE AU NIVEAU PRIMAIRE

Par ailleurs, au tableau 7.3, les résultats montrent que la quasi-totalité des ménages (92 %) pensent que le nombre de garçons qui achève le cycle primaire est supérieur à celui des filles. Cette opinion est aussi répandue parmi les ménages du milieu rural (91 %) que parmi ceux du milieu urbain (93 %).

Tableau 7.3 Perception de parité entre garçons et filles qui achèvent le cycle primaire

Répartition (en %) des ménages selon la perception du nombre de garçons et de filles qui achèvent le cycle primaire, par milieu de résidence, Guinée 1999

	Perception de parité entre les sexes parmi les enfants qui achèvent le cycle primaire					
Milieu de résidence	Nombre égal de garçons/ filles	Plus de garçons que de filles	Plus de filles que de garçons	NSP/ ND	Total	Effectif
Milieu de résidence						
Urbain	5,0	93,3	1,7	0,0	100,0	1 453
Rural	2,5	91,3	1,1	5,1	100,0	3 637
Ensemble	3,2	91,9	1,3	3,6	100,0	5 090

On a également cherché à savoir quelle était la principale raison pour laquelle les filles n'achevaient pas le cycle primaire. Dans 46 % des cas, c'est le mariage qui a été cité comme la raison principale qui empêche les filles de terminer le cycle primaire. Dans un cas sur cinq (17 %) ce sont l'échec scolaire et le manque d'intérêt pour l'école qui ont été avancés et 12 % des ménages ont donné comme principale raison la nécessité pour les filles de travailler. En outre, une proportion plus faible (9 %) a cité le coût des fournitures et des uniformes et 8 % l'éloignement de l'école. Enfin, pour très peu de ménages, le manque de sécurité pour se rendre à l'école (2 %) et les classes surchargées expliquent que les filles ne terminent pas le cycle primaire.

Les résultats selon le milieu de résidence font apparaître quelques écarts. En effet, les raisons pour lesquelles les filles n'achèvent pas le cycle primaire divergent selon le milieu; alors qu'en milieu urbain, pour plus d'un ménage sur cinq (21 %), le coût des fournitures et des uniformes est une raison qui explique que les filles ne terminent pas le cycle primaire, cette proportion n'est que de 5 % en rural. À l'inverse, pour les ménages urbains, l'éloignement de l'école ne constitue pas une raison de l'abandon scolaire des filles alors qu'en milieu rural, un ménage sur dix l'a cité (11 %). Cependant, il faut souligner, que, comme en milieu urbain, la raison la plus fréquemment citée est le mariage (52 %).

Tableau 7.4 Raisons pour lesquelles les filles n'achèvent pas le cycle primaire

Perceptions de la raison principale pour laquelle les filles qui commencent l'école primaire n'achèvent pas la 6ième année, par milieu de résidence, Guinée 1999

	Facteurs liés au coût			Facteurs liés à l'enfant		Facteurs liés à l'école				
Milieu de résidence	Coût des fournitures uniformes etc.	Filles besoin travailler	École trop éloignée	Échec/ Enfant paresseux	Mariage	Classes trop chargées	Trajet/ école pas sûr	Autre	Total	Effectif
Milieu de résidence										
Urbain	21,4	14,0	0,0	22,2	33,2	2,3	1,8	4,9	100,0	1 356
Rural	4,5	10,4	11,0	14,9	51,6	0,7	2,2	4,7	100,0	3 322
Ensemble	9,4	11,5	7,8	17,0	46,3	1,2	2,1	4,8	100,0	4 678

Note : Ont été inclus les cas pour lesquels l'informateur a déclaré que plus de garçons que de filles terminent l'école primaire. Les cas pour lesquels l'informateur a déclaré que plus de filles que de garçons terminent l'école étaient insuffisants pour permettre l'analyse des raisons selon lesquelles les garçons ne terminent pas le cycle primaire.

ANNEXE A

TABLEAU DÉSCRIPTIFS

Tableau A.1 Caractéristiques des enfants

Répartition (en %) des enfants de 6 à 15 ans selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Guinée 1999

Caractéristique	% pondéré	Nombre d'enfants	
		Pondéré	non pondéré
Âge			
6-8	26,3	2 083	2 073
9-10	25,5	2 020	1 998
11-15	48,2	3 825	3 775
Genre			
Masculin	50,4	3 998	3 961
Féminin	49,6	3 931	3 886
Milieu de résidence			
Urbain	27,5	2 179	2 345
Rural	72,5	5 749	5 502
Région			
Basse Guinée	22,2	1 757	1 764
Moyenne Guinée	25,5	2 018	1 652
Haute Guinée	16,5	1 312	1 422
Guinée Forestière	22,0	1 744	1 809
Conakry	13,8	1 097	1 200
Indicateur de développement			
Quintile le plus faible	23,2	1 843	1 730
Second quintile	19,6	1 554	1 508
Quintile moyen	18,9	1 497	1 465
Quatrième quintile	20,2	1 605	1 614
Quintile le plus élevé	18,0	1 430	1 530
Ensemble	100,0	7 929	7 847

ANNEXE B

ERREURS DE SONDAGE

ANNEXE B

ERREURS DE SONDAGE

Les estimations obtenues à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : les erreurs de mesure et les erreurs de sondage. Les erreurs de mesure sont celles associées à la mise en oeuvre de la collecte et de l'exploitation des données telles que l'omission de ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions de la part de l'enquêtrice ou de l'enquêtée, ou les erreurs de saisie des données. Bien que tout le possible ait été fait pour minimiser ce type d'erreur pendant la mise en oeuvre de l'EDSG-II,1999 il est difficile d'éviter et d'évaluer toutes les erreurs de mesure.

Par contre, les erreurs de sondage peuvent être évaluées statistiquement. Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon d'enfants agés 6 à 24 ans qui vivent dans les 5 090 ménages enquêtés. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'un autre échantillon d'enfants agés 6 à 24 ans, il y a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été très peu différentes de celles présentées ici. C'est l'incertitude de cette assomption que reflète l'erreur de sondage; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses d'un échantillon à un autre.

L'*erreur-type (ET)* est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage d'un paramètre (moyenne, proportion ou taux). Elle est estimée à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même : l'erreur-type est la racine carrée de la variance.

Si l'échantillon d'enfants agés de 6 à 24 ans avait été tiré d'après un plan de sondage aléatoire simple, il aurait été possible d'utiliser des formules simples pour calculer les erreurs de sondage. Cependant, l'échantillon de l'EDSG-II 1999 étant un échantillon stratifié et tiré à deux degrés, des formules plus complexes ont été utilisées. Le module « erreurs de sondage » du logiciel ISSA a été utilisé pour calculer les erreurs de sondage suivant la méthodologie statistique appropriée. Ce module utilise la méthode de Jackknife pour les taux.

La méthode de Jackknife dérive les estimations des taux complexes à partir de chacun des sous-échantillons de l'échantillon principal, et calcule les variances de ces estimations avec des formules simples. Chaque sous-échantillon exclut *une* grappe dans les calculs des estimations. Ainsi, des sous-échantillons pseudo-indépendants ont été créés. Dans l'EDSG-II 1999, il y a 293 grappes non-vides. Par conséquent, 293 sous-échantillons ont été créés. La variance d'un taux *r* est calculé de la façon suivante :

$$ET^2(r) = var(r) = \frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^{k} (r_i - r)^2$$

dans laquelle

$$r_i = kr - (k-1)r_{(i)}$$

où r est l'estimation calculée à partir de l'échantillon principal de 293 grappes,
$r_{(i)}$ est l'estimation calculée à partir de l'échantillon réduit de 292 grappes ($i^{\text{ème}}$ grappe exclue),
k est le nombre total de grappes.

Il existe un deuxième indice très utile qui est la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS) ou effet de grappe : c'est le rapport de l'erreur-type observée sur l'erreur-type qu'on aurait obtenue si un sondage aléatoire simple avait été utilisé. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi se rapproche d'un échantillon aléatoire simple de même taille : la valeur 1 de la REPS indique que le plan de sondage est aussi efficace qu'un échantillon aléatoire simple, alors qu'une valeur supérieure à 1 indique un accroissement de l'erreur de sondage dû à un plan de sondage plus complexe et moins efficace au point de vue statistique. Le logiciel calcule aussi l'erreur relative et l'intervalle de confiance pour chaque estimation.

Les erreurs de sondage pour l'EDSG-II 1999 ont été calculées pour les taux de redoublement et d'abandon seulement. Les résultats sont présentés dans cet annexe pour l'ensemble du pays, les hommes, les femmes, le milieu urbain, et le milieu rural. Pour chaque taux, la population de base est présenté dans le tableau B.1. Les tableaux B.2 à B.6 présentent la valeur du taux (M), l'erreur-type (ET), le nombre de cas non-pondérés (N) et pondérés (N'), la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95 % (M±2ET) pour chaque taux. L'effet du plan de sondage (REPS) est non-défini quand l'écart-type sous l'échantillon aléatoire simple est zéro (quand l'estimation est proche de 0 ou 1).

L'intervalle de confiance est interprété de la manière suivante : pour la variable *Classe 6 Redoublement*, l'EDSG-II 1999 a donné un taux de 0,245, auquel correspond une erreur-type de 0,030 enfant. Dans 95 % des échantillons de taille et caractéristique identiques, la valeur réelle du taux de redoublement en classe 6 se trouve entre 0,245 - (2x0,039) et 0,245 + (2x0,039), soit 0,186 et 0,305.

Les erreurs relatives (ET/M), en particulier celles des taux d'abandon sont extrêmement élevées. Les resultats concernant ces indicateurs doivent donc être utilisés avec beaucoup de prudence.

Tableau B.1 Les taux utilisées pour le calcul des erreurs de sondage, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Population de base
Redoublement	
Classe 1	Enfants 6-24 ans en première année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 2	Enfants 6-24 ans en deuxième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 3	Enfants 6-24 ans en troisième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 4	Enfants 6-24 ans en quatrième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 5	Enfants 6-24 ans en cinquième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 6	Enfants 6-24 ans en sixième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Abandon	
Classe 1	Enfants 6-24 ans en première année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 2	Enfants 6-24 ans en deuxième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 3	Enfants 6-24 ans en troisième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 4	Enfants 6-24 ans en quatrième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 5	Enfants 6-24 ans en cinquième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)
Classe 6	Enfants 6-24 ans en sixième année pendant l'année scolaire précédente (1997/1998)

Tableau B.2 Erreurs de sondage - Échantillon national, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Valeur (M)	Erreur type (ET)	Population de base: Non pondérée (N)	Population de base: Pondérée (NN)	Effet de grappe (REPS)	Erreur relative (ET/M)	Intervalle de confiance: M-2ET	Intervalle de confiance: M+2ET
Redoublement								
Classe 1	0,130	0,012	870	841	1,047	0,093	0,106	0,154
Classe 2	0,102	0,013	749	720	1,171	0,129	0,076	0,129
Classe 3	0,139	0,015	646	624	1,109	0,110	0,108	0,169
Classe 4	0,104	0,014	513	499	1,001	0,131	0,077	0,132
Classe 5	0,084	0,014	491	472	1,087	0,165	0,056	0,111
Classe 6	0,245	0,030	261	250	1,091	0,120	0,186	0,304
Abandon								
Classe 1	0,017	0,005	870	841	1,184	0,311	0,006	0,027
Classe 2	0,014	0,004	749	720	0,991	0,312	0,005	0,022
Classe 3	0,029	0,007	646	624	1,022	0,238	0,015	0,042
Classe 4	0,025	0,007	513	499	1,011	0,284	0,011	0,039
Classe 5	0,006	0,004	491	472	1,014	0,585	0,000	0,014
Classe 6	0,030	0,009	261	250	0,819	0,294	0,012	0,047

Tableau B.3 Erreurs de sondage - Échantillon Homme, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Valeur (M)	Erreur type (ET)	Population de base: Non pondérée (N)	Population de base: Pondérée (NN)	Effet de grappe (REPS)	Erreur relative (ET/M)	Intervalle de confiance: M-2ET	Intervalle de confiance: M+2ET
Redoublement								
Classe 1	0,130	0,015	524	507	0,994	0,114	0,100	0,159
Classe 2	0,094	0,016	429	415	1,141	0,173	0,062	0,127
Classe 3	0,144	0,021	371	360	1,122	0,144	0,102	0,185
Classe 4	0,112	0,017	335	329	0,974	0,151	0,078	0,146
Classe 5	0,088	0,018	331	320	1,146	0,206	0,051	0,124
Classe 6	0,268	0,039	179	172	1,167	0,147	0,189	0,346
Abandon								
Classe 1	0,012	0,005	524	507	1,129	0,455	0,001	0,023
Classe 2	0,008	0,004	429	415	1,042	0,578	0,000	0,017
Classe 3	0,026	0,009	371	360	1,013	0,323	0,009	0,043
Classe 4	0,019	0,008	335	329	1,039	0,410	0,003	0,035
Classe 5	0,003	0,003	331	320	0,952	1,002	0,000	0,008
Classe 6	0,017	0,012	179	172	1,246	0,730	0,000	0,041

Tableau B.4 Erreurs de sondage - Échantillon Femme, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Valeur (M)	Erreur type (ET)	Population de base: Non pondérée (N)	Population de base: Pondérée (NN)	Effet de grappe (REPS)	Erreur relative (ET/M)	Intervalle de confiance: M-2ET	Intervalle de confiance: M+2ET
Redoublement								
Classe 1	0,131	0,019	346	334	1,026	0,144	0,093	0,168
Classe 2	0,113	0,020	320	305	1,136	0,181	0,072	0,154
Classe 3	0,132	0,022	275	265	1,040	0,164	0,089	0,175
Classe 4	0,089	0,021	178	170	0,983	0,240	0,047	0,132
Classe 5	0,076	0,021	160	152	0,982	0,276	0,034	0,118
Classe 6	0,197	0,052	82	78	1,174	0,267	0,092	0,301
Abandon								
Classe 1	0,024	0,010	346	334	1,164	0,402	0,005	0,044
Classe 2	0,022	0,008	320	305	0,968	0,370	0,006	0,038
Classe 3	0,032	0,011	275	265	1,040	0,353	0,009	0,054
Classe 4	0,035	0,014	178	170	1,012	0,404	0,007	0,064
Classe 5	0,014	0,010	160	152	1,038	0,713	0,000	0,033
Classe 6	0,059	0,025	82	78	0,923	0,414	0,010	0,108

Tableau B.5 Erreurs de sondage - Échantillon Urbain, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Valeur (M)	Erreur type (ET)	Population de base: Non pondérée (N)	Population de base: Pondérée (NN)	Effet de grappe (REPS)	Erreur relative (ET/M)	Intervalle de confiance: M-2ET	Intervalle de confiance: M+2ET
Redoublement								
Classe 1	0,109	0,017	459	422	1,142	0,153	0,076	0,142
Classe 2	0,100	0,017	434	398	1,186	0,171	0,065	0,134
Classe 3	0,135	0,020	353	325	1,115	0,150	0,095	0,176
Classe 4	0,101	0,019	287	262	1,085	0,191	0,063	0,140
Classe 5	0,076	0,017	308	283	1,097	0,217	0,043	0,109
Classe 6	0,236	0,031	181	166	0,985	0,132	0,174	0,298
Abandon								
Classe 1	0,002	0,002	459	422	0,986	1,000	0,000	0,006
Classe 2	0,007	0,004	434	398	1,002	0,577	0,000	0,015
Classe 3	0,012	0,006	353	325	1,019	0,493	0,000	0,024
Classe 4	0,010	0,006	287	262	0,982	0,579	0,000	0,022
Classe 5	0,006	0,004	308	283	0,995	0,712	0,000	0,015
Classe 6	0,033	0,010	181	166	0,782	0,313	0,013	0,054

Tableau B.6 Erreurs de sondage - Échantillon Rural, EDSG-II Guinée 1999

Variable	Valeur (M)	Erreur type (ET)	Population de base: Non pondérée (N)	Population de base: Pondérée (NN)	Effet de grappe (REPS)	Erreur relative (ET/M)	Intervalle de confiance: M-2ET	Intervalle de confiance: M+2ET
Redoublement								
Classe 1	0,151	0,017	411	419	0,970	0,114	0,117	0,186
Classe 2	0,106	0,021	315	322	1,185	0,195	0,064	0,147
Classe 3	0,142	0,023	293	300	1,125	0,162	0,096	0,188
Classe 4	0,107	0,019	226	237	0,934	0,178	0,069	0,146
Classe 5	0,095	0,024	183	189	1,105	0,252	0,047	0,143
Classe 6	0,264	0,062	80	84	1,278	0,236	0,139	0,389
Abandon								
Classe 1	0,032	0,010	411	419	1,179	0,324	0,011	0,052
Classe 2	0,022	0,008	315	322	0,972	0,367	0,006	0,038
Classe 3	0,047	0,013	293	300	1,027	0,273	0,021	0,072
Classe 4	0,041	0,013	226	237	0,995	0,319	0,015	0,067
Classe 5	0,006	0,006	183	189	1,073	0,999	0,000	0,019
Classe 6	0,023	0,016	80	84	0,958	0,694	0,000	0,055

ANNEXE C

PERSONNEL DE L’EDSG-II 1999

ANNEXE C

PERSONNEL DE L'EDSG-II 1999

I. PERSONNEL NATIONAL

Directeur National
Mohamed Lamine Keita
Directeur National de la Statistique

Directeur National Adjoint
Oumar Diallo
Directeur National Adjoint de la Statistique

Directeur Technique
Mamadou Badian Diallo
Chef de Division Démographie

Équipe Technique
Ibrahima Diallo
Marie-Anne Doualamou
Mamadou Chérif Bah
Abdoulaye Diallo
Jean Réné Camara
Ibrahima Kaba

Administration
Nanama Kaba, Comptable
Fatoumata Keita, Secrétaire
Moriba Keita, Chauffeur
Soriba Camara, Agent de bureau
Mamadou Aliou Diallo, Gardien

Superviseurs de terrain
Fatoumata Danfaca (DNS)
Mandjou Sylla (DNS)
Ibrahima Bady Baldé (DNS)
Jean Réné Camara (DNS)
Mamoudou Sané (DNS)

Cartographes et énumérateurs
Ousmane Camara
Almamy Sylla
Djibril Bangoura
Zakaria Diallo
Mory Kourouma
Jean Pierre Kourouma
Ibrahima Fofana
Morike Kourouma
Abdourahmane Diallo
Cécé Loua
Mamadou Fadia Diallo
Ibrahima Sory Kaba
Lansana Salifou Soumah
Alpha Oumar Bah
Aboubacar Sylla

Formation

Ibrahima Diallo
Marie-Anne Doualamou
Jean Réné Camara
Mamadou Badian Diallo

Pré-test

MBalou Bérété
Mariam Baldé
Aissata Camara
Anne Marie Gouhenant
Hadiatou Diallo
Ibrahima Bah
MMah Hélene Soumah
Fatoumata Danfaca
Fatoumata Binta Baldé
Siré Doumbouya
Nana Fofana
Ibrahima Diallo

Coordonateurs

Fatoumata Danfaca
Mandiou Sylla
Ibrahima Bady Baldé
Jean Réné Camara
Mamoudou Sané

Chefs d'équipe

Lansana Fofana
Mamadou Lama Diallo
Abou Kapkin Camara
Mariama Laila Diallo
Sayon Dioubaté
Sékou Youla
Aboubacar Maiga Diakité
Madiou Barry
Fatoumata Binta Baldé
MBalou Bérété

Enquêtrices

Mariama Baldé
Salématou Diallo
Nanyalen Keita
Diénabou Diallo
MMah Hélene Soumah
Hadjirata Baldé
Kadiatou Diallo
Fatoumata Binta Diallo
Makia Touré
Aminata Douramodou
Fatoumata Oumar Diallo
Esther Zoumanigui
Hawa Oularé
Aminata Bah
Mama Bangoura
Fatoumata Bidia Diallo
Makissa Sylla
Fatoumata Hawa Barry
Hadiatou Baldé
Aissatou Diallo
Ouratou Baldé
Fatoumata Binta Dieng
Siré Doumbouya
Tiranké Diaka Kaba
Fanta Keita
Ramatoulaye Bah
Fatoumata Pouté Diallo
Kadiatou Baldé
Foulématou Bangoura
Aminata Diallo
Marie Thésy Bangoura
Dalanda Diallo
Kadiatou Mali Bah
Mariama Diouldé Diallo
Kadiatou Keita
Fatoumata Kourouma
Fatoumata Baldé
Agathe Zoumanigui
Koumba Kamano
Fatoumata Binta Bocoum

Enquêteurs

Cé Marius Doré
Ibrahima Barry
Mamadou Sarifou Diallo
Mamadou Sidy Bah
Mouctar Keita
Alpha Oumar Diallo
Séga Sankon
Mamadou Camara
Mohamed Lamine Keita
Marcelin Lama

Chauffeurs

Mamadou Chérif Diallo
Fodé Camara
Saikou Yaya Diallo
Solomana Keita
Abdoulaye Diao Baldé
Mamady Keita
Koffi Zobélémou
Amara Konaté
Boubacar Diallo
Mory Sangaré
Amadou Kourouma
Mamadou Saliou Diallo
Jacques Tamba Tolno

Saisie des données

Maimouna Diakité
Salématou Fofana
Soriba Kandé
Mamadou Fadia Diallo
Aly Chérif
Aissatou Bah
Nana Camara
Henriette Sassone

Traitement des données

Lansana Chérif (DNS)
Ibrahima Diallo (DNS)

Contrôleurs et éditeurs

Mamadou Aliou Baldé
Mohamed Kaba
Ibrahima Sory Kaba

Analyse des données

Abdoulaye Diallo (DNS)
Ibrahima Kaba (DNS)
Ibrahima Diallo (DNS)
Mamadou Badian Diallo (DNS)
Oumar Diallo (DNS)
Marie-Anne Doualamou (DNS)
Daniel Fassa Tolno (PPSG)
Mamadou Chérif Bah (DNS)
Mohamed Lamine Keita (DNS)
Amadou Lamarana Diallo (AGBEF)

Équipe de finalisation

Mamadou Badian Diallo
Ibrahima Diallo
Marie-Anne Doualamou

II. PERSONNEL INTERNATIONAL

Macro International Inc.
Mohamed Ayad, Responsable de l'EDSG-II
Mamadou Thiam, Sondage
Nicholas Hill, Traitement informatique
Marilyn Wilkinson, Enquête communautaire
Stanley Yoder, Module excision
Kristi Fair, Module éducation
Sidney Moore, Édition
Kaye Mitchell, Production des rapports
Julie Schullian, Dissémination
Hena Khan, Dissémination

Consultant (Macro International)
Salif Ndiaye, Formation et supervision de terrain
Monique Barrère, Révision technique du rapport

ANNEXE D

QUESTIONNAIRES

Informations sur les questionnaires utilisés

Les résultats présentés dans ce rapport ont été obtenues à partir de données provenant de différents questionnaires: le questionnaire ménage, les questionnaires individuels femme et homme, le module Éducation (Section 7 du questionnaire individuel femme) et le questionnaire de l'enquête sur la disponibilité des services communautaires (Section 4). Toutes ces questions sur l'éducation sont présentées dans cette annexe. Dans le questionnaire ménage, les questions sur l'éducation figurent dans les colonnes 8 à 14. Les données obtenues à partir de ces questions fournissent des résultats statistiquement représentatifs au niveau national concernant les niveaux d'acquisition scolaire pour la population de plus de 5 ans et concernant les taux de fréquentation et d'admission pour les 5-24 ans. La section 1 du questionnaire individuel femme comprend les questions nécessaires pour obtenir les niveaux d'acquisition scolaire des femmes (questions 107-111) et le niveau d'alphabétisation (114). Ces questions ont été utilisées pour obtenir les mêmes résultats pour les hommes. La question 112 concernant les raisons d'abandon scolaire a seulement été posée aux femmes. La section 7 du questionnaire femme constitue le module éducation qui été posé aux mères d'enfants de 6-15 ans. On a posé des questions générales et spécifiques sur les enfants concernant l'éducation. L'objectif de la section 4 du questionnaire sur la disponibilité des services communautaires est de collecter des informations sur la localisation de l'école primaire la plus proche, sur les caractéristiques de l'école ainsi que sur l'inscription à l'école et le maintien dans le système scolaire.

SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES ENQUETEES

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
101	ENREGISTRER L'HEURE	HEURE..... [ ][ ] MINUTES..... [ ][ ]	
105	En quel mois et quelle année êtes-vous née?	MOIS..... [ ][ ] NSP MOIS.....98 ANNEE..... 1 9 [ ][ ] NSP ANNEE.....9998	
106	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire? COMPARER ET CORRIGER 105 ET/OU 106 SI INCOHERENTS	AGE EN ANNEES REVOLUES..... [ ][ ]	
106A	Comprenez-vous le français?	OUI.....1 NON.....2	
107	Avez-vous fréquenté l'école?	OUI.....1 NON.....2	→114
108	Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint: primaire, secondaire 1, secondaire 2, professionnel A, professionnel B ou supérieur?	PRIMAIRE.....1 SECONDAIRE 1.....2 SECONDAIRE 2.....3 PROFESSIONNEL A.....4 PROFESSIONNEL B.....5 SUPERIEUR.....6	
109	Quelle est la dernière (année/classe) que vous avez achevé à ce niveau?	ANNEE..... [ ]	
110	VERIFIER 106: AGEE DE 24 ANS OU MOINS [ ] AGEE DE 25 ANS OU PLUS [ ]		→111A
111	Est-ce que vous allez à l'école actuellement?	OUI.....1 NON.....2	→113
111A	A quel âge avez-vous arrêté d'aller à l'école?	AGE..... [ ][ ]	
112	Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez arrêté d'aller à l'école?	TOMBEE ENCEINTE.....01 S'EST MARIEE.....02 GARDE DES ENFANTS +JEUNES.....03 FAMILLE AVAIT BESOIN D'AIDE AUX CHAMPS OU AU TRAVAIL.....04 POUVAIT PAS PAYER LES FRAIS....05 DEVAIT GAGNER DE L'ARGENT.....06 PREFERENCE POUR EMPLOI/POUR ALLER TRAVAILLER.....07 SUFFISAMMENT SCOLARISEE.....08 ECHEC A L'ECOLE.....09 N'AIME PAS L'ECOLE.....10 ECOLE INACCESSIBLE/TROP LOIN...11 AUTRE_____96 (PRECISER) NSP.....98	

2

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
113	VERIFIER 108: PRIMAIRE ☐ SECONDAIRE OU PLUS ☐		→114A
114	Pouvez-vous lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, avec difficulté ou pas du tout ?	FACILEMENT.....1 DIFFICILEMENT.....2 PAS DU TOUT.....3	→115A
114A	Avez-vous l'habitude de lire un journal ou un magazine, au moins une fois par mois?	OUI.....1 NON.....2	→115A
115	Avez-vous l'habitude de lire un journal ou un magazine, au moins une fois par semaine?	OUI.....1 NON.....2	
115A	Avez-vous l'habitude d'écouter la radio?	OUI.....1 NON.....2	→116D
116	Avez-vous l'habitude d'écouter la radio chaque jour?	OUI.....1 NON.....2	→116B
116A	Quels jours de la semaine avez-vous l'habitude d'écouter la radio? ENREGISTRER TOUTES LES REPONSES DONNEES. SI LA REPONSE EST "TOUS LES JOURS", "ÇA DÉPEND", "N'IMPORTE" OU "NSP", VOUS NE DEVEZ ENCERCLER QU'UN SEUL CODE.	LUNDI.....A MARDI.....B MERCREDI.....C JEUDI.....D VENDREDI.....E SAMEDI.....F DIMANCHE.....G TOUS LES JOURS.....H ÇA DEPEND/N'IMPORTE.....X NSP.....Z	
116B	A quelles heures avez-vous l'habitude d'écouter la radio? ENREGISTRER TOUTES LES REPONSES DONNEES. SI LA REPONSE EST "TOUTE LA JOURNEE", "ÇA DEPEND", "N'IMPORTE" OU "NSP", VOUS NE DEVEZ ENCERCLER QU'UN SEUL CODE.	AVANT 8 HEURES.....A DE 8 A 12 HEURES.....B DE 12 A 14 HEURES.....C DE 14 A 18 HEURES.....D DE 18 A 20 HEURES.....E AU DELA DE 20 HEURES.....F TOUTE LA JOURNEE.....G ÇA DEPEND/N'IMPORTE.....X NSP.....Z	
116C	Quel genre d'émission radio avez-vous l'habitude d'écouter? INSISTER POUR OBTENIR LE GENRE D'EMISSION. ENREGISTRER TOUTES LES EMISSIONS ECOUTEES.	VARIETE MUSICALE.....A SPORT.....B JOURNAL PARLE.....C REPORTAGE.....D EMISSION SUR LA SANTE.....E AUTRE_____ X (PRECISER)	
116D	Avez-vous l'habitude de regarder la télévision?	OUI.....1 NON.....2	→118
117	Avez-vous l'habitude de regarder la télévision au moins une fois par semaine?	OUI.....1 NON.....2	

3

SECTION 7. SCOLARISATION DES ENFANTS

701	VERIFIER 216 ET 217:	UN OU PLUSIEURS ENFANTS VIVANTS AGES DE 6 A 15 ☐	AUCUN ENFANT VIVANT AGES DE 6 A 15 ☐ → 801
702	Quel est le moyen de transport le plus fréquement utilisé par les enfants dans cette communauté pour se rendre à l'école primaire la plus proche?	A PIED.....1 BICYCLETTE.....2 VOITURE.....3 BUS/CAMION.....4 PIROGUE.....5 DOS D'ANIMAL.....6 AUTRE_____7	
703	Combien de temps mettez-vous pour vous rendre à l'école primaire la plus proche en utilisant le moyen de transport le plus fréquent?	HEURES..... ☐☐ MINUTES..... ☐☐ NSP.....998	
704	Quel est le nombre idéal moyen d'années scolaires pour une fille?	ANNEES..... ☐☐ NSP.....98	
705	Quel est le nombre idéal moyen d'années scolaires pour un garçon?	ANNEES..... ☐☐ NSP.....98	

706 INSCRIRE LE NUMERO DE LIGNE DE CHAQUE ENFANT VIVANT AGE DE 6 A 15 ANS.
COMMENCEZ PAR L'ENFANT LE PLUS JEUNE. POSEZ LES QUESTIONS A PROPOS DE TOUS CES ENFANTS.
S'IL Y A PLUS DE 3 ENFANTS, UTILISEZ UN QUESTIONNAIRE SUPPLEMENTAIRE.

Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions à propos de l'éducation de vos enfants qui ont entre 6 et 15 ans. Nous parlerons d'un enfant à la fois.

707	COPIER: LE NUMERO DE LIGNE DE Q212	DERNIER ENFANT NUMERO DE LIGNE ☐☐	AVANT DERNIER ENFANT NUMERO DE LIGNE ☐☐	AV. AVANT DERNIER ENFANT NUMERO DE LIGNE ☐☐
708	COPIER: LE NUMERO DE LIGNE DU QUESTIONNAIRE MENAGE (SI L'ENFANT N'EST PAS DANS LE MENAGE, INSCRIRE '00').	ENFANT LE PLUS JEUNE NUMERO DE LIGNE ☐☐	PRECEDANT AVANT LÉ +JEUNE NUMERO DE LIGNE ☐☐	AVANT LE PRECEDANT AVANT LE PLUS JEUNE NUMERO DE LIGNE ☐☐
709	VERIFIER Q212 ET Q218	NOM _____ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ VIT AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 711)	NOM _____ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ VIT AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 711)	NOM _____ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ VIT AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 711)

36

710	Est-ce que (NOM) est dans un internat, vit avec le mari/femme de (NOM), vit avec un(e) autre parent(e), vit avec un(e) non-parent(e) ou avec quelqu'un d'autre?	DANS UN INTERNAT.....1 AVEC MARI/FEMME.....2 AVEC AUTRE PARENT....3 AVEC UN NON-PARENT...4 AVEC AUTRE_____6 (PRECISER)	DANS UN INTERNAT.....1 AVEC MARI/FEMME.....2 AVEC AUTRE PARENT....3 AVEC UN NON-PARENT...4 AVEC AUTRE_____6 (PRECISER)	DANS UN INTERNAT.....1 AVEC MARI/FEMME.....2 AVEC AUTRE PARENT....3 AVEC UN NON-PARENT...4 AVEC AUTRE_____6 (PRECISER)
711	Est-ce que (NOM) a déjà fréquenté l'école?	OUI.....1 (PASSER A 713) ←┘ NON.....2	OUI.....1 (PASSER A 713) ←┘ NON.....2	OUI.....1 (PASSER A 713) ←┘ NON.....2
712	Quelles sont les principales raisons pour lesquelles (NOM) n'a jamais fréquenté l'école? ENREGISTRER TOUT CE QUI EST MENTIONNE. SI LA REPONSE EST "NSP" VOUS DEVEZ ENCERCLER CE CODE. Autres raisons?	ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....A ENFANT ENCORE JEUNE....B ECOLE TROP LOIN.....C MANQUE D'ENSEIGNANTS...D L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...J L'ECOLE EST UN LIEU DE DELINQUENCE.....K L'ECOLE N'EST PAS IM-PORTANTE/PAS UTILE....L L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....M L'ENFANT S'EST MARIE...N (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....O RISQUE DE GROSSESSE....P TRADITIONS/COUTUMES....Q PAS DE TOILETTES PRIVEES.....R REGLES.....S MOQUERIE DES CAMARADES.T AUTRE_____X (A PRECISER) (PASSER A 736) NSP.....Z	ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....A ENFANT ENCORE JEUNE....B ECOLE TROP LOIN.....C MANQUE D'ENSEIGNANTS...D L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...J L'ECOLE EST UN LIEU DE DELINQUENCE.....K L'ECOLE N'EST PAS IM-PORTANTE/PAS UTILE....L L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....M L'ENFANT S'EST MARIE...N (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....O RISQUE DE GROSSESSE...P TRADITIONS/COUTUMES...Q PAS DE TOILETTES PRIVEES.....R REGLES.....S MOQUERIE DES CAMARADES.T AUTRE_____X (A PRECISER) (PASSER A 736) NSP.....Z	ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....A ENFANT ENCORE JEUNE....B ECOLE TROP LOIN.....C MANQUE D'ENSEIGNANTS...D L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...J L'ECOLE EST UN LIEU DE DELINQUENCE.....K L'ECOLE N'EST PAS IM-PORTANTE/PAS UTILE....L L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....M L'ENFANT S'EST MARIE...N (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....O RISQUE DE GROSSESSE...P TRADITIONS/COUTUMES...Q PAS DE TOILETTES PRIVEES.....R REGLES.....S MOQUERIE DES CAMARADES.T AUTRE_____X (A PRECISER) (PASSER A 736) NSP.....Z
713	A quel âge (NOM) at-il/elle fréquenté l'école primaire pour la première fois? ENREGISTRER L'AGE EN ANNEES REVOLUES.	AGE ..... [ ][ ] NE SAIT PAS.....98 (PASSER A 716) ←┘	AGE ..... [ ][ ] NE SAIT PAS.....98 (PASSER A 716) ←┘	AGE ..... [ ][ ] NE SAIT PAS.....98 (PASSER A 716) ←┘
714	VERIFIER 713:	AGE > 7 [ ] → ▼ AGE <=7 [ ] → (PASSER A 716)	AGE > 7 [ ] → ▼ AGE <=7 [ ] → (PASSER A 716)	AGE > 7 [ ] → ▼ AGE <=7 [ ] → (PASSER A 716)

715	Pourquoi (NOM) n'est-il/elle pas allé à l'école quand il/elle avait 7 ans?	MALADE/FAIBLE HANDICAPE.....01 PAS D'ECOLE/SALLES DE CLASSES.....02 ECOLE TROP LOIN.....03 PAS DE PLACE A ECOLE..04 MANQUE D'ENSEIGNANTS..05 MANQUE DE RECRUTEMENT DES ELEVES.....06 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..07 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...08 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...09 PAS D'ARGENT/PAS EN MESURE DE PAYER LES FRAIS SCOLAIRES.....10 ENFANT PAS INTERESSE..11 MIGRATION.....12 AUTRE _____96 (PRECISER) NE SAIT PAS.....98	MALADE/FAIBLE HANDICAPE.....01 PAS D'ECOLE/SALLES DE CLASSES.....02 ECOLE TROP LOIN.....03 PAS DE PLACE A ECOLE..04 MANQUE D'ENSEIGNANTS..05 MANQUE DE RECRUTEMENT DES ELEVES.....06 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..07 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...08 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...09 PAS D'ARGENT/PAS EN MESURE DE PAYER LES FRAIS SCOLAIRES.....10 ENFANT PAS INTERESSE..11 MIGRATION.....12 AUTRE _____96 (PRECISER) NE SAIT PAS.....98	MALADE/FAIBLE HANDICAPE.....01 PAS D'ECOLE/SALLES DE CLASSES.....02 ECOLE TROP LOIN.....03 PAS DE PLACE A ECOLE..04 MANQUE D'ENSEIGNANTS..05 MANQUE DE RECRUTEMENT DES ELEVES.....06 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..07 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...08 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...09 PAS D'ARGENT/PAS EN MESURE DE PAYER LES FRAIS SCOLAIRES.....10 ENFANT PAS INTERESSE..11 MIGRATION.....12 AUTRE _____96 (PRECISER) NE SAIT PAS.....98
716	Quel est le plus haut niveau d'études que (NOM) a atteint?	PRIMAIRE.....1 SECONDAIRE.....2 (PASSER A 736) ↵	PRIMAIRE.....1 SECONDAIRE.....2 (PASSER A 736) ↵	PRIMAIRE.....1 SECONDAIRE.....2 (PASSER A 736) ↵
717	Quelle est la classe la plus élevée que (NOM) a achevée?	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8
718	Est-ce que (NOM) fréquente actuellement l'école primaire?	OUI.....1 (PASSER A 720) ↵ NON.....2	OUI.....1 (PASSER A 720) ↵ NON.....2	OUI.....1 (PASSER A 720) ↵ NON.....2
719	Est-ce que (NOM) a fréquenté l'école à un moment quelconque durant l'année scolaire actuelle?	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 721) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 721) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 721) ↵
720	Quelle classe (NOM) fréquente-t-il(elle)/ a-t-il/elle fréquenté durant l'année scolaire actuelle?	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8
721	Est-ce que (NOM) a fréquenté l'école à un moment quelconque durant l'année scolaire passée de 1997-98?	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 723) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 723) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 723) ↵
722	Quelle classe (NOM) a-t-il/elle fréquenté durant l'année scolaire passée de 1997-98?	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8	CLASSE..... ☐ NE SAIT PAS.....8
723	Est-ce que (NOM) a répété une de ses classes?	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 725) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 725) ↵	OUI.....1 NON.....2 (PASSER A 725) ↵
724	Combien de fois (NOM) a-t-il/elle répété ses classes?	NBRE DE FOIS..... ☐	NBRE DE FOIS..... ☐	NBRE DE FOIS..... ☐

725	VERIFIER 718:	OUI ☐ (PASSER A 728) NON ☐	OUI ☐ (PASSER A 728) NON ☐	OUI ☐ (PASSER A 728) NON ☐
726	A quel âge (NOM) a-t-il/elle arrêté d'aller à l'école? ENREGISTRER L'AGE EN ANNEES REVOLUES.	AGE ..... ☐☐ NA SAIT PAS.....98	AGE ..... ☐☐ NA SAIT PAS.....98	AGE ..... ☐☐ NA SAIT PAS.....98
727	Quelles sont les principales raisons pour lesquelles (NOM) a-t-il/elle arrêté d'aller à l'école? ENREGISTRER TOUT CE QUI EST MENTIONNE. SI LA REPONSE EST "NSP" VOUS DEVEZ ENCERCLER CE CODE. Autres raisons?	UNE EDUCATION POUSSEE N'EST PAS IMPORTANTE..A ENFANT N'A PAS REUSSI/ DOIT REPETER SA CLASSE.....B ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....C L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.D MANQUE D'ENSEIGNANTS...E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....J L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...K MIGRATION.....L L'ENFANT S'EST MARIE...M (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....N RISQUE DE GROSSESSE....O TRADITIONS/COUTUMES....P PAS DE TOILETTES PRIVEES.....Q REGLES.....R MOQUERIE DES CAMARADES.S AUTRE_____X (A PRECISER) NSP.....Z (PASSER A 736)	UNE EDUCATION POUSSEE N'EST PAS IMPORTANTE..A ENFANT N'A PAS REUSSI/ DOIT REPETER SA CLASSE.....B ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....C L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.D MANQUE D'ENSEIGNANTS...E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....J L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...K MIGRATION.....L L'ENFANT S'EST MARIE...M (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....N RISQUE DE GROSSESSE....O TRADITIONS/COUTUMES....P PAS DE TOILETTES PRIVEES.....Q REGLES.....R MOQUERIE DES CAMARADES.S AUTRE_____X (A PRECISER) NSP.....Z (PASSER A 736)	UNE EDUCATION POUSSEE N'EST PAS IMPORTANTE..A ENFANT N'A PAS REUSSI/ DOIT REPETER SA CLASSE.....B ENFANT MALADE/FAIBLE/ HANDICAPE.....C L'ECOLE N'OFFRE PAS LES NIVEAUX DONT A BESOIN.D MANQUE D'ENSEIGNANTS...E L'ETABLISSEMENT N'EST PAS ADEQUAT (CLASSES INSUFFISNATES, SUR-CHARGEES, TOILETTES.).F ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR GARDER LES ENFANTS PLUS JEUNES...G ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES (TRAVAUX DE CHAMPS, ANIMAUX..).....H ON A BESOIN DE L'ENFANT POUR TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE, OU GAGNER DE L'ARGENT.I L'ENFANT NE S'INTERESSE PAS A L'ECOLE.....J L'ECOLE EST CHERE/PAS D'ARGENT POUR PAYER LES FRAIS SCOLAIRES...K MIGRATION.....L L'ENFANT S'EST MARIE...M (FILLES SEULEMENT) PERTE DE VALEURS.....N RISQUE DE GROSSESSE....O TRADITIONS/COUTUMES....P PAS DE TOILETTES PRIVEES.....Q REGLES.....R MOQUERIE DES CAMARADES.S AUTRE_____X (A PRECISER) NSP.....Z (PASSER A 736)
728	VERIFIER 709 :	VIT AVEC MERE ☐ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 733)	VIT AVEC MERE ☐ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 733)	VIT AVEC SA MERE ☐ NE VIT PAS AVEC SA MERE ☐ (PASSER A 733)
729	Au cours des 2 dernières semaines, combien de jours l'école a-t-elle été ouverte? SI AUCUN, INSCRIRE '00'.	JOURS..... ☐☐	JOURS..... ☐☐	JOURS..... ☐☐

730	Combien de jours (NOM) a-t-il/elle fréquenté l'école au cours des 2 dernières semaines? SI AUCUN, INSCRIRE '00'.	JOURS..... ☐☐	JOURS..... ☐☐	JOURS..... ☐☐
731	VERIFIER 729 ET 730:	MEME REPONSE A 729 & 730 ☐ (PASSER A 733) REPONSES DIFFERENTES ☐	MEME REPONSE A 729 & 730 ☐ (PASSER A 733) REPONSES DIFFERENTES ☐	MEME REPONSE A 729 & 730 ☐ (PASSER A 733) REPONSES DIFFERENTES ☐
732	Quelle est la raion principale pour laquelle (NOM) a manqué l'école au cours des 2 dernières semaines?	MALADIE.....01 MAUVAIS TEMPS.....02 ABUS DES ENSEIGNANTS..03 NE VOULAIT PAS ALLER A L'ECOLE/FAISAIT L'ECOLE BUISSIONNAIRE...04 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..05 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...06 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...07 (FILLES SEULEMENT) MOQUERIE DES CAMARADES.....08 RISQUE DE GROSSESSE...09 AVAIT SES REGLES.....10 AUTRE_____96 (A PRECISER)	MALADIE.....01 MAUVAIS TEMPS.....02 ABUS DES ENSEIGNANTS..03 NE VOULAIT PAS ALLER A L'ECOLE/FAISAIT L'ECOLE BUISSIONNAIRE...04 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..05 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...06 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...07 (FILLES SEULEMENT) MOQUERIE DES CAMARADES.....08 RISQUE DE GROSSESSE...09 AVAIT SES REGLES.....10 AUTRE_____96 (A PRECISER)	MALADIE.....01 MAUVAIS TEMPS.....02 ABUS DES ENSEIGNANTS..03 NE VOULAIT PAS ALLER A L'ECOLE/FAISAIT L'ECOLE BUISSIONNAIRE...04 DEVAIT SURVEILLER ENFANTS PLUS JEUNES..05 DEVAIT AIDER AUX TRAVAUX DOMESTIQUES, TRAVAILLER AU CHAMPS/ S'OCCUPER DES ANIM...06 DEVAIT TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE FAMILIALE/ GANGER DE L'ARGENT...07 (FILLES SEULEMENT) MOQUERIE DES CAMARADES.....08 RISQUE DE GROSSESSE...09 AVAIT SES REGLES.....10 AUTRE_____96 (A PRECISER)
733	Est-ce que (NOM) fréquente une école publique, une école privée laïque ou une école privée religieuse?	PUBLIQUE.....1 (PASSER A 735) PRIVEE LAIQUE.....2 PRIVEE RELIGIEUSE....3	PUBLIQUE.....1 (PASSER A 735)) PRIVEE LAIQUE.....2 PRIVEE RELIGIEUSE....3	PUBLIQUE.....1 (PASSER A 735) PRIVEE LAIQUE.....2 PRIVEE RELIGIEUSE....3
734	Combien avez-vous payé par mois comme frais de scolarité pour envoyer (NOM) à l'école?	MOIS ☐☐☐☐☐☐ FG NSP.....999998	MOIS ☐☐☐☐☐☐ FG NSP.....999998	MOIS ☐☐☐☐☐☐ FG NSP.....999998

40

735	Combien avez-vous payé pour les autres frais pour la scolarisation de (NOM)?			
	Uniforme et autres vêtements d'école par an?	UNIFORME [ ] FG NSP.....99998	UNIFORME [ ] FG NSP.....99998	UNIFORME [ ] FG NSP.....99998
	Emprunt et achat de livres par an?	LIVRES [ ] FG NSP.....99998	LIVRES [ ] FG NSP.....99998	LIVRES [ ] FG NSP.....99998
	Stylos, cahiers et autres fournitures par an?	STYLOS.. [ ] FG NSP.....99998	STYLOS.. [ ] FG NSP.....99998	STYLOS.. [ ] FG NSP.....99998
	Frais pour repas et transport par jour?	REPAS [ ] FG NSP.....99998	REPAS [ ] FG NSP.....99998	REPAS [ ] FG NSP.....99998
	Argent pour cours particuliers par mois?	COURS PART. [ ] FG NSP.....99998	COURS PART. [ ] FG NSP.....99998	COURS PART. [ ] FG NSP.....99998
	Argent supplémentaire pour enseignants par mois?	ENSEIGNANT [ ] FG NSP.....99998	ENSEIGNANT [ ] FG NSP.....99998	ENSEIGNANT [ ] FG NSP.....99998
	Toutes autres dépenses en moyenne par an?	AUTRES [ ] FG (PRECISER)	AUTRES [ ] FG (PRECISER)	AUTRES [ ] FG (PRECISER)
	SI AUCUNE DEPENSE POUR DES FRAIS SPECIFIQUES, INSCRIRE '00000'			

736 RETOURNER A Q707 POUR L'ENFANT SUIVANT; OU, S'IL N 'Y A PLUS D'ENFANT ENTRE 6 ET 15, PASSER A Q737

737 Quelle est la dépense la plus difficile que vous avez à faire au niveau de l'école primaire?

AUCUNE DES DÉPENSES EST DIFCILE A FAIRE.....01
UNIFORME ET AUTRES VETEMENTS D'ÉCOLE.....02
LIVRES, STYLOS, CAHIERS ET AUTRES FOURNITURES SCOLAIRES...03
REPAS ET TRANSPORT.....04
ARGENT POUR ENSEIGNANTS.....05
TOUTES LES DÉPENSES SONT DIFFICILES A FAIRE.....06
AUTRE_____96
(PRECISER)

738 VERIFIER 501

ACTUELLEMENT MARIÉE VIT AVEC UN HOMME [ ] ↓

AUTRES [ ] → 740

41

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER A
739	Qui a le dernier mot dans votre famille concernant les sujets suivants: vous ou votre mari, les deux, ou quelqu'un d'autre?	FEMME MARI DEUX AUTRE (PRÉCISER)	
	Savoir si les enfants doivent fréquenter l'école?	1 2 3 6 _____	
	L'âge auquel les enfants doivent aller à l'école la première fois?	1 2 3 6 _____	
	Combien d'argent doit-on dépenser sur l'éducation?	1 2 3 6 _____	
	Quand les enfants doivent-ils s'arrêter d'aller à l'école?	1 2 3 6 _____	
740	Est-ce que les livres scolaires sont facilement accessibles à l'achat dans votre communauté?	OUI.....1 NON.....2 NSP.....8	
741	Est-ce que vous ou quelqu'un de votre famille a contribué quelque chose de ce qui suit à l'école primaire?	OUI NON	
	A. Argent pour l'école ou pour la construction de logement pour enseignants ou entretien, ou pour autres projets pour l'école, non compris les frais scolaires	1 2	
	B. Travail manuel pour supporter ou maintenir les batiments de l'école ou son domaine	1 2	
	C. Terrain pour usage par l'école	1 2	
	D Autres _____ (PRÉCISER)		
742	Qui a payé pour et construit l'école dans votre communauté/ l'école que votre enfent fréquente?	GOUVERNEMENT.....1 PARENTS.....2 GOUVERNEMET ET PARENTS.....3 AUTRE _____6 (PRECISER)	
743	Est-ce que vous ou quelqu'un de la famille a contribué en argent ou nature à soutenir un des enseignants d'une école primaire de votre communauté?	OUI.....1 NON.....2	→745
744	Quel type de contribution ou de soutien?	ARGENT.....A LOGEMENT.....B CHAMP/TERRAIN.....C NOURRITURE.....D AUTRE _____X (PRECISER)	
745	Qui paie les salaires des enseignants de l'école primaire dans votre communauté/l'école que votre enfant fréquente?	GOUVERNEMENT.....1 PARENTS.....2 GOUVERNEMET ET PARENTS.....3 AUTRE _____6 (PRECISER)	
746	Est-ce que l'école primaire de votre communauté a une APEAE (Association des Parents d'Élèves et Amis de l'École)?	OUI.....1 NON.....2 NSP.....8	→801 →801
747	Connaissez-vous un des membres de l'APEAE de l'école primaire de votre communauté?	OUI.....1 NON.....2	
748	Pouvez-vous me citer une activité que l'APEAE a déjà faite ou en train de faire pour aider l'école primaire de votre communauté?	CONSTRUCTION DE CLASSES.....A ENTRETIEN DE L'ECOLE.....B ACHAT D'EQUIPEMENT.....C ASSISTANCE AUX ENSEIGNANTS.....D AUTRE _____X (PRECISER) NSP.....Z	

42

SECTION 4. ECOLES PRIMAIRES DANS LA LOCALITE

ENQUETEUR: Maintenant, nous allons parler un peu plus de l'école primaire que vous avez mentionnée il y a un instant.

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
401	Quel est le nom de l'école primaire la plus proche?	NOM _____	
402	Où se trouve (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)?	DANS CETTE LOCALITE.....1 DANS UNE AUTRE LOCALITE.....2	→406
403	Quel est le nom de cette localité?	NOM_____ [ ][ ]	
404	Cette localité se trouve-t-elle dans le même district/ quartier?	OUI.....1 NON.....2	→406
405	Cette localité se trouve-t-elle dans le même sous-préfecture ou commune?	OUI.....1 NON.....2	
406	A quelle distance d'ici (en kms) se trouve-t-elle? (NOTEZ "00" SI MOINS D'UN 1 KILOMETRE. SI LA DISTANCE EST COMPRISE ENTRE 1 ET 94 KMS, NOTEZ LE NOMBRE DONNE. SI DISTANCE EST 95 KMS OU PLUS, NOTEZ "95").	KILOMETRES..... [ ][ ] NE SAIT PAS.....98	
407	Est-ce que la plupart des parents acceptent d'envoyer leurs enfants à (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)?	OUI.....1 NON.....2	→409
408	Quelle est la principale raison pour laquelle les parents n'envoient pas leurs enfants à cette école?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURES.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITE.....07 PARENTS ONT BESOIN DES ENFANTS POUR TRAVAILLER.....08 AUTRE _____96 (PRECISER)	
409	Est-ce que la plupart des parents acceptent d'envoyer leurs filles à (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)?	OUI.....1 NON.....2	→411
410	Quelle est la principale raison pour laquelle les parents n'envoient pas leurs filles à cette école?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURES.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITE.....07 PARENTS ONT BESOIN DES FILLES POUR TRAVAILLER.....08 AUTRE _____96 (PRECISER)	

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
411	Quel est le moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les élèves pour aller à (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)?	BUS SCOLAIRE.....01 VOITURE PERSONNELLE.....02 TRANSPORT PUBLIC.....03 BICYCLETTE/VELO.....04 PIROGUE.....05 DOS D'ANIMAL.....06 A PIEDS.....07 AUTRE_____96 (PRECISER)	→413
412	Combien de temps faut-il pour atteindre (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE) en utilisant le moyen de transport le plus fréquent? [ENREGISTRER LE TEMPS EN MINUTES]	MINUTES..... [ ][ ] NE SAIT PAS.....98	
413	Combien de temps faut-il pour un élève de la première classe du primaire pour atteindre (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE) en marchant? [ENREGISTRER LE TEMPS EN MINUTES]	MINUTES..... [ ][ ][ ] NE SAIT PAS.....998	
414	Cette école est-elle publique, privée ou religieuse?	ECOLE PUBLIQUE.....1 ECOLE PRIVEE LAIQUE.....2 ECOLE PRIVEE RELIGIEUSE.....3	
415	Est-ce que, dans (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE), les garçons et les filles sont assis dans la même classe?	OUI.....1 NON.....2	
416	Est-ce que le maître enseigne plusieurs niveaux en même temps dans la même classe?	OUI.....1 NON.....2	
417	(NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE) a-t-elle un bâtiment scolaire, plus d'un bâtiment, ou n'a-t-elle pas de bâtiment du tout?	UN BATIMENT.....1 PLUS D'UN BATIMENT.....2 PAS DE BATIMENT.....3	→420
418	Les cours sont-ils généralement donnés dans le(s) bâtiment(s) de l'école?	OUI.....1 NON.....2	→421
419	Pourquoi les cours ne sont-ils pas généralement donnés à l'intérieur du/des bâtiment(s) de l'école?	PAS ASSEZ DE PLACE.....1 TROP CHAUD.....2 BATIMENT PAS SUR.....3 AUTRE_____..4 (PRECISER)	
420	Où les cours sont-ils donnés généralement?	DANS UN AUTRE BATIMENT.....1 A L'EXTERIEUR TENTES.....2 CASES.....3 SOUS LES ARBRES.....4 AUTRE_____5 (PRECISER)	→424
421	Est-ce que le(s) bâtiment(s) (de l'école) est (sont) suffisamment grand(s) pour accueillir tous les élèves?	OUI.....1 NON.....2	
422	Est-ce que l'école a: des table-bancs pour les élèves? des latrines communes? des latrines séparées pour garçons et filles? des fenêtres? l'électricité? la climatisation/ventilation	OUI / NON / NSP TABLE-BANC 1 2 8 LATRINES COMMUNES 1 2 8 LATRINES SEPAREES 1 2 8 FENETRES 1 2 8 ELECTRICITE 1 2 8 CLIMATISATION 1 2 8	→423
423	Quel est l'état du (des) bâtiment(s) dans le(s)quel(s) les cours sont donnés?	BON.....1 MOYEN.....2 MAUVAIS.....3	

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
424	Quelle est la principale source d'eau de boisson utilisée par les élèves quand ils sont à l'école?	EAU DU ROBINET.....01 EAU DE PUITS.....02 EAU SURFACE (SOURCE, RIVIERE)...03 EAU DE PLUIE.....04 CAMION CITERNE.....05 VENDEUR.....06 AUCUNE.....07 AUTRE_____96 (PRECISER)	
425	Quelles classes existent, cette année, à (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)? [ENCERCLER TOUS LES NIVEAUX EXISTANTS A L'ECOLE]	CLASSE 1 2 3 4 5 6	
426	VERIFIER 425: SI TOUTES LES CLASSES N'ONT PAS ETE ENCERCLEES SI TOUTES LES CLASSESS ONT ETE ENCERCLEES	→439	
427	Y a-t-il une autre école dans votre localité ou dans une localité voisine qui offre les classes primaires qui ne sont pas disponibles à (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE)?	MEME LOCALITE.....1 →431 LOCALITE VOISINE.....2 NON.....3 →439 NE SAIT PAS.....8 →439	
428	Quel est le nom de cette localité?	NOM_____ _____	
429	Cette localité se trouve-t-elle dans le même district?	OUI.....1 →431 NON.....2	
430	Cette localité se trouve-t-elle dans le même sous-préfecture ou commune?	OUI.....1 NON.....2	
431	A quelle distance (en kms.) se trouve cette école? (NOTER '00' SI MOINS D'1 KILOMETRE. SI 1 A 94 KILOMETRES, NOTER LE NOMBRE DONNE. SI 95 KILOMETRES OU PLUS, NOTER '95'.)	KILOMETRES.....[ ][ ] NE SAIT PAS.....98	
432	Quel est le moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les enfants pour aller à cette école?	BUS SCOLAIRE.....01 VOITURE PERSONNELLE.....02 TRANSPORT PUBLIC.....03 BICYCLETTE/VELO.....04 PIROGUE.....05 DOS D'ANIMAL.....06 A PIEDS.....07 →434 AUTRE_____96 (PRECISER)	
433	Combien de temps faut-il pour atteindre (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE) en utilisant le moyen de transport le plus fréquent? [ENREGISTRER LE TEMPS EN MINUTES]	MINUTES.....[ ][ ] NE SAIT PAS.....98	
434	Combien de temps faut-il pour un élève de la première classe du primaire pour atteindre (NOM DE L'ECOLE PRIMAIRE) en marchant? [ENREGISTRER LE TEMPS EN MINUTES]	MINUTES.....[ ][ ][ ] NE SAIT PAS.....998	
435	Est-ce que la plupart des parents acceptent d'envoyer leurs enfants à cette école?	OUI.....1 →437 NON.....2	

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
436	Quelle est la principale raison pour laquelle les parents n'envoient pas leurs enfants à cette école?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURES.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITE.....07 PARENTS ONT BESOIN DES ENFANTS POUR TRAVAILLER.....08 AUTRE _____96 (PRECISER)	
437	Est-ce que la plupart des parents acceptent d'envoyer leurs filles à cette école?	OUI.....1 NON.....2	→439
438	Quelle est la principale raison pour laquelle les parents n'envoient pas leurs filles à cette école?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURES.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITE.....07 PARENTS ONT BESOIN DES FILLES POUR TRAVAILLER.....08 AUTRE _____96 (PRECISER)	

Nous avons parlé d'écoles primaires spécifiques. Maintenant, je voudrais vous parler des enfants de votre localité.

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
439	En général, parmi les enfants de la localité, est-ce qu'un même nombre de filles que de garçons s'inscrivent en première année?	OUI.....1 NON, PLUS GARÇONS QUE FILLES....2 NON, PLUS FILLES QUE GARÇONS....3	
440	Est-ce que le même nombre de filles que de garçons achèvent le cycle primaire?	OUI.....1 NON, PLUS GARÇONS QUE FILLES....2 NON, PLUS FILLES QUE GARÇONS....3	→443 →442
441	Quelle est la raison principale pour laquelle les garçons n'achèvent pas le cycle primaire?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURE.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITE.....07 PARENTS ONT BESOIN DES ENFANTS POUR TRAVAILLER.....08 ECHECS REPETES/PARESSEUX.....09 AUTRE _____96 (PRECISER)	→443

No.	QUESTIONS	CODES	PASSER A
442	Quelle est la raison principale pour laquelle les filles n'achèvent pas le cycle primaire?	ECOLE TROP ELOIGNEE.....01 TROP D'ELEVES DANS CLASSES.....02 ECOLE N'ENSEIGNE PAS CE QUI DEVRAIT ETRE ENSEIGNE.....03 ENSEIGNANTS SOUVENT ABSENTS....04 NE PEUT PAYER FRAIS/ FOURNITURE.....05 NE PEUT PAYER AUTRES COUTS (UNIFORME, AUTRES CONDITIONS D'ENTREE).....06 MANQUE DE SECURITY.....07 PARENTS ONT BESOIN DES FILLES POUR TRAVAILLER.....08 ECHECS REPETES/PARESSEUX.....09 MARIAGE/GROSSESSE.....10 AUTRE _____96 (PRECISER)	
443	Parmi les conditions suivantes, citez les deux qui, d'après vous, auraient le plus d'impact pour que plus de garçons fréquentent l'école? - mener des campagnes de sensibilisation - améliorer les conditions de travail des parents pour que les enfants n'aient pas à assumer les tâches domestiques - trouver des ressources pour la construction et les réparations de l'école - abaisser le coût de l'école - créer des activités génératrices de revenus - améliorer les moyens de transport - offrir un cycle primaire complet dans une même école - renforcement/augmentation du personnel	CAMPAGNES DE SENSIBILISATION....A AMELIORER CONDITIONS TRAVAIL....B TROUVER RESSOURCES.....C BAISSER COUTS.....D CREER ACTIVITES.....E AMELIORER TRANSPORTS.....F CYCLE COMPLET DANS MEME ECOLE...G RENFORCEMENT DU PERSONNEL.....H	
444	Parmi les conditions suivantes, citez les deux qui, d'après vous, auraient le plus d'impact pour que plus de filles fréquentent l'école? - mener des campagnes de sensibilisation - améliorer les conditions de travail des parents pour que les enfants n'aient pas à assumer les tâches domestiques - trouver des ressources pour la construction et les réparations de l'école - abaisser le coût de l'école - créer des activités génératrices de revenus - améliorer les moyens de transport - offrir un cycle primaire complet dans une même école - renforcement/augmentation du personnel	CAMPAGNES DE SENSIBILISATION....A AMELIORER CONDITIONS TRAVAIL....B TROUVER RESSOURCES.....C BAISSER COUTS.....D CREER ACTIVITES.....E AMELIORER TRANSPORTS.....F CYCLE COMPLET DANS MEME ECOLE...G RENFORCEMENT DU PERSONNEL.....H	